



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

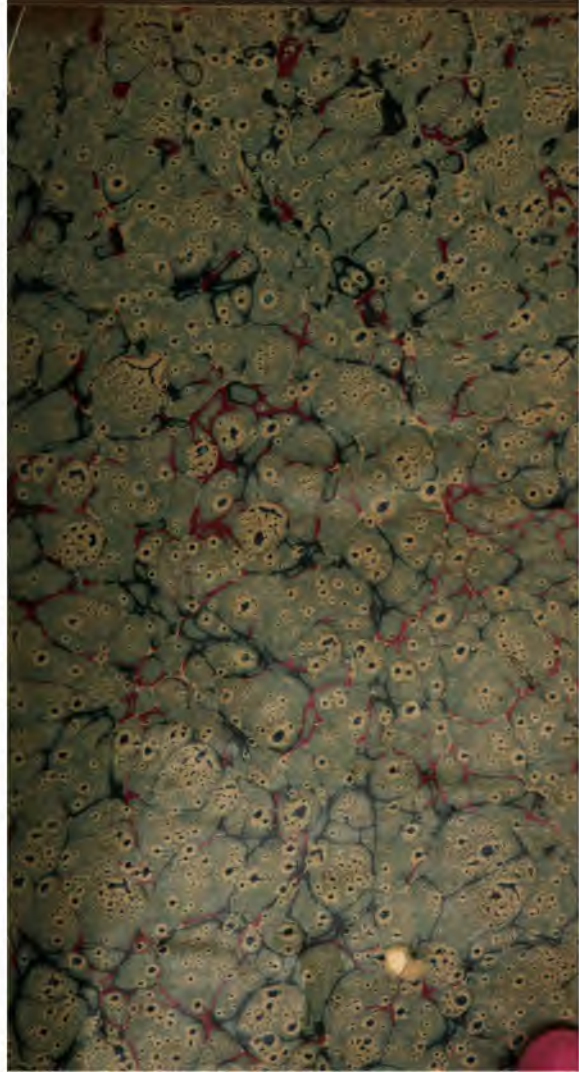
UC-NRLF



B 3 828 263

BERKELEY
LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA

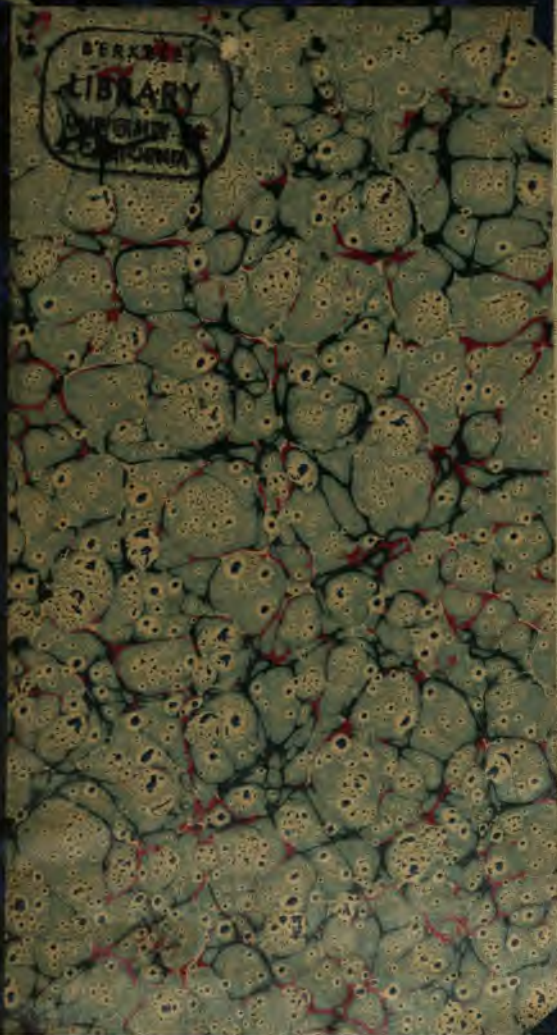


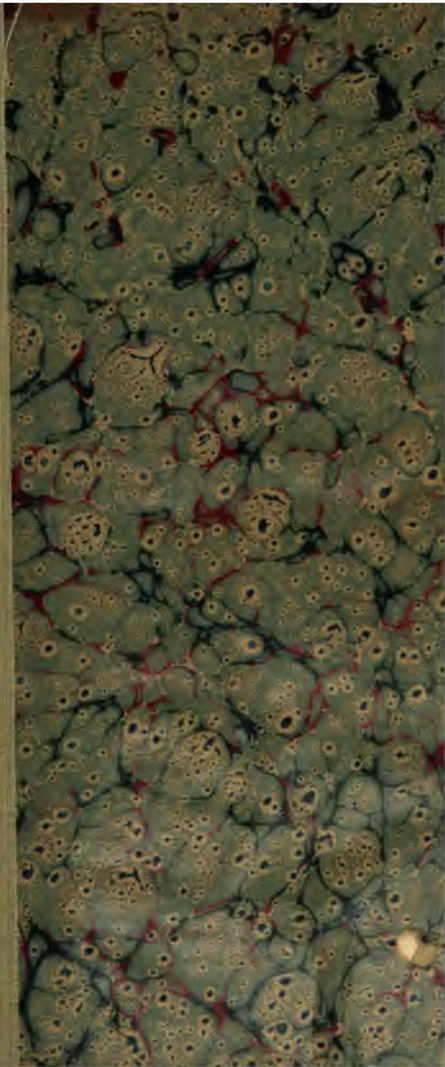


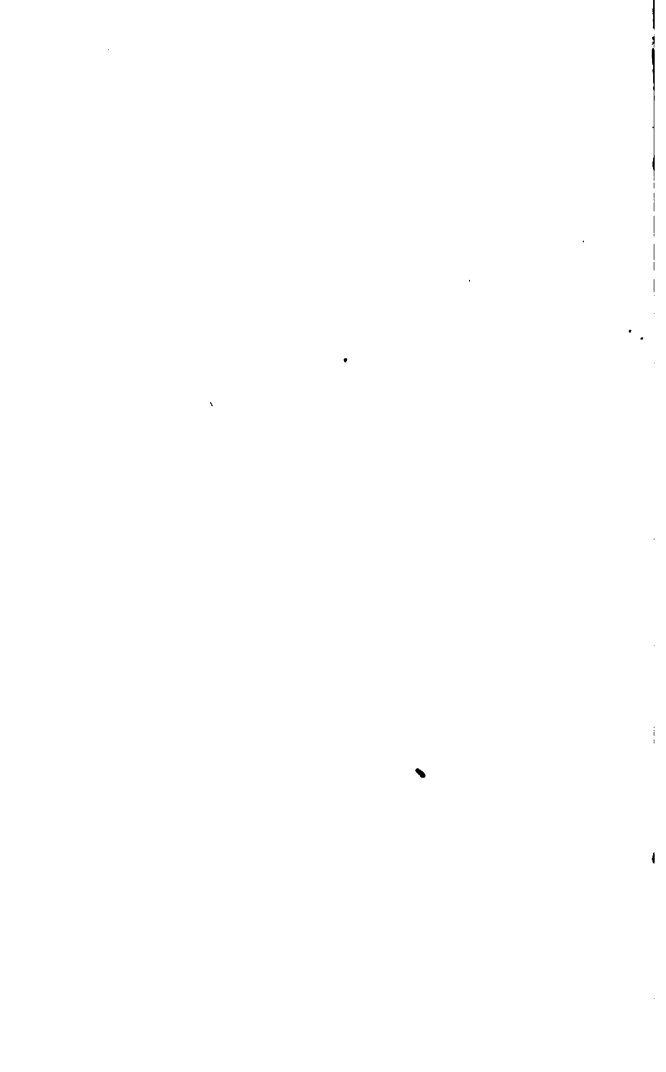
BERKELEY

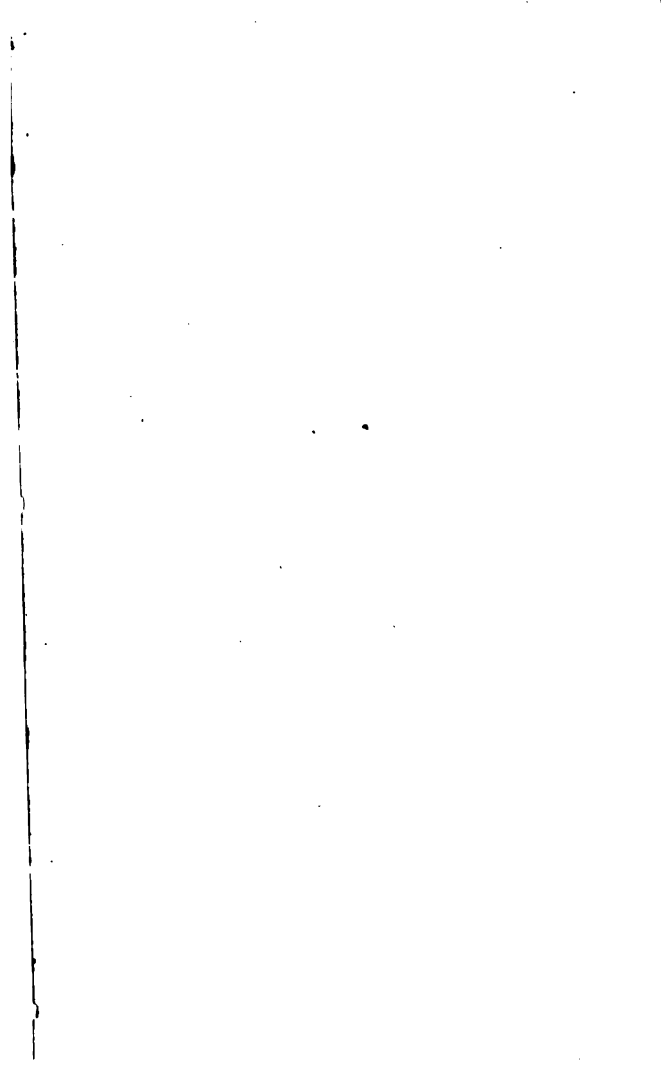
LIBRARY

UNIVERSITY OF
CALIFORNIA









Tous droits réservés.

AVANT MALHERBE

LES POÈTES FRANÇAIS

DU XV^e ET DU XVI^e SIÈCLE

AVEC PRÉFACE ET NOTES

PAR

JEAN VAUDON

DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE



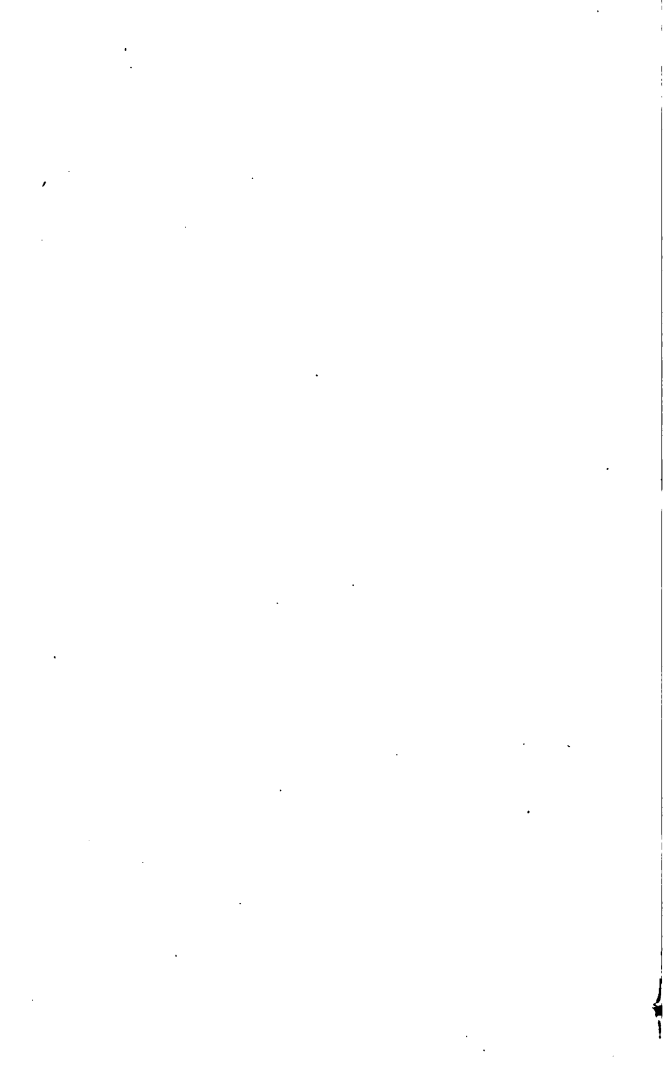
PARIS

LIBRAIRIE DE LA SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE

MAURICE TARDIEU, DIRECTEUR

195, Boulevard Saint-Germain, 195

—
1882



PQ1173

V3

Voici une anthologie des poètes français, à partir de la fin du moyen âge jusqu'à Malherbe.

Encore bien que le mérite ne soit pas grand de glaner des épis ou de cueillir des fleurs, nous tenons à déclarer que cette gerbe, ce n'est pas nous qui l'avons faite ; cette corbeille printanière, ce n'est pas nous qui l'avons remplie, mais Sainte-Beuve, mais Villemain, Nisard, Gérussez et d'autres encore.

Les notices elles-mêmes et les appréciations, le plus souvent nous les avons puisées aux sources les plus pures, en sorte que si cette anthologie a sa grâce et son parfum, tout l'honneur en revient à la Muse :

Quod spiro et placeo (si placeo), tuum est.

Ce petit volume devant prendre place dans la collection des Classiques pour tous, nous avons cru qu'il ne serait pas inutile de faire précéder les morceaux choisis d'une vue d'ensemble, ou, mieux, d'une idée générale de la poésie française au xv^e et au xvi^e siècle.

I

Ce n'est pas une nouveauté que cette remarque : « Il n'y a pas une époque précise, un jour fixe où l'on puisse dire : Ici finit le moyen âge. » Pour vieille qu'elle soit, elle n'en est pas moins juste.

Toutefois, un mouvement tantôt plus rapide, tantôt plus lent, jamais interrompu, conduit insensiblement les esprits, non pas de l'ignorance, comme semblait le croire Villemain (1), mais du savoir confus et de la rudesse morale, à des idées claires, à des sentiments élevés, à des mœurs plus douces.

1. Tableau de la littérature au moyen âge, vingt et unième leçon.

Or, quel est, dans notre histoire littéraire, le moment caractéristique de cette transition mémorable ? N'est-ce pas le commencement du XV^e siècle et même la fin du XIV^e ?

Assurément, ces temps troublés n'étaient guère propices à la paisible culture des lettres. Jamais pays n'a souffert aussi longtemps que la France, peut-être, et de plus cruelles douleurs. Rappelez-vous les noms sanglants, — les trophées, — de cette période sinistre : Crécy, Poitiers, Azincourt, Bourguignons, Armagnacs, la Jacquerie, « la grande pitié au royaume de France », et Jeanne d'Arc brûlée!...

Malgré cela, pour un œil attentif à la marche de l'esprit national, un travail se fait dans les intelligences ; on a le goût, déjà vif, des nobles plaisirs ; peu à peu et de proche en proche, la littérature devient plus active et bientôt moins monotone. L'esprit français commence à poindre dans les livres comme le blé dans les champs malgré l'hiver, et la langue, — cette langue embarrassée de diphtongues épaisses et de lourdes consonnances, — se dénoue, comme les bourgeons malgré la bise. Il y a plus. Certains tours sont déjà trouvés où se reflètent les

plus naturels mouvements de notre physionomie ; certains tours, propres au génie gaulois, et qui lui sont venus, comme nos vins, du terroir. A ce propos, M. Nisard (1) a porté ce jugement : « En ce qui regarde les tours, notre langue est formée dès le berceau : presque aucun n'a péri ; un petit nombre seulement est suranné. » Les mots, au contraire, s'altéreront, se faneront, tomberont, je dirai pour continuer la comparaison, comme à l'automne les feuilles mortes ; les tours resteront, pittoresques, francs, rapides, dans la verdure du printemps (2).

Quant au fond même de la littérature, ne le croyez pas exquis. C'est la menue monnaie du Roman de la Rose ; c'est toujours Dangier, Malebouche, Franc-vouloir, Faux-Rapport, Bel-Accueil... les propos de table, les plaisanteries contre les femmes, contre les moines, contre l'Église, sinon des grivoiseries, à tout

1. *Histoire de la littérature française*, t. I, p. 40, 7^e édition.

2. *Ut silvae foliis pronos mutantur in annos
Prima cadunt ; ita verborum vetus interit aetas
Et juvenum ritu florent modo nata vigentque.*

HORACE, *Lettre aux Pisons*, v. 60-62.

le moins des joyeusetés qui ne sont pas innocentes.

Le nombre des ouvrages écrits en vers est prodigieux. C'est un passe-temps, dirait-on, de jongler avec les rimes. On fabrique des vers, comme on fait de la médecine ou de l'histoire ; on ne prend pas même le temps de changer d'habit, comme, dans Molière (1), maître Jacques, quand il changeait de fonction. Aussi, rien n'est grand, rien n'est original, et, faute de culture et de soleil, rien n'arrive à maturité. Il est vrai que le xv^e siècle n'a pas d'homme de génie.

Mais, voici qui vous étonnera bien davantage. C'est en vain que, dans cette foule écrivassière, vous chercherez un poète qui ait souffert des effroyables malheurs de son temps, jeté un cri et pleuré. Partout, aux batailles sanglantes comme aux tournois d'amour, Froissart s'amuse. Même, remarque-t-il la peste noire et les massacres de la Jacquerie ? Crécy et Poitiers, qu'est-ce autre chose pour ce brillant et frivole esprit (je ne parle pas seulement du poète, mais du chroniqueur) que les incidents d'une joute héroïque ? Votre cœur est soulagé, quand, après avoir lu

1. *L'Avare*, acte III.

des vers par milliers, vous avez pu noter, dans Christine de Pisan, par exemple, Martin Franc ou Alain Chartier, quelque chose, je ne sais quoi qui ressemble à un frémissement patriotique.

Tel est, en France, avant Charles d'Orléans, le « bilan » littéraire. L'Angleterre aura Shakespeare; Cervantes et Lope de Vega « floriront » en Espagne; l'Italie touchera bientôt à l'apogée de sa gloire. Chez nous, cet état de choses que j'appellerai brutalement le piétinement sur place, durera jusqu'au milieu du XVI^e siècle.

Charles d'Orléans élève le ton, il est vrai; mais le motif ne se renouvelle pas. Villon a déjà l'accent personnel, je le reconnais; mais ce n'est encore qu'une ébauche de l'esprit français. Marot a des ailes; quel est l'aveugle qui ne les voit pas? Mais le vol de l'abeille ne franchit guère les limites de la baie prochaine, et son murmure n'est pas le cri de l'aigle.

Pour assister à une sorte d'épanouissement, ou plutôt de renaissance (c'est le mot qu'a imaginé la reconnaissance de nos pères), il faut attendre Du Bellay, Ronsard et la Pléiade.

II

Depuis quelque temps, toute l'ardeur propre à l'esprit français s'était portée à l'étude des langues anciennes. La force créatrice, on la dépensait à apprendre. Quels sont en ce temps-là les hommes de talent ? Des grammairiens et des érudits. « Ils étaient, écrit M. Nisard (1), si enfoncés dans l'étude du passé, qu'ils pensaient, aimaient, haïssaient dans les langues mortes. Des hommes qui s'étaient fait une célébrité dans le cercle des connaissances et des professions de leur époque, recommençaient leurs études sur la fin de leur vie, et allaient en cheveux blancs aux écoles où l'on enseignait la langue d'Homère et celle de Cicéron... Quelques esprits supérieurs s'employaient eux-mêmes à répandre par l'impression les chefs-d'œuvre du passé. Erasme, Budé, Henri Estienne, écrivaient d'une main et imprimaient de l'autre... »

Cependant, une génération nouvelle s'élevait en silence. On la voit, sous la forte discipline

1. *Histoire de la littérature française*, t. I, pp. 242 et 243.

les désespoirs, les alternatives de feu et de glace, les cœurs

Meurtris, couverts de sang, percés de toutes parts,
Au milieu d'un grand feu qu'allument des regards,

On imite, on traduit Pétrarque, on l'affadit encore... — Pétrarque et les autres. Imitations et traductions se multiplient comme de folles herbes; l'invention et l'originalité ne germent pas, ou du moins sont étouffées.

Les vents brûlants des Pyrénées nous apportent la galanterie, la manière, la frivolité, l'emphase castillane.

Chacun sort de Rome ou d'Athènes, affublé à sa fantaisie de quelque dépouille opime. Il n'est pas rare que l'accoutrement soit grotesque.

Aucuns, en dépit du programme, continuent la tradition du moyen âge; et quel moyen âge! libre, gouailleur, licencieux, cynique. Néanmoins, et à tout prendre, je ne sais quelle est, au point de vue moral, la pire espèce de gens, ou ces ensorcelés du Roman de la Rose et des fabliaux, ou ces novateurs effrénés qui font du paganisme et du christianisme un adultère et sacrilège mélange.

La part une fois faite à la sévérité, il serait injuste d'avancer que cette école tapageuse a été stérile. Nous prétendons, au contraire, qu'elle a puissamment contribué au progrès de la langue et au développement de la littérature.

D'abord, une crise était nécessaire. Il fallait appeler énergiquement les talents supérieurs, encore attardés dans l'usage des langues mortes, à l'emploi de la langue vulgaire. Cette langue, les uns l'estimaient trop basse pour leurs conceptions; les autres la ravalait au niveau de leur esprit. Force était donc, pour la faire aimer, de l'épurer, de l'affermir, de l'embellir. Cet appel fut entendu. On continua de savoir le latin; on apprit le grec, et surtout on se crut moins obligé d'écrire dans les langues anciennes. Peu à peu on créa des mots nouveaux, on en rajeunit d'anciens; on en releva quelques-uns par cette alliance gracieuse que, de son temps, Horace recommandait, et qu'il appelle callida junctura. La langue eut bientôt acquis de la régularité, de la netteté, même de la souplesse. Le mécanisme du vers fut trouvé. La coupe des phrases cessa d'être uniforme. On multiplia les variétés de strophes. Le croise-

ment des rimes devint obligatoire. Le vers alexandrin reprit son rang d'honneur. Je vais plus loin. Non seulement la poésie de l'expression, la beauté de l'épithète, l'abondance des images, sont des qualités de premier ordre et qu'à bon droit peuvent revendiquer les écrivains en vers du XVI^e siècle, mais encore ils ont une façon de peindre la nature, originale et neuve. Ce sont eux qui ont inventé le pittoresque, si prisé de nos jours, et la couleur locale. Ils ont des vers qui font rêver, et, dans leurs descriptions mêmes, des jaillissements de sensibilité que ne connaîtra guère la littérature du grand siècle, — un peu de cette âme, en un mot, que dans tout paysage Virgile sentait frémir : spiritus intus alit.

Quoi de plus ? Le champ de la pensée fut remué tout entier au XVI^e siècle et défriché. Le passé, le présent et l'avenir occupaient à la fois les intelligences. La Muse agrandit ses horizons et gravit des hauteurs qu'elle ne connaissait plus depuis la décadence des lettres grecques et latines. Le travail fut remis en honneur, le travail où Buffon (1) a vu le secret du génie « Qui

1. Discours sur le style.

désire vivre en la mémoire de la postérité, — *c'est du Bellay (1) qui parle*, — doit comme mort en soy-mesme suer et trembler maintes fois; et, autant que nos poètes courtisans boivent, mangent et dorment à leur aise, endurer de faim, de soif et de longues vigiles. »

Dites maintenant, si vous le voulez, que la Pléiade s'est trompée. Vous avouerez, du moins, que cette erreur ne fut pas une erreur vulgaire et qu'elle suppose une rare vigueur de talent, un dévouement profond aux lettres humaines, une haute conception de la poésie, le labeur persévérant et ce que Sainte-Beuve appelle l'agonie sacrée (2). — « Nobles cœurs, dit encore l'éminent critique, qui se débattaient contre une langue rebelle à leur pensée... » Et, poète lui-même, il compare ces poètes aux victimes enchaînées sous l'écorce des arbres dans la forêt merveilleuse de Torquato Tasso.

Quand vint Malherbe (devons-nous dire enfin avec Boileau?), il voulut forcer le fleuve

1. C'est le mot d'Horace :

...Sudavit et alsit;
Abstinit Venere et Baccho.

2. Article sur Du Bellay.

à rentrer dans son lit. Pour cela, il fit ce que font aujourd'hui les ingénieurs qui se proposent de régulariser un cours d'eau. Il creusa un lit plus profond, et des rives de granit remplacèrent les arbres, les arbrisseaux, les broussailles et la verdure. Faut-il se réjouir de l'œuvre de Malherbe ou s'en plaindre ?...

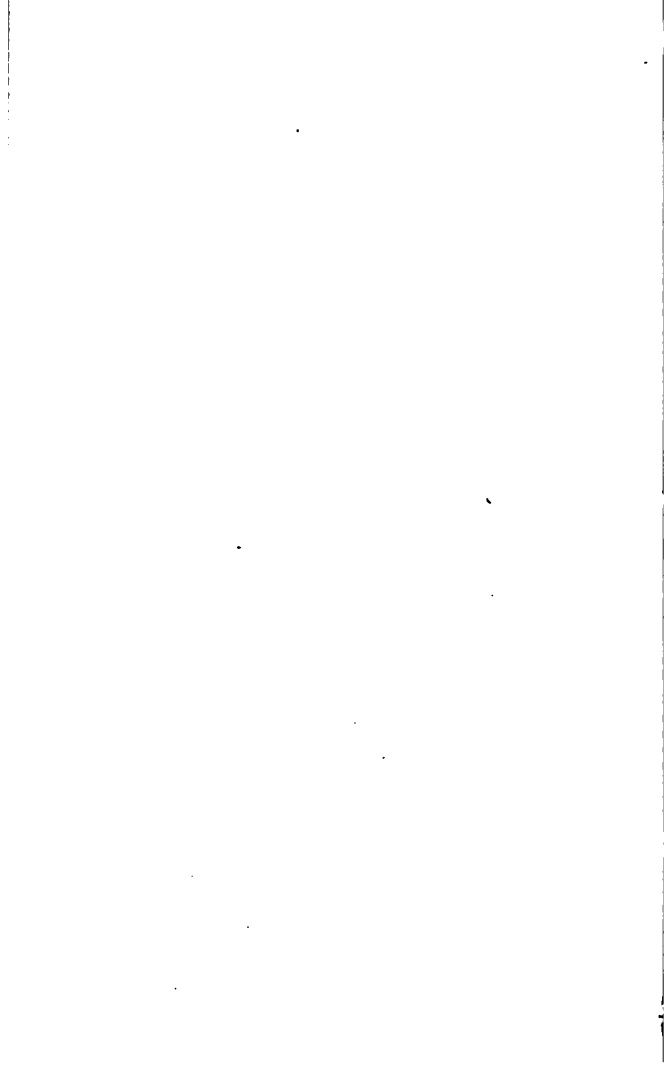
Ce qui est certain, c'est qu'on vit, au XVII^e siècle, « une littérature moderne appliquer le goût le plus exquis à ses plus nobles chefs-d'œuvre, la raison prévenir, assister le génie, et, comme une mère vigilante, lui enseigner l'élévation et la chasteté des sentiments, la grâce et la mélodie du langage. On vit l'imitation des anciens, devenue originale et créatrice, réfléchir, en l'embellissant encore, la civilisation la plus splendide de notre monarchie, et de cette fusion harmonieuse entre la peinture de l'antiquité et celle de l'âge présent sortir un idéal ravissant et pur, objets de délices et d'enchantements pour toutes les âmes délicates et cultivées (1)... » *Il est vrai, Dante, l'Arioste et le Tasse ne sont point Français. Vega et Calderon ont l'Espagne*

1. Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie*, pp. 170 et 171.

pour mère. Shakespeare appartient à l'Angleterre. Mais, nous avons Corneille. Et si jamais la perfection de Virgile a été égalee, Racine en revendique l'honneur. D'autre part, le foyer de malice et de gaieté d'où longtemps notre littérature avait tiré, sinon sa flamme, du moins ses étincelles, n'avait fait, — noir encore et fumeux, dans Villon, Rabelais et Régnier, — que s'épurer, se clarifier en quelque sorte et non point s'éteindre, en passant par l'école de Malherbe ; et, tout à côté de Racine, n'avons-nous pas, la main dans la main, — groupe fraternel, — La Fontaine et Molière !

JEAN VAUDON.

Château d'Inglange, le 15 décembre 1881.



EUSTACHE DESCHAMPS

Vers 1320-1418

Eustache Deschamps naquit à Vertus, sur les Etats du comte de Champagne, vers 1320 et mourut au commencement du xv^e siècle. Il dut à son teint « noir et hallez » le sobriquet de *Morel*, moricaud, petit Maure.

Eustache Deschamps fut homme de guerre et magistrat. Après avoir achevé ses études à l'Université d'Orléans, il parcourut l'Égypte et la Syrie ; il fut même quelque temps captif chez les Sarrasins. A son retour en France, Charles V se l'attacha en qualité d'huissier d'armes. Charles VI le maintint dans ces fonctions.

Deschamps a la haine de l'Anglais qu'il a combattu comme soldat. Il fait des vœux non pas seulement pour que le sol de la France soit purgé de la présence de l'ennemi,

« Paix n'aurez jà, s'ils ne rendent Calais, »

mais pour que s'accomplisse la vieille prophétie de l'enchanteur Merlin. Cette prophétie annonce, comme chacun sait, la destruction de l'Angleterre :

Selon le Brut (1), de l'isle des Geans,
 Qui depuis fust Albion appelee,
 Peuple maudit, tar dis en Dieu creans,
 Sera l'isle de tous pointcs desolee.
 Par leur orgueil vient la dure journee
 Dont leur prophete Merlin
 Pronostica leur dolereuse fin,
 Quant il escript : Vië perdrez et terre.
 Lors monstrent estrangiez et voisins :
 « Au temps jadis estoyt cy Angleterre. »

Visaige d'anges (2) portez, mais la pensee
 De diable est en vous tou dissortissans
 A Lucifer.....
 Destruiz serez ; Grecs diront et Latins :
 « Au temps jadis estoyt cy Angleterre. »

Lors passeront Gauloys le bras marin,
 Le povre Anglet destruiront si par guerre,
 Qu'a donc diront tuit (3) passant ce chemin :
 « Au temps jadis estoyt cy Angleterre (4). »

C'est au souvenir de Crécy et de Poitiers,
 apparemment, qu'Eustache Deschamps se berçait
 de cet espoir. Hélas ! il était loin de prévoir Azin-
 court...

1. Le *Brut*, de Robert Wace, ouvre la série des romans de la Table ronde.

2. *Angli, angeli.*

3. Tous.

4. Si énergiques que soient ces vers, je ne vais pas jusqu'à dire avec Michelet que Deschamps semble comprendre « le caractère titanique et satanique de la patrie de Byron. » *Histoire de France*, t. IV, p. 322, en note.

Le même amour de la France lui inspirait des regrets touchants sur la mort du plus rude adversaire des Anglais, Bertrand du Guesclin :

Estoc d'oneur et arbre de vaillance,
 Cuer de lyon, espris de hardement,
 La flour des preux et la gloire de France,
 Victorieux et hardi combattant,
 Sage en vos faicts et bien entreprenant,
 Souverain homme de guerre,
 Vainqueur de gens et conquereur de terre,
 Le plus vaillant qui oncques fut en vie,
 Chascun pour vous doit noir vestir et querre(1) :
 Plourez, plourez, flour de chevalerie !

Est-ce un couplet de ballade qu'on vient de lire ou la strophe lyrique d'une ode envolée ? Ce genre léger, la ballade, consacré à la galanterie par les troubadours, Deschamps, le premier, l'a détourné vers la haute poésie, et je comprends que le nom de Béranger, — du Béranger des *Hirondelles*, des *Couplets sur Waterloo*, du *Chant du Cosaque*, des *Souvenirs du peuple*, — soit venu sur les lèvres de Michelet, quand il a rencontré sur le chemin de l'histoire le noble Champenois.

Ce couplet n'est pas un accident dans l'œuvre du poète. La ballade qui a pour refrain : « Fay ce que doiz et aviengne que peut », et cette autre où l'honneur est mis à sa place : « Mielx vault honneur que honteuse richesce », présentent le même caractère de gravité et d'élévation.

Tel gracieux rondeau rappelle Thibaut de Champagne et annonce déjà Charles d'Orléans.

1. Se plaindre, se lamenter ; du latin *queri*.

Plus volontiers, cependant, que la musette ou le hautbois, le sévère moraliste prend en main le fouet de la satire. Il a des épigrammes à l'adresse des juges, des princes, des soudards ; il flagelle sans pitié les courtisans, les mécréants, les spoliateurs. Il est du parti des faibles contre les violents. Témoin le poignant apologue, sous forme de ballade, que nous allons citer intégralement, malgré les obscurités du texte.

Enfin, son *Art de dicter* est un traité de rhétorique et de prosodie française qui mérite encore d'être feuilleté aujourd'hui. La Fontaine a emprunté plus d'une fable à ce volume du vieux poète.

BALLADE

En une grant fourest et lee (1)
 N'a gaires que je cheminoye,
 Où j'ay mainte beste treuvee ;
 Mais en un grant parc regardoye,
 Ours, lions et liepars veoye,
 Loups et renars qui vont disant
 Au povre bestail qui s'effroye :
 Sà, de l'argent ; sa, de l'argent (2).

1. Agréable.

2. Voici, à bien des siècles de distance le même sujet à peu de chose près, traité par un autre poète dont nous invoquons le nom tout à l'heure, Béranger. C'est une œuvre

La brebis s'est agenouillée,
Qui a répondu comme coye :
J'ay esté quatre foyz plumée
Cest an ci ; point n'ay de monnoye.
Le buef et la vache se ploye,
Là se complaignoit la jument.
Mais on leur respond toute voye :
Sà, de l'argent ; sà, de l'argent.

émouvante et forte, un petit drame où tous les mots comptent et qui n'est pas loin d'être parfait :

JACQUES

Jacque, il me faut troubler ton somme.
Dans le village, un gros huissier
Rôde et court, suivi du messier.
C'est pour l'impôt, las ! mon pauvre homme !
Lève-toi, Jacques, lève-toi,
Voici venir l'huissier du roi.

Regarde : le jour vient d'éclorre.
Jamais si tard tu n'as dormi.
Pour vendre, chez le vieux Remi,
On saisissait avant l'aurore.
Lève-toi, Jacques, lève-toi,
Voici venir l'huissier du roi.

Pas un sou ! Dieu ! je crois l'entendre,
Ecoute les chiens aboyer.
Demande un mois pour tout payer.
Ah ! si le roi pouvait attendre !
Lève-toi, Jacques, lève-toi,
Voici venir l'huissier du roi.

Pauvres gens ! L'impôt nous dépouille.
Nous n'avons, accablés de maux,
Pour nous, ton père et six marmots,
Rien que ta bêche et ma quenouille.
Lève-toi, Jacques, lève-toi,
Voici venir l'huissier du roi.

Où fust tel paroule trouvee
De bestes trop me merveilloye.
La chievre dist lors : Ceste annee
Nous fera moult petit de joye ;
La moisson où je m'attendoye
Se destruit par ne scay quel gent ;

On compte, avec cette mesure,
Un quart d'arpent, cher affermé ;
Par la misère il est fumé,
Il est moissonné par l'usure.
Lève-toi, Jacques, lève-toi,
Voici venir l'huissier du roi.

Beaucoup de peine et peu de lucre.
Quand d'un porc aurons-nous la chair ?
Tout ce qui nourrit est si cher,
Et le sel aussi, notre sucre !
Lève-toi, Jacques, lève-toi,
Voici venir l'huissier du roi.

Du vin soutiendrait ton courage ;
Mais les droits l'ont bien renchéri ;
Pour en boire un peu, mon chéri,
Vends mon anneau de mariage.
Lève-toi, Jacques, lève-toi.
Voici venir l'huissier du roi.

Réverais-tu que ton bon ange
Te donne richesse et repos ?
Que sont aux riches les impôts ?
Quelques rats de plus dans leur grange.
Lève-toi, Jacques, lève-toi,
Voici venir l'huissier du roi.

Merci (1), pour Dieu, et va ta voye !
Sà, de l'argent ; sà, de l'argent.

La truie, qui fut desesperée,
Dist : Il fault que truande soye
Et mes cochons ; je n'ay denree
Pour faire argent. — Ven de ta soye,
Dist li loups ; car où que je soye
Le bestail fault estre indigent ;
Jamais pitié de toi n'aroye :
Sà, de l'argent ; sà, de l'argent.

Quant celle raison fut finee,
Dont forment (2) esbahis estoye,
Vint a moi une blanche fee
Qui au droict chemin me ravoye,

Il entre ! ô ciel ! que dois-je craindre ?
Tu ne dis mot : quelle pâleur !
Hier, tu t'es plaint de ta douleur,
Toi qui souffres tant sans te plaindre.
Lève-toi, Jacques, lève-toi,
Voici monsieur l'huissier du roi.

Elle appelle en vain ; il rend l'âme.
Pour qui s'épuise à travailler,
La mort est un doux oreiller ;
Bonnes gens, priez pour sa femme.
Lève-toi, Jacques, lève-toi,
Voici monsieur l'huissier du roi.

1. Pitié!

2. Fortement.

En disant : « Se Dieux me doint (1) joye,
Ces bestes vont a court souvent ;
S'ont ce mot retenu sans joye :
Sà, de l'argent ; sà, de l'argént (2).

1. Me donne.

2. « Ce terrible refrain,—disons-nous avec M. Géroze,— qui retentit comme le cri rauque de l'oiseau de proie, jette l'effroi dans l'âme et inspire pour les victimes une pitié profonde. Jamais peut-être l'apologue n'a eu plus d'énergie et d'opportunité. — On voit, par cet exemple, que déjà fleurissait la ballade, et il convient de remarquer à quel point les entraves de ces petits poèmes ont été salutaires aux poètes, forcés de contenir leur pensée dans d'étroites limites, de la discipliner, de l'assouplir, pour qu'elle pût entrer convenablement dans un moule de forme précise... »

OLIVIER BASSELIN

***-1418

Pendant qu'Eustache Deschamps exhalait ainsi son indignation d'honnête homme et ses douleurs de citoyen, les tavernes des vaux de Vire retentissaient de refrains bachiques qu'improvisait, le verre en main, un Anacréon de village, foulon de son métier, — Olivier Basselin.

Les idées du chansonnier ne sont guère variées. La critique de l'eau, l'éloge du vin, du cidre et des ivrognes, voilà le thème habituel de ses inspirations

Le rythme, au contraire, est d'une richesse étonnante et d'une mélodie qui charme encore nos oreilles. Telle chanson, — *A son nez*, — a fourni le modèle des stances de Malherbe à Duperrier. Les strophes harmonieuses de l'*Ode au comte du Luc*, de Jean-Baptiste Rousseau, sortent du moule où Basselin a jeté le couplet suivant :

Ayant le dos au feu et le ventre à la table,
Estant parmi les pots et le vin delectable,
Ainsi comme un poulet,
Je ne me laisserai mourir de la pepie,
Quant en devray avoir la face cramoisie
Et le nez violet.

Ces chansons ne furent imprimées qu'en 1605 par les soins d'un avocat, Jean le Houx, compatriote de Basselin et chansonnier lui-même. Il est certain que l'éditeur a retouché, rajeuni les *Vaux-de-Vire* du vieux foulon normand. Nous ne serions même pas surpris qu'un jour ou l'autre ces poésies n'allassent rejoindre, parmi les « mystifications » célèbres, l'œuvre de Clotilde de Surville.

I

ÉLOGE DE NOÉ

Que Noé fut un patriarche digne !
Car ce fut luy qui nous planta la vigne
Et beust premier le jus de son raisin.
O le bon vin !

Mais tu estois, Lycurgue (1), mal habile,
Qui ne voulus qu'on beust vin en ta ville ;
Les beuveurs d'eau ne font point bonne fin.
O le bon vin !

1. On sait que le législateur de Sparte, pour bannir l'intempérance, institua des repas publics où tous les citoyens mangeaient ensemble, sans boire de vin. Les seuls esclaves, appelés ilotes, avaient la liberté de s'enivrer, afin que le spectacle de leur ivresse inspirât l'horreur du vin aux hommes libres.

Qui boit bon vin, il fait bien sa besongne.
On voit souvent vieillir un bon ivrongne,
Et mourir jeune un savant médecin.
O le bon vin !

Le vin n'est point de ces mauvais beuvraiges
Qui, beus par trop, font faillir les couraiges :
J'ay, quand j'en bois, le couraige herculin.
O le bon vin !

Puisque Noé, un si grand personnaige,
De boire bien nous a appris l'usage,
Je boirai tout. Fay comme moi, voisin !
O le bon vin !

II

HOMMAGE AU CIDRE

Ne laissons point seicher
Le passage des vivres.
Mais que (1) nous soyons ivres,
Nous nous irons coucher.

1. Lorsque. — Cette expression, *mais que*, est encore usitée aujourd'hui dans les villages de la basse Normandie.

- Noyons nostre soucy
En ce Doux-Dagorie (1).
Beuvons tous, je vous prie,
A l'hoste que voicy !

Il n'a point de regret
Au sidre qu'il nous donne ;
En eust il une tonne,
Il l'abandonneroit.

Voulez vous rien mander
Là bas à la rivière ?
Y avez vous affaire ?
Les tripes vay laver.

O soulas (2) des gosiers !
O tres bon jus de pomme !
Prions pour le bon homme
Qui planta les pommiers.

III

A SON NEZ

Beau nez, dont les rubis ont cousté mainte pippe (3)
De vin blanc et claret,

1. Le Doux-Dagorie est une pomme excellemment propre à faire du cidre.

2. Soulagement, consolation ; du latin *solatium*.

3. Le Dictionnaire de l'Académie définit la pipe : « Une grande futaille... qui contient un muid et demi, » c'est-à-dire quatre cent trente-deux litres.

Et duquel la couleur richement participe
Du rouge et violet ;

Gros nez ! qui te regarde à travers un grant verre,
Te juge encore plus beau :
Tu ne ressembles point au nez de quelque herre
Qui ne beoit que de l'eau.

Un coq d'Inde, sa gorge a toy semblable porte :
Combien de riches gens
N'ont pas si riche nez ! Pour le peindre en la sorte
Il faut beaucoup de temps.

Le verre est le pinceau, duquel on t'enlumine ;
Le vin est la couleur
Dont on t'a peint ainsy plus rouge qu'une guigne (1),
En beuvant du meilleur.

On dit qu'il nuit aux yeux, mais seront ils les maîtres ?
Le vin est guarison
De mes maux ; j'ame mieux perdre les deux fenestres
Que toute la maison.

1. Sorte de cerise douce.

IV

LA GUERRE ET LE VIN

Hardy comme un Cesar, je suis a ceste guerre,
 Où l'on combat armé d'un grant pot et d'un verre.
 Plus tost un coup de vin me perce et m'entre au corps
 Qu'un boulet qui cruel rend les gens si tost morts.

Le cliquetis que j'ame est celui des bouteilles !
 Les pippes, les bereaux (1) pleins de liqueurs vermeilles,
 Ce sont mes gros canons qui battent, sans faillir,
 La soif, qui est le fort que je vueil assaillir.

Je trouve, quant à moy, que les gens sont bien bestes,
 Qui ne se font plus tost au vin rompre les testes,
 Qu'aux coups de coutelas, en cherchant du renom ;
 Que leur chault (2), estant mort, que l'on en parle ou non ?

Il vaut bien mieux cacher son nez dans un grant verre,
 Il est mieux asseuré qu'en ung casque de guerre ;
 Poui cornette ou guidon suivre plutôt on doit
 Les branches d'hierre (3) ou d'if, qui montrent où l'on boit.

1. Sorte de cuvier ou de tonneau.

2. Que leur importe ? du vieux verbe *chaloir* ; en latin, *calere*.

3. De lierre, en latin *bedera*. — C'est aujourd'hui le gui de pommier qui sert d'enseigne aux auberges normandes.

V

LE SIÈGE DE VIRE

Tout a l'entour de nos remparts,
Les ennemis sont en furie :
Sauvez nos tonneaux, je vous prie !
Prenez plus tost de nous, soudards,
Tout ce dont vous aurez envie :
Sauvez nos tonneaux, je vous prie !

Nous pourrons apres, en beuvant,
Chasser notre merencolie :
Sauvez nos tonneaux, je vous prie !
L'ennemy qui est cy devant,
Ne nous veut faire courtoisie :
Vuidons nos tonneaux, je vous prie !

Au moins, s'il prend nostre cité,
Qu'il n'y trouve plus que la lie ;
Vuidons nos tonneaux, je vous prie !
Deussions nous marcher de costé,
Ce bon sidre n'espargnons mie :
Vuidons nos tonneaux, je vous prie !

CHRISTINE DE PISAN

1363-1431

Née à Venise, en 1363, Christine était fille de l'Italien Thomas Pisan, astrologue et secrétaire de Charles V. Elle fut élevée à la cour. Son père la fit instruire en toutes sortes de connaissances. Elle savait parfaitement le latin et un peu le grec. A quatorze ans elle épousa « un jone (jeune) escolier gradué, bien né et de nobles parents de Picardie, de qui les vertus passaient la richece ». Il s'appelait Etienne du Castel.

Elle perdit son mari, en 1402, et resta veuve avec trois enfants. Grâce à ses talents, elle parvint à sauver « son désolé mainage et à conduire la nef demouree en mer orageuse sans patron ». De 1399 à 1406, elle composa « quinze principaux ouvrages, sans compter les autres particuliers petits dictiez, lesquels tous ensemble contiennent soixante-dix cahiers de grant volume ».

Elle repoussa les offres qui lui furent faites par Henri IV, roi d'Angleterre et par Galéas Visconti,

duc de Milan. Elle resta fidèlement attachée à Charles V.

C'est à la sollicitation de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, qu'elle composa *Le Livre des faicts et bonnes meurs du bon roy Charles*. « On y sent l'âme de l'histoire, » a dit un juge sévère (1). Et ceci n'est pas un mince éloge après l'insouciance de Froissart.

Bien que ses vers soient inférieurs à sa prose, on en peut citer quelques-uns qui ne manquent pas de délicatesse et même d'une certaine grâce.

Les Dictiez se composent principalement de ballades, de lais, de virelais et de rondeaux.

Le Dict de la Pastoure est écrit tout entier dans le mètre, si difficile à manier, du vers de sept syllabes. Christine y dépeint ses occupations des champs et ses ébats avec ses compagnes :

Nul n'y avoit si povreté
Qui ne fust riche d'amis.

Dans *les Dicts moraux* elle fait en quelque sorte l'éducation de son fils.

On sait que M. Quicherat a inséré dans le *procès* de Jeanne d'Arc le poème de la Pucelle, publié pour la première fois par M. Jubinal.

Christine ne connut de Jeanne d'Arc que sa mission et ses premiers succès. Elle eut pour elle un chant de triomphe et pas un doute sur l'expulsion des Anglais. De sa voix défaillante, elle leur disait en vers prophétiques :

1. M. Nisard, *Histoire de la Littérature française*, t. I, p. 78.

Jà cuidiés (1) France avoir gaingniee,
 Et qu'elle vous deust demourer :
 Autrement va, faulse mesgniee (2) !
 Vous ires ailleurs tabourer (3),
 Se ne voulez assavouer
 La mort, comme vos compaignons,
 Que loups porroient bien devouer,
 Car mors gisent par les sillons.

Ce dernier vers est très beau.

Les contemporains de Christine en font le plus bel éloge. Martin Franc (4), quelques années après sa mort, l'égalait, — on ne marchandait pas la louange en ce temps-là, — pour l'éloquence, à Cicéron ; pour la sagesse, à Caton. Quatre-vingts ans plus tard, Marot écrit encore (5) :

D'avoir le prix en science et doctrine
 Bien mérita de Pisan la Christine.

Maître Clément eut pu ajouter le prix de vertu ; car, toute sa vie, elle honora son sexe par l'irréprochable pureté de ses mœurs.

1. Vous croyiez.
2. Engeance.
3. Faire tapage.
4. V. *le Champion des Dames*.
5. *Rondeau XXII*.

I

LES TRISTESSES DE LA SÉPARATION

A ÉTIENNE DU CASTEL, SON MARI.

« ... Or me voulez-vous occire,
Ma douce amour, mon dous sire,
Qui jà vous voulez partir!
Morte une fois, sans mentir,
Me trouverez au retour ;
Car je ne puis par nul tour
Souffrir longuement tel peine. »

Et cil (1) a donc m'apaisoyt
Doucement, et me baisoyt
Disant : « Ma bele maitresse,
Pour Dieu ! ceste grant destresse,
Ostez ; car trop il m'en poyse (2) !
Il convient que je m'envoyse (3) ;
Mais je reviendray briefment.
Ainsy à Dieu vous comment (4). »
Me disoit cil que je baisoye
Cent foys ; et grand dueil faisoye
Au departir, et toute heure
Tant com duroit la demeure.

1. Celui-ci.

2. Il m'en coûte.

3. Que je m'en aille.

4. Confie ; du latin *commendare*.

II

BALLADE (1)

Tant me prië (2) tres doucement
 Celui qui moult bien le scet faire,
 Tant a plaisant contenment,
 Tant a beau corpz et doulz viaire,
 Tant est courtois et debonnaire,
 Tant oy de luy de granz bien dire,
 Qu'a peine le puis escondire.

Il me dist si courtoisement,
 En grant doutance de meffaïre,
 Comment il m'aime loïaument
 Et de dire ne se peult taire,
 Que neant seroit du retraire ;
 Et puis si doucement souspire
 Qu'a peine le puis escondire.

Si suis en trop grant pensement
 Que je feray de ceste affaire,
 Car son plaisant gouvernement,
 Veuille ou non, amours me fait plaïre.
 Et si ne se veuil mie attraïre,
 Mais mon cueur vers lui si fort tire
 Que je ne le puis escondire.

1. Christine nous avertit quelque part qu'il faut tenir ses vers d'amour

..... à esbatement,
 Sans y gloser mauvaïsement.

Cette ballade n'est donc qu'un jeu d'esprit et de sentiment. M. Géruzez le croit aussi, en accordant qu'il est délicat et ingénieux. Le fin critique va même jusqu'à trouver cette pièce d'un sentiment plus vrai que celles qu'on admire le plus dans Charles d'Orléans.

2. Le tréma indique que la voyelle forme une syllabe.

ALAIN CHARTIER

1386-1458

« C'est le père de l'éloquence française, » disaient de lui ses contemporains. Etienne Pasquier le compare à Sénèque, Jean Le Maire des Belges au Dante ; Pierre Fabry le propose comme modèle « à la jeunesse curieuse de la poésie française » ; Octavien de Saint-Gelais et Marot (1) ne lui ont pas non plus marchandé l'éloge. Jean le Masles, qui a commenté *le Bréviaire des Nobles*, assure que l'on obligeait les pages et les jeunes gentilshommes à en apprendre et réciter chaque jour quelques fragments. Personne n'ignore que Marguerite d'Écosse, femme du dauphin qui fut depuis Louis XI, passant par une salle où Alain était endormi, lui donna un baiser sur la bouche. — « Ce n'est pas à l'homme, dit-elle aux seigneurs de sa suite, que j'ai donné ce

1. En maistre Alain Normandië prend gloire.

Et ailleurs :

J'ai leu Alain, le tres noble orateur.

M.:ROT.

baiser, mais à la précieuse bouche de laquelle sont yssus et sortis tant de bons mots et vertueuses sentences. »

C'est un trait de l'histoire de notre poésie, — on l'a justement remarqué, — que les grandes admirations n'ont pas attendu les grands talents.

Villemain accorde à la prose d'Alain Chartier, notamment dans le *Traité de l'Espérance*, « un commencement d'élégance et d'harmonie ». — « Ses vers, dit-il, sont rudes et plats... Il y a cependant, dans son poème des *Quatre Daeus*, quelques traits d'une expression touchante. »

En écrivant ces lignes, Villemain pensait sans doute à cette malheureuse femme qui déplore, sur le champ de bataille d'Azincourt, la mort de son chevalier. Elle s'indigne contre les fuyards et s'écrie :

..... Dieu en aît l'ame !
 Leur fuyte est cause, a leur grant blasme,
 De ma perte et de leur diffame !
 L'eusse je fait, moy qui suis fame ?

Ce dernier vers nous semble d'une belle précision et d'une vivacité de sentiment admirable.

En parlant des fanfarons sans courage, le poète dit encore :

Ils ne sont bons qu'à seoir au banc sous cheminees,
 Quant leurs bouches sont avinees,
 Et qu'ils ont les bonnes vinees
 Lors contents de leurs destinees...

Alain Chartier, né à Bayeux, fut successivement secrétaire des rois Charles VI et Charles VII.

PRINTEMPS

• • • • •
 Tout autour, oiseaux volletoient,
 Et si tres doucement chantoient,
 Qu'il n'est cueur qui n'en fust joyeux :
 Et en chantant, en l'air montoient,
 Et puis l'un l'autre surmontoient
 A l'estrivee (1) à qui mieux mieux.

Le temps n'estoit mië nueux,
 De bleu estoient vestus les cieux,
 Et le beau soleil cler luisoit.
 Violettes croissoient par lieux,
 Et tout faisoit ses devoirs, tieux (2)
 Comme nature le duisoit.

Oiseaux en buissons s'assembloient ;
 L'un chantoit ; les autres doubloient
 Leurs gorgettes, qui verboyent
 Le chant que nature a appris,

1. Faire *étriver* quelqu'un, s'emploie encore aujourd'hui, au pays d'Alain Chartier, dans le sens d'*agacer pour rire*.

2. Tout.

Et puis l'un de l'autre s'embloient,
Et point ne s'entre ressembloient
Tant en y eut, que ils sembloient
Fors a estre en nombre compris.

Les arbres regarday flourir,
Et lievres et lapins courir.
Du printemps tout s'esjouissoit.
Là semblait amour seignourir (1).
Nul n'y peut vieillir, ne mourir,
Ce me semble, tant qu'il y soit.

Des herbes un flair doux yssoit,
Que l'air sery adoucissoit ;
Et en bruyant par la valee
Un petit ruisselet passoit
Qui les pays amoëtissoit (2),
Dont l'onde n'estoit pas salee.

Là buvoyent les oysillons,
Après que de maints grisillons,
De mouschettes et papillons,
Ils avoyent pris leur pasture.
De l'autre part fut la closture
D'un pré gracieux où nature
Sema les fleurs sur la verdure,
Blanches, jaunes, rouges et perses ;
D'arbres flouris fut la ceinture,
Aussi blancs que si neige pure
Les couvroit. Ce sembloit peinture,
Tant y eut des couleurs diverses !...

1. Régner en maître.

2. Humectait. *Moi'e*, un peu humide, se dit toujours ; du bas latin *musteus*, « juteux », *mustum*, moût.

CHARLES D'ORLEANS

1391-1465

La poésie de Charles d'Orléans est la dernière fleur et la plus charmante de l'esprit chevaleresque; ou plutôt, dirai-je avec M. Gérúzez (1), en style de moissonneur, — et dans une anthologie, quel autre style conviendrait davantage?, — c'est un regain, une floraison nouvelle.

Aucun lettré n'ignore, en effet, que le quatorzième siècle fut pour les sentiments tendres et délicats comme une morte-saison. C'est justement que j'appliquerai à Charles d'Orléans le poétique hommage qu'il rendait lui-même, dans une satire de l'hiver, au printemps :

Yver fait le soleil ès cieulx
Du mantel des nuës couvrir :
Or maintenant, loué soit Dieux,
Vous estes venu esclersir
Toutes choses et embellir;
Yver a sa peine perdue,

1. *Histoire de la Littérature française depuis ses origines jusqu'à la Révolution*, 2 vol. in-8°, t. I, p. 277. Paris, 1861.

Car l'an nouvel l'a faict bannir
A vostre joyeuse venue.

Cette seconde et tardive floraison est due peut-être à un rayon du soleil d'Italie. Charles eut pour mère Valentine de Milan,

Il n'avait pas encore dix-sept ans que son père, Louis d'Orléans, tombait sous le poignard de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, et que sa mère mourait de chagrin, l'année même de son deuil.

Sur son lit de mort, Valentine de Milan avait chargé ses enfants de venger leur père. Charles se ligue avec les ducs de Bourbon et de Berry ; mais il n'était pas trempé pour ce rôle héroïque. Sans doute il paya de sa personne ; il devint même le chef des Armagnacs ; mais sa personne n'était taillée ni à vaincre ni à dominer.

A Azincourt, il est prisonnier des Anglais et conduit en Angleterre. Il y fut gardé vingt-cinq ans.

Cette captivité nous a valu le volume de poésie « le plus original du xv^e siècle », au jugement de Villemain, « le premier ouvrage où l'imagination soit correcte et naïve, où le style offre une élégance prématurée, où le poète, par la douce émotion dont il était rempli, trouve de ces expressions qui n'ont point de date, et qui, étant toujours vraies, ne passent pas de la langue et de la mémoire d'un peuple. Sans doute, quelques empreintes de rouille se mêlent à ces beautés primitives ; mais il n'est pas d'étude où l'on

puisse mieux découvrir ce que l'idiome français, manié par un homme de génie, offrait déjà de créations heureuses (1). »

Toutefois, il faut en prendre son parti, et ne chercher dans les vers du prisonnier des Anglais ni un cri de douleur sur le meurtre de son père, ni une larme sur la mort de sa mère, ni un gémississement patriotique au souvenir d'Azincourt, ni un mouvement de pitié pour le supplice de Jeanne d'Arc (2).

Un jour, cependant, il lui est arrivé de s'attendrir au nom de son pays, et ses vers ont alors « le charme d'un demi-sourire au milieu des pleurs » (3) :

En regardant vers le país de France,
 Ung jour m'avint à Dovre sur la mer,
 Qu'il me souvint de la douce plaisance
 Que souloyë ou (4) dit país trouver.
 Si commençay de cueur à souspirer ;
 Combien certes que grant bien me faisoit ;
 De veoir en France que mon cueur amer(5) doit.

.....
 Alors chargeay en la nef d'Esperance
 Tous mes souhaitz, en les priant d'aler
 Oultre la mer, sans faire demourance,
 Et à France de me recommander.

Mais, ce qu'il regrette au fond et surtout, c'est

1. *Tableau de la Littérature au moyen âge*, 2 vol. in-12, t. II, p. 196. Paris, 1865.
2. Cf. Gérusez, *loc. citat.*, pp. 278 et 279.
3. Ἐδάκρουν γιλάσασα, Homère.
4. Au.
5. Aimer.

le soleil du pays natal, « le soleil raiant, cler et beau, » c'est le mois de mai, la paisible volupté d'une vie nonchalante; ce sont les danses et les amours. Rien n'est viril dans Charles d'Orléans. Il en est toujours aux ballades et aux rondeaux. L'âge ne l'a ni fortifié ni mûri; et, quand les rides sont venues, « elles ont sillonné les traits efféminés d'un adolescent sexagénaire » (1).

I

RONDEL

Les fourriers d'esté sont venuz
 Pour appareiller son logis;
 Et ont faict tendre ses tappis,
 De fleurs et verdure tissuz.

En estandant tappiz veluz
 De vert herbe par le païs,
 Les fourriers d'esté sont venuz
 Pour appareiller son logis.

Cueurs d'ennuy piécà morfonduz,
 Dieu mercy, sont sains et jolis;

1. Gérusez, *loc. cit.*

Allez vous en, prenez païs,
Yver, vous ne demourez plus.

Les fourriers d'esté sont venuz (1).

II

RONDEL (2)

Le temps a laissié son manteau
De vent, de froidure et de pluye,
Et s'est vestu de broderye,
De soleil raiant, cler et beau.

Il n'y a beste ne oyseau,
Qui en son jargon ne chante ou crye ;
Le temps a laissié son manteau
De vent, de froidure et de pluye.

1. « Le plus souvent, dit Michelet, en parlant de ces petites pièces, c'est un chant d'avril et d'alouette. La voix n'est ni forte ni soutenue, ni profondément passionnée. C'est l'alouette, rien de plus. Ce n'est pas le rossignol. »

2. Sous le rapport de l'art, ce rondeau est remarquable. Les rimes masculines et les rimes féminines sont habilement entrelacées. — On sait que le mélange alternatif des rimes masculines et des rimes féminines n'était encore suivi, au xv^e siècle, que dans quelques pièces en vers d'inégale mesure.

Riviere, fontaine et ruisseau
 Portent en livrée jolie
 Gouttes d'argent d'orfaverie :
 Chascun s'abille de nouveau.

Le temps a laissé son manteau
 De vent, de froidure et de pluye.

III

BALLADE

CHARLES D'ORLÉANS DÉMENT LA NOUVELLE DE SA MORT (1)

Nouvelles ont couru en France,
 Par maints lieux que j'estoyë (2) mort ;
 Dont avoient (3) peu de plaisance

1. L'expression de cette ballade est naïve, ingénue, familière ; elle n'est nulle part vulgaire ni triviale. C'est en cela que consiste la supériorité de Charles d'Orléans sur Villon, lequel aurait mieux valu, nous dit Marot, « s'il avait demeuré en la cour des rois et des princes, où les jugements s'amendent et les langages se polissent. » Il est vrai que Villon ne s'affadit jamais et que sa langue est celle du peuple de Paris. — Le refrain de cette pièce est d'une bonhomie malicieuse qui fait penser à La Fontaine.

2. Ce mot a trois syllabes.

3. *Id.*

Aucuns qui me hayënt (1) à tort ;
 Autres en ont eu des confort,
 Qui m'ayment de loyal vouloir,
 Comme mes bons et vrais amis ;
 Se (2) fais à toutes gens savoir
 Qu'encore est vive la souris.

Je n'ay eu ne mal, ne grevance (3),
 Dieu mercy, mais suis sain et fort,
 Et passe temps en esperance
 Que paix, qui trop longuement dort,
 S'esveillera, et par accort
 A tous fera liesse avoir ;
 Pour ce, de Dieu soient maudis
 Ceux qui sont dolens de véoir
 Qu'encore est vive la souris.

Jeunesse sur moy a puissance,
 Mais vieillesse fait son effot
 De m'avoir en sa gouvernance ;
 A present faillira son sort,
 Je suis assez loing de son port,
 De pleurer vueil garder mon hoï (4),
 Loué soit Dieu de paradis,
 Qui m'a donné force et pover,
 Qu'encore est vive la souris,

Nul ne porte pour moy le noir,
 On vend meilleur marchié drap gris ;
 Or tiengne chascun, pour tout voir,
 Qu'encore est vive la souris.

1. Trissyllabique.
2. Ainsi, c'est pourquoi.
3. Peine, chagrin.
4. Héritier ; du latin *haeres*.

Es^{poir} plus ne l'esveillera,
Ce beau menteur plain de promesse.

Pour ce mon cueur, se tu me celles
Reconfort, quand vers toy vendra,
Tu feras mal, car tes querelles
J'ay gardées, or y perra (1) :
Adviengne qu'advenir pourra !
Je suis gouverné par Vieillesse,
Qui de legier n'escoutera
Ce beau menteur plain de promesse (2)!

VI

CHANSON

Petit mercier, petit panier !
Pourtant se je n'ay marchandise
Qui soit du tout à votre guise,
Ne blasmez pour ce mon mestier ;

1. Paraîtra.

2. Sans doute, il y a dans cette pièce, d'un tour ingénieux et facile, un reste de négligence et de dureté qui arrête quelque peu le lecteur. Mais, comme disait Villemain, c'est une épreuve, une pierre de touche certaine pour démêler d'avec les contrefaçons modernes, — les poésies de Clotilde de Surville, par exemple, — ce qui porte la date véritable du moyen âge.

Je gagne denier a denier :
 C'est loing du tresor de Venise ;
 Petit mercier, petit panier !
 Pourtant se je n'ay marchandise ?

Et tandis qu'il est jour ouvrier (1),
 Le temps perds, quant à vous devise (2).
 Je voys (3) parfaire mon emprise (4),
 Et parmi les ruës (5) crier :
 Petit mercier, petit panier !

VII

RONDEL (6)

Crié soit à la clochete
 Par les ruës (7), sus et jus,
 Fredet, on ne le voit plus ;
 Est il mis en oubliete ?

1. Ce mot n'a que deux syllabes dans ce vers.
2. Tandis que je porte avec vous.
3. Je vais.
4. Entreprise.
5. Ce mot est dissyllabique.
6. Son ami Frédet, sous prétexte de mariage, se tenait trop longtemps à l'écart. Charles, d'Orléans s'avise, pour le rappeler, de faire courir ce plaisant rondeau. — Est-ce que ces petits vers de sept pieds n'ont pas le son vif et net d'une clochette gaiement agitée ?
7. Dissyllabique.

Jadis il tenoit bien conte
De visiter ses amis ;
Est il roy, ou duc, ou conte,
Quant en oubly les a mis ?

Banny à son de trompette !
Comme marié confus,
Entre chartreux, ou reclus,
A t il point faict sa recrete ?

Crié soit à la clochete,
Par les ruës, sus et jus,
Fredet, on ne le voit plus ;
Est il mis en oubljete !

FRANÇOIS VILLON

1431-1500

A son retour en France, Charles d'Orléans fit de son château de Blois une sorte d'académie où les beaux esprits du voisinage luttèrent, comme en un tournoi, pour emporter le prix de la ballade et du rondeau.

Un jour, se présente au cercle certain écolier sans souci, sans vergogne, tapageur et libertin, un enfant de Paris, comme on disait alors.

Le concours, ce jour-là, roulait sur ce texte : « Je meurs de soif auprès de la fontaine. » Gilles des Ormes, Caillau, tous les poètes ordinaires du prince, le prince lui-même, travaillèrent à l'envi ; il fallut pourtant rendre les armes à ce vagabond mal en point, mal nippé,

Sentant la hart de cent pas à la ronde (1),

mais, à l'escrime des vers, jouteur incomparable, François Villon, — ou plutôt, François Corbueil, car son premier larcin a été de voler son nom à un vieux professeur chez lequel on l'avait mis

1. Marot.

à l'école. — François Villon ne fit qu'entrer au château de Blois et sortir. Il n'était pas homme à se plaire en si noble compagnie ; il n'était pas homme non plus à se plier à l'étiquette des cours. Il lui fallait ses coudées franches, ses *franches repues*, dût cette vie déshonorée le mener à la potence. Elle l'y mena, en effet, — au pied, du moins.

« Né de Paris, emprès Pontoise », comme il le dit lui-même, de parents pauvres, l'année même où mourait Jeanne d'Arc (1431), Villon eut tous les goûts et aussi tous les vices de la basoche. Plus d'une fois il a été enfermé au Châtelet pour avoir détroussé les petits marchands, insulté les soldats du guet ou volé des rôtis et de la pâtisserie. Des délits plus graves, — M. Nisard ne veut pas croire à un crime (1), — le firent condamner à être pendu avec cinq de ses compagnons. A la veille du supplice, il compose son épitaphe sous forme de ballade. Cette poésie patibulaire est d'un réalisme effrayant. En voici quelques vers :

La pluye nous a debuez (2) et lavez
 Et le soleil dessechez et noirciz ;
 Piës, (3) corbeaux, nous ont les yeux cavez
 Et arraché la barbe et les sourcilz ;
 Jamais nul temps nous ne sommes rassiz ;
 Puis çà, puis là, comme le vent varie,
 A son plaisir, sans cesser nous charrie,
 Plus becquetez d'oyseaux que dez à couldre (4) :

1. *Histoire de la Littérature française*, t. I. p. 210.

2. Lessivés.

3. Ce mot est ici de deux syllabes.

4. Picotés par les becs des oiseaux, comme les dés le sont par l'aiguille.

Hommes, icy n'usez de mocquerie,
Mais priez Dieu que tous nous vueille absouldre.

Quoique résigné à mourir, il en appela, contre l'usage, de la sentence du Châtelet au Parlement. La peine de mort fut commuée en celle du bannissement.

L'habitude du vice le rejette bientôt entre les mains des gens d'armes. De nouveau le voilà condamné, pour je ne sais quelle entreprise, à être pendu haut et court. Fort à propos il apprend que Charles d'Orléans vient d'être père. Il improvise d'aimables stances en l'honneur de cette enfant qui sera la princesse Marie. Il les adresse à l'heureux père. Elles arrivent à temps. Charles ose parler de clémence à Louis XI. Encore une fois Villon est sauvé.

Au demeurant, Villon était-il complètement dépravé? Nous ne le pensons pas. Sa faiblesse est incurable, il est vrai, mais son repentir est sincère. Le fond généreux de sa nature subsiste sous les souillures. Il n'accuse personne que soi de ses vices. Il sent le prix des bienfaits. Il aime sa mère :

..... Ma pauvre mere,
Qui pour moi eut douleur amere,
(Dieu le sait) & mainte tristesse.

Il lui lègue une ballade touchante où il affirme sa dévotion à la sainte Vierge. Il soutenait trois orphelins,

Trois petits enfants tous nudz.

Il a des vers éloquents sur l'autre vie, et, les larmes aux yeux, il les adresse à ses compagnons de débauche. Il aime son pays ; il a trouvé des accents de patriotique colère contre ceux « qui mal voudroient au royaume de France ». Tout n'est pas désespéré, remarque à bon droit M. Géruzez (1), dans l'âme des pécheurs qui n'oublie ni Dieu ni leur pays.

Eh bien, cet escroc, ce gibier de potence, avait une âme de poète, et dans une vie honteuse et un siècle grossier, il a eu quelques inspirations que Villemain égale à ce que, dans une civilisation éclairée, un génie délicat et pur peut exprimer de plus touchant (2).

M. Nisard a sur Villon une très belle étude et savamment nuancée, qui justifie fort bien Boileau de l'avoir mis en tête de nos vieux poètes.

Pour le sévère critique, Villon est novateur tout à la fois dans les idées et dans la forme. Charles d'Orléans continue *le Roman de la Rose*. Chez lui, trop souvent l'influence de Guillaume de Lorris est visible. Trop souvent il est escorté de Bel-Accueil, de Liesse, de Dangier, de Longue-Attente, de Faux-Semblant, de toutes les froides allégories du moyen âge et d'un savoir indigeste. Villon n'imité personne. Le premier, il a fait jaillir la poésie de son cœur. Ses vers lui sont inspirés par sa vie, ses malheurs, ses amours, par ses vices. Il tire ses images des fortes impressions qu'il reçoit de son temps. Il trouve des accents de

1. *Histoire de la Littérature française*, t. II, p. 292.

2. *Tableau de la Littérature au moyen âge*, t. II, p. 243.

gaieté franche et des traits de mélancolie inconnus avant lui. Le premier, il a créé des expressions vives, pittoresques, originales, durables. Son style, en apparence plus difficile à comprendre, à la première lecture, que celui de Charles d'Orléans, est plus vrai, plus senti, plus français. C'est le français du peuple, le français de la rue et de la halle, si vous voulez. Mais de cet étrange berceau sort notre poésie moderne ; d'autres viendront qui feront de cette fille du peuple la muse charmante et sévère du XVII^e siècle.

I

BALLADE

DES DAMES DU TEMPS JADIS (1)

Dictes moy où, n'en quel pays,
Est Flora, la belle Romaine ;

1. Dans une seconde ballade, Villon passe aux hommes, & demande où est le pape Calixte, où est Alphonse le roi d'Aragon, & Arthur le roi de Bretagne, & Lancelot, & Charles VII, & Du Guesclin.

Mais où est le preux Charlemagne ?

Voilà la plaintive réponse qu'il fait lui-même à sa question.

Enfin, dans une troisième ballade, posant sa pensée d'une manière plus large, et, comme pour en finir, il demande où sont les preux, les héraultz, les trompettes, et il répond tristement :

Autant en emporte .ly vens !

Archipiada, ne Thaïs,
 Qui fut sa cousine germaine ;
 Echo, parlant quand bruyt on maine
 Dessus riviere ou sus estan,
 Qui beauté eut trop plus qu'humaine ?
 Mais où sont les neiges d'antan ? (1)

Où est la très sage Heloïs ?

• • • • •
 Semblablement où est la royne
 Qui commnada que Buridan
 Fust jetté, en ung sac, en Seine?
 Mais où sont les neiges d'antan ?

La reine Blanche comme ung lys,
 Qui chantoit à voix de Sereine (2) ;
 Berthe au grand pied, Bietris, Allys ;
 Harembourges, qui tint le Mayne ;
 Et Jehanne, la bonne Lorraine,
 Qu'Anglois bruslerent à Rouen ;
 Où sont-ilz, Vierge souveraine ?
 Mais où sont les neiges d'antan (3) ?

1. De l'an passé.

2. Sirène.

3. « Voilà bien, s'écrie M. Gérusez, la poésie qui consiste surtout en sentiment, en mouvements, en images. Parmi ces regrets pour tant de beautés à jamais évanouies, et qui se sont fondues comme la neige de l'an passé, combien le cœur est touché au nom de cette bonne Lorraine, libératrice de la France, martyre des Anglais, longtemps flétrie, tardivement réhabilitée, et qui n'est pas encore une sainte ! Que de gloire, quelles souffrances, combien de reproches contenus dans ces mots si simples et si pénétrants ! »

« C'est le charme d'Horace et d'Anacréon, écrit de son côté Villemain. Rien de plus mélancolique et de plus

II

BALLADE

Je congnois bien mouches en laict ;
Je congnois à la robe l'homme ;
Je congnois le beau temps du laid ;
Je congnois au pommier la pomme,
Je congnois l'arbre a veoir la gomme ;
Je congnois quant tout est de mesme ;
Je congnois qui besongne ou chomme ;
Je congnois tout, fors que moy mesme ;

Je congnois pourpoint au collet ;

aimable que cette évocation des beautés célèbres, ces paroles gracieuses, et cette chute uniforme qui les renvoie toutes au néant, et les fait disparaître, comme la neige de l'an passé.»

Charles d'Orléans avait exprimé, avec quelque délicatesse, la même idée :

Au vieil temps, grand renom couroit
De Cryseis, d'Iseult et d'Helene,
Et maintes autres qu'on nommoit
Parfaictes en beauté haultaine ;
Mais au derrain (*enfin*) en son domaine
La mort les prist piteusement.
Par quoy puis veoir clairement
Ce monde n'est que chose vaine.

Je congnois le moine à la gonne (1) ;
Je congnois le maistre au valet ;
Je congnois au voyle la nonne ;
Je congnois quant piqueur jargonne ;
Je congnois folz nourriz de cresse ;
Je congnois le vin à la tonne ;
Je congnois tout, fors que moy mesme.

ENVOI

Prince, je congnois tout en somme ;
Je congnois coulourez et blesmes ;
Je congnois mort qui nous consomme ;
Je congnois tout, fors que moy mesme (2).

1. Robe.

2. La pensée est nette, le tour vif, l'expression forte, la philosophie enjouée tout à la fois et profonde. C'est apparemment une de ces pièces qui faisait dire à Marot : « Villon, c'est le meilleur poète parisien qui se trouve, et je m'esbahis comment les imprimeurs de Paris et les enfants de la ville n'en ont eu plus grand soin. » On sait que Marot, par ordre de François I^{er}, fit paraître (Paris, 1533, un vol. petit in-8°) une édition de ce poète plus soignée.

III

VILLON PLEURE SES FAUTES

Extrait du *Grand Testament* (1).

Je plains le temps de ma jeunesse,
Auquel j'ay plus qu'autre gallé (2),
Jusqu'à l'entrëe de vieillesse ;
Car, son partement (3) m'a celé (4).
Il ne s'en est à pied allé
N'a cheval. Las ! et comment don (5) ?
Soudainement s'en est volé (6),
Et ne m'a laissé quelque don.

1. Il y a aussi, dans les œuvres de Villon, le *Petit Testament*. — « *Le Petit Testament*, dit M. Campaux, qui a publié une savante et complète monographie de Villon (Paris, 1859), se compose de quarante-cinq octaves qui se balancent chacune sur trois rimes croisées, dont vingt-cinq de legs, encadrées entre un préambule plein d'émotion et une sorte d'épilogue qui de religieux devient bien vite burlesque, par un de ces soubresauts qui ne sont pas rares chez Villon. »

2. Fait le libertin.
3. Départ.
4. Caché.
5. Pour *donq*.
6. S'est envolé.

Allé s'en est, et je demeure
 Pauvre de sens et de savoir,
 Triste, failly, plus noir que meure (1).
 Je n'ay ne cens, rente, n'avoir :
 Des miens le moindre (je dy voir)
 De me desavouer s'avance :
 Oublians naturel devoir,
 Par faute d'un peu de chevance (2) ...

Hé Dieu ! se j'eusse estudié,
 Ou temps de ma jeunesse folle,
 Et à bonnes meurs dedié,
 J'eusse maison et couche molle !
 Mais quoy ! je fuyoye (3) l'escole,
 Comme fait le mauvais enfant.
 En escrivant ceste parole,
 A peu (4) que le cueur ne me fend...

Où sont les gratieux gallans,
 Que je suivoye au temps jadis,
 Si bien chantans, si bien parlans,
 Si plaisans en faicts et en dictz ?
 Les aucuns sont morts et roydis ;
 D'eulx n'est-il plus rien maintenant ?
 Repos ayënt en paradis,
 Et Dieu sauve le remenant (5) !

1. La mûre.

2. Richesse.

3. Trissyllabique.

4. Peu s'en faut.

5. Celui qui demeure, qui vit encore ; du latin *remanere*.

— M. Nisard admire justement l'accent et la nouveauté de ces couplets.

IV

LA MORT

Extrait du *Grand Testament*.

Pauvre je suis de ma jeunesse,
De pauvre et de petite extrace (1) ;
Mon pere n'eut onq' grand'richesse,
Ni son ayeul nommé Erace ;
Pauvreté tous nous suyt et trace ;
Sur les tombeaux de nos ancestres,
(Les ames desquels Dieux embrasse!)
On n'y veoit couronnes ne sceptres.

De pauvreté me guementant (2),
Souventes foys me dit le cueur :
Homme, ne te doulouse (3) tant
Et ne demaine tel douleur,
Si tu n'as tant que Jacques Cueur (4) ;
Mieux vaut vivre soubz gros bureaux (5)
Pauvre, qu'avoir esté seigneur,
Et pourrir soubz riches tombeaux ...

1. Origine.
2. Me plaignant.
3. Ne te plains.
4. Grand argentier de France.
5. Etoffe de bure.

Si ne suis (bien le considere)
 Fils d'ange portant diademe
 D'estoile ni d'autre sidere ;
 Mon pere est mort : Dieu en ait l'ame !
 Quant est du corps, il gist sous lame, (1) !
 J'entends que ma mere mourra ;
 Et le sçait bien la povre femme :
 Et le filz pas ne demourra.

Je congnois que povres et riches,
 Sages et fols, prestres et lais (2),
 Nobles, vilains, larges et chiches,
 Petits et grans, et beaux et laids,
 Dames à rebrassez colletz (3),
 De quelconque condiction,
 Portant atours et bourrelets,
 Mort saisit sans exception.

Et meure Paris ou Helene,
 Quiconque meurt, meurt à douleur.
 Celluy qui pert vent et alaine,
 Son fiel se creve sur son cueur ;
 Puis sue, Dieu sait quelle sueur,
 Et n'est qui de ses maux l'allege,
 Car enfants n'a frere, ne seur,
 Qui lors vousist estre son pleige (4).

La mort le fait fremir, pallir,
 Le nez courber, les veines tendre,
 Le col enfler, la chair mollir,

1. Tombeau.
2. Laïcs.
3. L'habit des dames du temps de Villon, la fraise montée.
4. Sa caution.

Jointes (1) et nerfs croistre et estendre.
 Corps féminin qui tant est tendre,
 Polly, souëf(2), si precieulx,
 Te fauldra il ces maulx attendre?
 Ouy, ou tout vif aller ès cieux(3).

V

SUR L'AUTRE VIE

Icy n'y a ne rys, ne jeu ;
 Que leur vault avoir eu chevances (4) ;
 N'en grans lits de paremens géu (5),
 N'engloutir vin en grasses panses,
 Mener joyë, festes et danses,
 Et de ce prest estre à toute heure ?
 Tantost faillent telles plaisances,
 Et la coulpe si en demeure.

Quant je considere ces teste
 Entassees en ces charmiers,
 Tous furent maistres des requeste

1. Articulations.

2. Suave.

3. L'idée de la mort, a dit Gêruzez, est celle qui inspire le mieux Villon : aucun poète, aucun orateur n'a surpassé la vérité poignante, l'énergie pathétique, la douceur attendrissante des vers qu'on vient de lire.—Voilà, remarque à son tour M. Nisard, des beautés de toutes sortes : traits de sentiment, peintures énergiques ou touchantes, contrastes de la vie et de la mort ; tout ce qui fait la grande poésie.

4. Jouissances.

5. Couché dans des lits à estrade.

Au moins de la chambre aux deniers,
 Ou tous furent porte-paniers (1).
 Autant puis l'ung que l'autre dire,
 Car d'evesque ou lanterniers (2),
 Je n'y congnois rien a redire...

Or, ils sont mortz. Dieu ayt leurs ames !
 Quant est des corps, ils sont pourris,
 Ayant esté seigneurs ou dames,
 Souëf (3) et tendrement nourris
 De cresse, fromentée (4) ou riz.
 Leurs os sont declinez en pouldre
 Auxquels ne chault n'esbatz ne riz.
 Plaise au doux Jesus les absouldre ! (5)

1. Panetiers.

2. Gens de rien qui portent des falots le soir.

3. Délicatement.

4. Espèce de gruau.

5. Théophile Gautier a consacré à Villon, dans les *Grotesques*, un chapitre délicieux, où, malheureusement, sous prétexte d'art, les citations crues ne manquent pas. Le *Testament* y est à bon droit et en termes excellents comparé au *Don Juan* de Byron. — « C'est le même mélange de sensibilité et de raillerie, d'enthousiasme et de prosaïsme ; à côté d'une page toute moite de pleurs vous trouvez un chapelet de coq-à-l'âne et de rébus aussi détestables que les calembours du pair anglais. L'effet d'une peinture suave est détruit par une esquisse grotesque à la manière de Callot, une digression mène à une autre, les legs ironiques se succèdent sans interruption ; à celui-ci une ballade, à celui-là un rondeau, à cet autre une savate ou un plat à barbe ; tout ce que la fantaisie la plus flottante peut avoir de caprices, vous le trouverez dans les deux *Testaments* de Villon... Mais, le côté par lequel les deux poètes jetés, l'un au bas de l'échelle, l'autre en haut, se ressemblent le plus, c'est le désenchantement amer de la vie, le coup d'œil morne et profond sur les choses du monde, le regret du passé, le sentiment du beau et du bon au fond de leur dégradation, la perte de toute illusion et la mélancolie désespérée qui en résulte ... »

MARTIAL D'AUVERGNE

1440-1508

On lit dans le Mémorial parisien, ordinairement appelé la *Chronique scandaleuse*, à la date de 1466 :

« Au dict an, au moys de juing, que les feves florissent et deviennent bonnes, advint que plusieurs hommes et femmes perdirent leur entendement, et mesmement à Paris il y eut, entre autres, un jeune homme nommé Martial d'Auvergne, procureur en la cour de parlement et notaire au Chastelet de Paris, lequel, après qu'il eut esté marié trois semaines avec une des filles de M. Jacques Fournier, conseiller du roy en la dicte cour de parlement, perdit son entendement, en telle manière que le jour de monsieur Saint-Jehan-Baptiste, environ 9 h. du matin, une telle frénaisie le print qu'il se jetta par la fenestre de sa chambre en la rue, et se rompist une cuysse et froissa tout le corps, et fust en grand dangier de mourir. Et depuis persévéra longtemps en sa dicte frénaisie, et après ce revint en un bon sens. »

Martial d'Auvergne naquit à Paris, selon toute

vraisemblance, en 1440 ; mais sa famille provenait sans doute d'Auvergne. Il se nomme lui-même dans ses écrits Martial de Paris, dit d'Auvergne.

Il est l'auteur d'une sorte de poème historique sur la mort du roi Charles VII, où sont exprimés en vers assez faibles les patriotiques sentiments de la nation pour la royauté malheureuse. Cet ouvrage a pour titre : *Vigilles de Charles VII à neuf psaumes et neuf leçons*. Ce sont les « Vigiles des morts » mises en vers français. Elles eurent un si grand succès que l'auteur était appelé « le poète le plus spirituel de son temps ».

Son livre en prose, *les Arrêts d'Amour*, lui a valu un souvenir de La Fontaine.

LE BON TEMPS

....Chacun vivoit joyeusement
Selon son estat et menage ;
L'on pouvoit partout seurement
Labourer en son heritage,
Si hardiment que nul outrage
N'eust esté fait en place ou voye,
Sur peine d'encourir dommage :
Helas ! le bon temps que j'avoye !

Lors estoye en la sauve garde
 De paix et de tranquillité ;
 De mal ou danger n'avois garde ;
 Justice avoit autorité ;
 Le pauvre estoit autant porté
 Que le riche plain de monnoye ;
 Blez et vins croissoient à planté :
 Helas ! le bon temps que j'avoye !

Il n'estoit en ceste saison
 De logier par fourier nouvelles,
 N'ez hostels mettre garnison ;
 Mais de faire chere à merveilles,
 Boire à deux mains, à grans bouteilles,
 Le gras fromage par la voye
 Qu'on mangeoit à grosses rouëlles :
 Helas ! le bon temps que j'avoye !

Hé ! cuidez-vous, qu'il faisoit bon
 En ces beaux prés, à table ronde,
 Et avoir le beau gras jambon,
 L'escuelle de poreaux profonde,

 Et puis danser sous la saussoye ?
 Il n'estoit d'autre joye au monde :
 Helas ! le bon temps que j'avoye !

Du temps du feu roy trespasé,
 Ne doutois brigans d'un festu ;
 Je fusse passé, repassé,
 Mal habillé, ou bien vestu,
 Qu'on ne m'eust pas dit, d'où viens tu ?
 Ni demandé que je portoye ;
 Chemin estoit de gens bastu ;
 Helas ! le bon temps que j'avoye !

PIERRE GRINGORE

Vers 1480-1547.

C'est le fils d'un bourgeois de Caen dont le vrai nom est Gringon. Pour le rendre plus harmonieux, il changea la dernière syllabe en *ore*, et s'appela d'abord Gringore et finalement Gringoire.

Gringore ne fut pas heureux en ménage, s'il faut en croire ces quatre vers des *Contre-Dits de Songe-Creux* :

Treize deniers l'ay achetee,
Mais par ma foy c'est trop vendu :
Qui pour le prix me l'a baillee,
Que par son col fust il pendu !

Les registres des comptes de la prévôté de Paris nous le montrent associé à Jean Marchand, maître juré charpentier, et dirigeant, de 1502 à 1517, l'exécution de plusieurs mystères pour l'entrée de divers princes à Paris.

Gringore fut l'Aristophane des halles, non point par l'atticisme et le sel de sa langue, mais par sa hardiesse à tout dire. Sous ses bouffonneries il avait cependant des visées ambitieuses, comme le prouve cette devise : « Tout par raison ; raison par tout ; partout raison. »

La *moralité* cesse sous sa plume d'être dogma-

tique ; elle devient agressive et satirique. Son *Homme obstiné* est dirigé contre le pape Jules II.

Sur ses vieux jours, Gringore, le poète des « Enfants Sans-Souci », composa des ouvrages de piété, à l'usage des confréries pieuses.

I

SUR LA SCIENCE ET LA RICHESSE

Il fut jadis une femme de nom,
Qui répondit assez notablement,
Quand on s'enquist de son intention,
Si son enfant serait riche ou savant.
Elle reprit : Le scavoir est fort gent ;
Mais qui riche est, c'est chose encor plus forte ;
Car onc ne vis qu'un riche plein d'argent
Fust attendant un sage homme à la porte ;
On voit toujours les gens sages requerre
Les riches gens, et non pas au contraire.
Par quoi mon fils, sans de ce plus enquerre,
Riche sera, si riche le puis faire.

II

SUR LE MARIAGE

L'œuvre d'ymen tu veux parfaire,
Mal t'en viendra, c'est chose claire :
Crois que gens mariés ont tous
Plus d'un tracas, plus d'une affaire ;
Mieux vaut dire : Que dois je faire ?
Que dire : Las ! que ferons nous ?

CLÉMENT MAROT

1495-1544.

Clément Marot naquit à Cahors, en 1495. Son père, valet de chambre de François I^{er}, était poète lui-même et non pas sans valeur. C'est de lui ce vers si souvent cité :

Faute d'argent, c'est douleur nompareille.

Clément eut pour premier maître son père :

Il me souloit une leçon donner,
Pour doucement la musette entonner;
Le bon vieillart apres moi travailloit,
Et à la lampe assez tard me veilloit...

Il entra de bonne heure comme valet de chambre au service de Marguerite d'Alençon. En 1521, il suivit le duc au camp d'Attigny et fit la guerre, comme on l'a dit spirituellement, « en homme qui ne restait pas parmi les bagages ». Il fut blessé au bras à la bataille de Pavie, et fait prisonnier :

La fust percé tout oultre rudement
Le bras de cil dont il a de coustume

De manier ou la lance ou la plume.

.....
 Finalement, avec le roy mon maistre,
 De là les monts prisonnier se veit estre
 Mon triste corps navré en grant souffrance.

Revenu en France, il donna dans les nouveautés de la Réforme. Un rondeau contre l'Eglise romaine le fit mettre en prison. Il en sortit bientôt, grâce à l'évêque de Chartres et à l'activité de son ami Jamet.

Un an après, en 1527, il est de nouveau enfermé pour avoir arraché un homme des mains des archers. Au bout de quinze jours, il écrit au roi, afin desolliciter sa délivrance, cette épître célèbre qui est « un chef-d'œuvre de familiarité décente et d'exquis badinage (1). » François I^{er} répondit aux vers du poète par une lettre missive à la Cour des aides, ordonnant l'élargissement de son « cher et bien amé valet de chambre ordinaire, Clément Marot ».

Il ne jouit pas d'un long repos. La justice saisit ses papiers. Il se réfugia d'abord à Blois, auprès de Marguerite, puis à Ferrare, auprès de Renée de France, toute dévouée aux novateurs, enfin à Venise.

En 1536, il était rappelé. Il abjura solennellement entre les mains du cardinal de Tournon. C'est vers ce temps qu'il publia sa traduc-

1. Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie française*, p. 26. C'est le mot de Boileau :

Imitez de Marot l'élégant badinage.

La création, la gloire de Marot, c'est en effet le badinage élégant

tion des Psaumes. Elle fut reçue à la cour avec enthousiasme. « Chacun des princes et courtisans, dit un vieil historien (1), en prit un pour soy. Le roy Henri II aimoit et prit pour le sien : *Ainsy qu'on ouyt le cerf bruire*, lequel il chantoit à la chasse. Madame de Valentinois prit pour elle : *Du fond de ma pensée*, qu'elle chantoit en volte ; la royne avait choisi : *Ne vueillez pas, ô Syre*, avec un air sur le chant des bouffons ; le roy de Navarre, Antoine, prit : *Revange moy, prens ma querelle*, qu'il chantoit en bransle de Poïctou... »

Mais bientôt la Sorbonne découvrit dans cette traduction si prônée de graves erreurs. Les arrêts du parlement se succédaient contre les livres « contenant doctrines nouvelles », avec peine de la hart contre ceux qui les possédaient, et les édits royaux enjoignaient aux parlements de « procéder vigoureusement et sans déport à l'extermination des hérétiques. » Marot crut prudent de quitter la France. Il se retira à Genève, d'où bientôt il dut s'enfuir à cause du scandale de ses mœurs. Il se fixa à Turin (1543), où il mourut l'année suivante, dans l'isolement et la misère.

On le voit, la vie de Marot et celle de Villon ont beaucoup de traits communs.

Au fond, le personnage n'inspire qu'un médiocre intérêt : à tout le moins, il est équivoque.

Quant au talent, « il est de premier ordre, de la trempe la plus fine et du grain le plus délicat » (2).

1. Florimond de Raymond.

2. Vitet, *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1868.

L'esprit, « ce don charmant, le plus beau après le génie » (1), n'est-il pas au meilleur rang des qualités de Marot ? Et quel esprit ! le sel et la grâce ; le miel, l'aiguillon et les ailes.

Et cet art de dire des riens et d'en faire quelque chose, « art indéfinissable, chatoyant, fugitif, art tout français, et pour lequel il fut (nous empruntons sa langue) *fait, filé, et tissé* », — jusqu'à quel degré suprême maître Clément ne l'a-t-il pas élevé ?

La Bruyère a dit de la langue de Marot : « Marot, par son tour et par son style, semble avoir écrit depuis Ronsard : il n'y a guère entre le premier et nous, que la différence de quelques mots (2). » Le jugement de La Bruyère, malgré plus d'un siècle et demi, est encore vrai de nos jours.

Fénelon trouvait à ce vieux langage « je ne sais quoi de court, de naïf, de hardi, de vif et de passionné » (3).

« Ne vous offensez pas des hiatus, écrivait naguère un maître en élégance (4), glissez sur quelques mots, sur quelques tours par trop vieillis, mais en bien petit nombre, et convenez que tout le reste est jeune, alerte, animé, attachant ! Quelle simplicité et quelle concision ! Quel mouvement et quelle grâce ! quelle finesse de pensée, quel à-propos, quelle douce et franche plaisanterie ! Tous les trésors, toutes les perles de cette poésie fugitive dont les trois siècles qui vont suivre verront éclore les

1. D. Nisard.

2. *Des Ouvrages de l'esprit*.

3. *Lettre à l'Académie*. — Projet d'enrichir la langue.

4. Vitet, *loco citato*.

plus exquis modèles, ne les trouvez-vous pas dans cet écrin du xvi^e siècle, déjà presque complets, presque achevés ? Nous admettons qu'on puisse être insensible à ce genre de poésie, que les étrangers, et même parmi nous de superbes esprits n'attachent aucun prix aux vers de La Fontaine, ne trouvent aucun charme aux étincelles de Voltaire, ou aux caprices de Musset ; puisqu'ils le disent, il faut les croire, sauf à les plaindre ; mais pour ceux qui ont le sens de ces finesses de palette, de ces ondoyantes couleurs de ces savantes demi-teintes, nous les prions de vouloir bien nous dire si la magie de ces trois enchanteurs ne devient pas plus explicable et ne perd pas quelque chose de son prestige original, lorsqu'on voit quels exemples les avaient précédés et ce qu'en fait de ravissantes bagatelles leur avait enseigné notre vieux Quercynois... »

Quant au fond même d'un trop grand nombre de ces poésies, il est souvent fangeux. Rappelons le mot de La Bruyère : « *Marot* et *Rabelais* sont inexcusables d'avoir semé l'ordure dans leurs écrits... »

I

A SON AMY LYON JAMET

DE SENSAY EN POICTOU (1)

1525

Je ne t'escry de l'amour vaine et folle,
Tu veois assez, s'elle sert, ou affole :
Je ne t'escry ne d'armes, ne de guerre,
Tu veois, qui peult bien, ou mal y acquerre :
Je ne t'escry de fortune puyssante,
Tu veois assez, s'elle est ferme ou glyssante :
Je ne t'escry d'abuz trop abusant,
Tu en sçais prou, et si n'en vas usant :
Je ne t'escry de Dieu, ne sa puyssance,
C'est à lui seul t'en donner congnoissance...

1. Marot écrivit, en 1525, de la prison du Châtelet à Paris, cette épître si ingénieuse à Lyon Jamet, son ami particulier, pour l'engager à travailler à sa délivrance, ce qu'il fit avec succès, grâce à l'évêque de Chartres, Charles Guiart, qui était, dit-on, secrètement favorable à la Réforme. Il y a encore quatre épîtres ou lettres à Lyon Jamet : ce sont les 41, 43, 44 et 45 du *Coq à l'Ane*, et une autre de Lyon Jamet à Marot.

Je ne t'escry, qui est rude, ou affable,
 Mais je te veulx dire une belle fable :
 C'est assavoir du Lyon et du Rat (1).

Cestuy Lyon, plus fort qu'un vieil verrat,
 Veit une foy, que le Rat ne savoit
 Sortir d'un lieu, pour autant qu'il avoit
 Mengé le lard, et la chair toute crüe (2).
 Mais ce Lyon (qui jamaiz ne fut grüe)
 Treuva moyen, et maniere, et matiere
 D'ongles et dens, de rompre la ratiere :
 Dont maistre Rat eschappe vistement ;
 Puis met à terre ung genouil gentement,
 Et en ostant son bonnet de la teste,
 A mercyé mille foy, la grant'beste,
 Jurant le dieu des souris et des rats,
 Qu'il luy rendroit. Maintenant tu veoirras
 Le bon du compte (3). Il advint d'aventure
 Que le Lyon, pour chercher sa pasture,
 Saillit dehors sa caverne et son siege :
 Dont (par mal heur), se treuva pris au piege,
 Et fut lyé contre un ferme poteau.

Adoncq le Rat, sans serpe ne coulteau,
 Y arriva joyeux, et esbaudy (4),
 Et du Lyon, pour vray, ne s'est gaudy (5) :

1. Marot s'est ici représenté lui-même sous la figure d'un rat ; et, comme il est quelquefois dangereux de se donner certains noms peu favorables, Sagon s'est avisé, dans la suite, de traiter Marot de « rat pelé », dans les pièces qu'il fit contre ce poète pendant son exil de 1535.

2. Voyez la Ballade VI, qui fait entendre que c'est pour avoir mangé du lard, sans doute en carême, que Marot avoit été arrêté.

3. Le xvi^e siècle et souvent le xvii^e ne distinguaient pas l'orthographe de *compter* et de *conter*. L'étymologie est du reste la même, *computare*.

4. Gai, enjoué.

5. Moqué, raillé ; du latin *gaudere*.

Mais despita (1) chats, chates, et chatons,
 Et pris a fort rats, rates, et ratons,
 Dont (2) il avoit treuvé temps favorable
 Pour secouryr le Lyon secourable :
 Auquel a dict : Tais-toy, Lyon lyé :
 Par moy seras maintenant deslyé :
 Tu le vaulx bien, car le cueur joly as :
 Bien y parut, quand tu me deslyas.
 Secouru m'as fort lyonneusement,
 Or secouru seras rateusement.
 Lors le Lyon ses deux grans yeulx vertit (3),
 Et vers le Rat les tourna un petit,
 En lui disant : O povre verminiere,
 Tu n'as sur toy instrument ne maniere,
 Tu n'as coulteau serpe ne serpillon,
 Qui sceust coupper corde ne cordillon,
 Pour me jecter de ceste estroicte voye :
 Va te cacher, que le chat ne te voye.

Sire Lyon, dit le filz de Souris,
 De ton propoz, certes, je me soubis,
 J'ai des coulteaux assez, ne te soucyé,
 De bel oz blanc plus tranchans qu'une sye :
 Leur gaine c'est ma gencive et ma bouche :
 Bien coupperont la corde qui te touche
 De si tres pres : car j'y mettray bon ordre.

Lors sire Rat va commencer à mordre
 Ce groz lien. Vray est qu'il y songea
 Assez long-temps, mais il le vous rongea
 Souvent, et tant qu'à la parfin tout rompt :
 Et le Lyon de s'en aller fut prompt,
 Disant en soy : Nul plaisir, en effect,
 Ne se perd point, quelque part où soit fait.

1. Chagriner, mettre en colère, d'où dépit; — ici peut-être mépriser, *despicere*.

2. Parce que.

3. Remua, *vertere*.

Veoylà le compte en termes rythmassez :
 Il est bien long, mais il est viel assez,
 Tesmoing Esope, et plus d'un million.

Or vien me veoir, pour faire le Lyon :
 Et je mettray peine, et sens, et estude
 D'estre le Rat, exempt d'ingratitude :
 J'entens, si Dieu te donne autant d'affaire
 Qu'au grand Lyon : ce qu'il ne veuille faire (1).

II

AU ROY

POUR LE DÉLIVRER DE PRISON

1527

Roi des François, plein de toutes bontez,
 Quinze jours a (je les ay bien contez)
 Et des demain feront justement seize,
 Que je fus fait confrere.au diocese
 De saint Marri, en l'église Saint Pris :
 Si vous diray comment je fus surpris,
 Et me desplaist qu'il faut que je le die.

1. Marot, on le voit par cette fable du lion et du rat, a été le précurseur de La Fontaine dans l'art de transformer en tableau et de dramatiser les récits de l'apologue. — Le lecteur a aussi remarqué l'étonnante richesse des rimes.

Trois grans pendars vindrent à l'estourdie
 En ce palais, me dire en desarroy :
 Nous vous faisons prisonnier par le roy.
 Incontinent qui fust bien estonné ?
 Ce fut Marrot, plus que s'il eust tonné.
 Puis m'ont monstré un parchemin escrit,
 Où n'y avoit seul mot de jésus Christ.
 Il ne parloit tout que de playderie,
 De conseiller, et d'enprisonnerie.

Vous souvient-il (ce me dirent ils lors),
 Que vous estiez l'autre jour là dehors
 Qu'on recourut (1) un certain prisonnier
 Entre nos mains ? Et moy, de le nier :
 Car soyez seur, si j'eusse dict ouy,
 Que le plus sourd d'entre eulx m'eust bien ouy :
 Et d'autre part j'eusse publiquement
 Esté menteur. Car pourquoy, et comment
 Eussé je peu un autre recourir,
 Quand je n'ay sceu moy mesme secourir ?
 Pour faire court, je ne sceu tant prescher,
 Que ces paillards me voulsissent lascher.
 Sur mes deux bras ils ont la main posee :
 Et m'ont mené ainsi qu'une espousee,
 Non pas ainsi, mais plus roide un petit :
 Et toutes fois j'ay plus grand appetit
 De pardonner à leur folle fureur,
 Qu'à celle là de mon beau procureur :
 Que male mort les deux jambes lui casse,
 Il a bien prins de moy une beccasse,
 Une perdrix, et un levraut aussi :
 Et toutes foys je suis encore icy.
 Encor je croy, si j'en envoyois plus,
 Qu'il le prendroit : car ils ont tant de glus
 Dedans leurs mains, ces faiseurs de pipee,
 Que toute chose où touchent est grippee.

1. Délivra.

Mais pour venir au point de ma sortie :
 Tant doucement j'ay chanté ma partie,
 Que nous avons bien accordé ensemble :
 Si que n'ay plus affaire, ce me semble,
 Si non à vous. La partie est bien forte :
 Mais le droict poinct (1), où je me reconforte,
 Vous n'entendez procès, non plus que moy :
 Ne plaidons point, ce n'est que tout esmoy.
 Je vous en croy, si je vous ay mesfaict,
 Encor posé le cas que j'eusse faict,
 Au pis aller n'y cherroit (2) qu'une amende.

Prenez le cas que je vous la demande,
 Je prends le cas que vous me la donnez :
 Et si plaideurs furent onc estonnez,
 Mieux que ceux ci je veux qu'on me delivre,
 Et que soudain en ma place on les livre.
 Si vous suppli (Sire) mander par lettre,
 Qu'en liberté vos gens me vueillent mettre :
 Et si j'en sors j'espere qu'a grand'peine
 M'y reverront, si on ne m'y rameine.

Tres humblement requerant vostre grace,
 De pardonner à ma trop grant'audace,
 D'avoir emprisi (3) ce sot escrit vous faire :
 Et m'excuser, si pour le mien affaire
 Je ne suis point vers vous allé parler ;
 Je n'ay pas eu le loysir d'y aller.

1. Commence à naître. ~~naître~~

2. Ne serait dû ou ne conviendrait.

3. Entrepris.

III

AU ROY

POUR AVOIR ESTÉ DESROBÉ (1)

1531

On dict bien vray, la mauvaise fortune
Ne vient jamaiz, qu'elle n'en apporte une,
Ou deux, ou trois avecques elle (Sire).
Vostre cueur noble en sçaurait bien que dire :
Et moy chetif, qui ne suis roy, ne rien,
L'ay espreuvé. Et vous comptera bien,
Si vous voulez, comment vint la besongne.

J'avoys un jour ung vallet de Gascongno,
Gourmand, yvrongne, et asséuré menteur,
Pipeur (2), larron, jureur, blasphemateur,
Sentant la hart de cent pas à la ronde,
Au demourant le meilleur filz du monde...

1. Jamais argent ne fut demandé avec tant d'esprit ; et je crois que, du caractère dont était François I^{er}, jamais argent ne fut donné avec plus de joie. Il y a dans cette lettre bien de l'esprit et du badinage pour un malade ; et si Marot l'était véritablement lorsqu'il fit cette épître, il méritait plus qu'il ne demandait.

2. Homme fourbe et fripon au jeu.

Ce vénérable hillot (1) fut adverty
 De quelque argent que m'aviez desparty,
 Et que ma bourse avoit grosse apostume :
 Si (2) se leva plus tost que de coustume,
 Et me va prendre en tapinoys icelle :
 Puis la vous mist tres bien sous son esselle :
 Argent et tout (cela se doit entendre)
 Et ne croy point que ce fust pour la rendre,
 Car oncques puis (3) n'en ay ouy parler.

Brief, le vilain ne s'en voulut aller
 Pour si petit, mais encore il me happe (4)
 Saye (5), et bonnet, chausses, pourpoint et cappe :
 De mes habitz (en effect) il pilla
 Tout le plus beau : et puis s'en abilla
 Si justement, qu'à le veoir ainsi estre,
 Vous l'eussiez prins (en plein jour) pour son maître.

Finablement, de ma chambre il s'en va
 Droict à l'estable, où deux chevaux treuva,
 Laisse le pire, et sur le meilleur monte,
 Picque et s'en va. Pour abreger le compte,
 Soyez certain qu'au partir dudit lieu
 N'oublia rien, fors (6) à me dire adieu.

Ainsy s'en va chatouilleux de la gorge (7)

1. Esclave, valet. Ce terme est tiré du nom que les Lacédémoniens donnaient à leurs esclaves, qu'ils appelaient *Ilotes*. — De récents philologues font venir ce mot de *filius*, dont l'espagnol a fait *hijo*. Dans ce cas *billot* signifierait ici *garçon*.

2. C'est pourquoi.

3. Après.

4. C'est-à-dire prend.

5. Manteau grossier ; du latin *sagum*.

6. Excepté ; du latin *foris*.

7. Pour dire burlesquement, un homme qui cherche la corde. C'est ce que le *Catholicon* dit de cet officier qu'il représente aux États de la Ligue se grattant souvent la gorge qui lui démangeait, parce qu'effectivement il fut pris et pendu.

Ledict vallet, monté comme un saint George :
 Et vous lascia Monsieur dormyr son saoul :
 Qui au resveil n'eust sceu finer (1) d'un soul,
 Ce Monsieur là (Sire) c'estoit moi mesme :
 Qui, sans mentyr fuz au matin bien blesme,
 Quand je me vey sans honneste vesture,
 Et fort fesché de perdre ma monture ;
 Mais de l'argent que vous m'aviez donné,
 Je ne fuz point de le perdre estonné,
 Car vostre argent, tres débonnaire Prince,
 Sans point de faulte est subject à la pince.

Bien tost apres ceste fortune là,
 Une aultre pire encores se mesla
 De m'assaillir, et chascun jour m'assault,
 Me menaçant de me donner le sault,
 Et de ce sault m'envoyer à l'envers,
 Rythmer sous terre, et y faire des vers.

C'est une lourde et longue maladie
 De troys bons moys, qui m'a toute estourdye
 La povre teste, et ne veult terminer,
 Ains me contrainct d'apprendre à cheminer,
 Tant affoibly m'a d'estrange maniere :
 Et si m'a faict la cuyse heronniere (2)...

Que diray plus? au miserable corps
 (Dont je vous parle) il n'est demouré fors
 Le povre esprit, qui lamente et souspire,
 Et en pleurant tasche à vous faire rire.

Et pour autant (Sire) que suis à vous (3),
 De trois jours l'ung viennent taster mon poulx
 Messieurs Braillon, le Coq, Akaquia (4),

1. Obtenir; d'où *financer*.

2. Sèche et menue, comme la patte d'un héron.

3. Aussi vrai que.

4. C'est à ces médecins que le poète adresse ses épigrammes LIX, LX, LXI, LXII.

Pour me garder d'aller jusque à quia (1).

Tout consulté, ont remiz au printemps

Ma guerison : mais à ce que j'entens,

Si je ne puis au printemps arriver,

Je suis taillé de mouryr en yver,

Et en dangier si en yver je meurs,

De ne veoir pas les premiers raisins meurs.

Veoylà comment depuis neuf mois en ça (2),

Je suis traicté. Or ce que me laissa

Mon larronneau, longtemps a, l'ay vendu,

Et en sirops, et julez despendu (3) :

Ce neantmoins ce que je vous en mande,

N'est pour vous faire ou requeste ou demande :

Je ne veulx point tant de gens ressembler,

Qui n'ont soucy aultre, que d'assembler (4).

Tant qu'ilz vivront, ilz demanderont eulx,

Mais je commence à devenir honteux,

Et ne veulx plus à vos dons m'arrester.

Je ne dy pas, si voulez rien (5) prester,

Que ne le prenne. Il n'est point de presteur.

(S'il veult prester) qui ne fasse un debteur (6),

Et sçavez vous (Sire) comment je paye?

Nul ne le sçait, si premier(7) ne l'essaye.

Vous me debvrez (si je puis) du retour :

Et vous feray encores ung bon tour;

A celle fin qu'il n'y ait faulte nulle,

Je vous feray une belle sedulle,

1. Cette expression vient de l'école. *Etre à quia*, c'est ne pouvoir répondre à une question, *cur* ou *quare*. C'est être réduit à la dernière extrémité.

2. Jusqu'à présent.

3. Dépensé.

4. Amasser.

5. Quelque chose.

6. Débiteur.

7. D'abord.

A vous payer (sans usure il s'entend)
 Quand on veoirra tout le munde content :
 Ou si voulez, à payer ce sera,
 Quand vostre loz (1) et renom cessera.
 Et si sentez que sois foyble de reins
 Pour vous payer, les deux princes lorrains
 Me pleigeront (2). Je les pense si fermes,
 Qu'ilz ne fauldront pour moy à l'ung des termes.
 Je sçay assez que vous n'avez pas peur
 Que je m'en fuye, ou que je soys trompeur :
 Mais il faict bon asseurer ce qu'on preste.
 Brief, vostre paye, ainsy que je l'arreste,
 Est aussy seure, advenant mon trespaz,
 Comme advenant que je ne meure pas.
 Advisez donc, si vous avez desir
 De rien prester, vous me ferez playsir :
 Car puis ung peu (3), j'ay basti à Clement,
 Là où j'ay faict un grand deboursement :
 Et à Marot, qui est ung peu plus loing :
 Tout tumbera, qui n'en aura le soing.

Voilà le poinct principal de ma lettre,
 Vous sçavez tout, il n'y fault plus rien mettre :
 Rien mettre, las! certes et si feray,
 Et ce faisant, mon style j'enfleray,
 Disant : O Roy amoureux des Neuf Muses,
 Roy, en qui sont leurs sciences infuses,
 Roy, plus que Mars, d'honneur environné,
 Roy, le plus roy, qui fut oncq (4) couronné,
 Dieu tout puysant te doint (5), pour t'estrener,

1. Louange; du latin *laus*.

2. Cautionneront. — Les deux Lorrains sont Jean, cardinal de Lorraine, et Claude, duc de Guise.

3. Depuis peu. — Marot feint agréablement qu'il a deux terres portant ses nom et prénom.

4. Jamais.

5. Donne.

LES quatre cents du monde gouverner,
 Tant pour le bien de la runde machine,
 Que pour autant que sur tous en es digne (1).

IV

A MONSIEUR LE DAUPHIN

DE TEMPS DE SON DICT EXIL (2)

1536

En mon vivant, n'après ma mort avec,
 Prince royal, je ne tournay le bec
 Pour vous pryer : or devinez qui est ce,
 Qui maintenant en prend la hardiesse?
 Marot banny, Marot mis en requoy,
 C'est luy sans aultre : et sçavez vous pourquoy
 Ce qu'il demande il a voulu escrire?
 C'est pour autant qu'il ne l'ose aller dire;

1. « Est-il dans notre langue, demande M. Vitet, en ce genre de poésie légère, depuis La Fontaine et Voltaire jusqu'à Musset, beaucoup de vers plus fins, plus souples, plus délicats? »

2. Cette épître fut adressée à François, dauphin, en 1536, la deuxième année de l'exil de Clément Marot, pour le prier d'obtenir du roi un sauf-conduit. Le dauphin mourut le 12 août de cette année, mais cela n'empêcha point François I^{er} d'accorder au poète ce qu'il demandait, et même davantage; car il fut rappelé vers la fin de cette même année.

Veoyla le poinct, il ne fault pas mentyr,
 Que l'air de France il n'ose aller sentyr :
 Mais s'il avoit sa demande impetree,
 Jambes ñe teste il n'ha si empestree,
 Qu'il n'y vollast. En vous parlant ainsy,
 Plusieurz diront que je m'ennuye icy,
 Et pensera quelque caffart pelé,
 Que je demande à estre rappelé.
 Mais, Monseigneur, ce que demander j'ose,
 De quatrez pars n'est pas si grande chose,
 Ce que je quiers, et que de vous espere,
 C'est qu'il vous plaise au roy, vostre cher pere,
 Parler pour moy, si bien qu'il soit induict
 A me donner le petit saulfconduict
 De demy an que la bride me lasche,
 Ou de six mois si demy an luy fasche :
 Non pour aller visiter mes chasteaux,
 Mais bien pour veoir mes petits Marotteaux (1),
 Et donner ordre à un faix qui me poise (2) :
 Aussy affin que dire adieu je voyse (3)
 A mes amys et mes compaignons vieulx,
 Car vous sçavez, si fay je encores mieulx
 Que la poursuite et fureur de l'affaire
 Ne me donna jamais temps de ce faire :
 Aussy affin qu'encor un coup j'accolle
 La court du roy, ma maistresse d'escolle.
 Si je vois là, mile bonnets ostenz,
 Mille bons jours viendront de tous costez,
 Tant de Dieu gards (4), tant qui m'embrasseront :
 Tant de salutz qui d'or point ne seront.
 Puis se dira quelque langue fryande,
 Et puis Marot, est ce une grant'viande
 Qu'estre de France estranger et banny,

1. Ses enfants.

2. Pèse.

3. J'aille.

4. Dieu vous garde.

Par Dieu, monsieur, ce diray je, nenny.
 Lorsque de cher et grandes accolées (1),
 Prendray les bons, laisseray les volées,
 Adieu messieurs, adieu donc mon mignon.
 Et cela faict, verrez le compaignon
 Tost desloger, car mon terme failly,
 Je ne craindrois, sinon d'estre assailly
 Et empaulmé. Mais si le roy vouloit
 Me retirer, ainsy comme il souloit,
 Je ne dy pas qu'en gré je ne le prinse :
 Car un vassal est subject à son Prince.
 Il le feroit, si sçavoit bien comment
 Depuis ung peu je parle sobrement :
 Car ces Lombars avec qui je chemine,
 M'ont fort appriz à faire bonne mine :
 A ung mot seul de Dieu ne deviser,
 A parler peu, et à poltroniser,
 Dessuz ung mot une heure je m'arreste,
 S'on parle à moi, je respons de la teste (2);

1. Embrassades.

2. C'est à peu près l'idée que Joachim du Bellay nous donne du génie des Romains et des Italiens, dans le sonnet suivant :

Marcher d'un grave pas, et d'un grave sourci,
 Et d'un grave soubris à chacun faire feste,
 Balancer tous ses mots, répondre de la teste,
 Avec un MESSER NO, ou bien un MESSER SI;

Entre mesler souvent un petit *e cosi*,
 Et d'un son SERVITOR contrefaire l'honneste,
 Et, comme si l'on eust sa part en la conqueste,
 Discourir sur Florence et sur Naples aussy.

Seigneuriser chacun d'un baisement de main,
 Et suivant la façon du courtisan Romain,
 Cacher sa povreté d'une brave apparence :

Veoylà de ceste court la plus grande vertu,
 Dont souvent, mal monté, mal sain et mal vestu,
 Sans barbe et sans argent on s'en retourne en France.

Mais je vous pry, mon saulfconduict ayons,
Et de cela plus ne nous esmayons (1).

Assez avons espace d'en parler,
Si une fois vers vous je puis aller.

Conclusion, royale geniture,
Ce que je quiers n'est rien qu'une escripture,
Que chacun jour on baille aux ennemyz,
On le peult bien octroyer aux amy.
Et ne fault jà qu'on ferme la Champaigne
Plustost à moy qu'à quelque Jean d'Espaigne,
Car quoyque né de Paris je ne sois,
Point je ne laisse à estre bon François :
Et si de moy, comme espere, l'on pense,
J'ay entrepris pour faire recompense,
Un œuvre exquis, si ma muse s'enflamme,
Qui, maulgré temps, maulgré fer, maulgré flamme
Et maulgré mort, fera vivre sans fin
Le roy François, et son noble dauphin.

1. Embarrassons.

V

MAROT RACONTE SON ENFANCE

FRAGMENT D'ÉGLOGUE (1)

Sur le printemps de ma jeunesse follé,
 Je ressemblois l'arondelle qui volle,
 Puis çà, puis là : l'aage me conduysoit
 Sans peur ne soing, où le cueur me disoit ;
 En la forest (sans la craincte des loups)
 Je m'en allois souvent cueillir le houx,
 Pour faire gluz à prendre oyseau ramaiges (2),
 Tous differens de chantz et de plumaiges ;

1. Cette églogue a été composée par Marot à l'automne de sa vie, sans doute au retour de son premier exil. Déjà, trois ans auparavant, il s'était aperçu qu'il fallait dire : « Adieu, jeunesse ! »

... Si je disois adieu jeunesse,
 Car la barbe grise me poinct...
 (*Adieu à la ville de Lyon.*)

Ce qu'il répète ici, d'une manière plus dolente :

... Car l'yver qui s'appreste
 A commencé à neiger sur ma teste.

2. Sauvages ou champêtres ; du latin *ramus*.

On me souloys (1) pour les prendre, entremettre
 A faire bricz (2), ou cages pour les mettre ;
 Ou transnouoys (3) les rivieres profondes,
 Ou r'enforçoys sur le genoil les fondes (4),
 Puis d'en tirer droict et loing j'apprennoys,
 Pour chasser loups et abbattre des noix.

O quantes foys aux arbres grimpé j'ay.
 Pour desnicher ou la pye ou le geay,
 Ou pour jetter des fruicts ja meurs et beaulx
 A mes compaigns, qui tendoient leurs chappeaux!
 Aucunes foys aux montaignes alloye,
 Aucunes foys aux fosses devalloye,
 Pour treuver là les gistes des fouynes,
 Des herissons ou les blanches hermynes :
 Ou pas à pas le long des buissonnetz
 Alloys cherchant les nids des chardonnétz
 Ou des sereins, des pinsons ou lynottes.

Desjà pourtant je faisoys quelques nottes
 De chant rusticque (5), et dessoubz les ormeaux,
 Quasi enfant, sonnoys des chalumeaux.
 Si ne scauroys bien dire ne penser,
 Qui m'enseigna si tost d'y commencer,
 Ou la nature aux Muses inclinee,
 Ou ma fortune en cela destinee
 A te servir : si ce ne fut l'ung d'eulx,
 Je suis certain que ce furent tous deux

1. J'avais coutume; du latin *solere, solebam*.
2. Cages à prendre les oiseaux; *bricole* en vient.
3. Traverser à la nage; — *trans*, au delà, *natare*, nager.
4. Frondes; du latin *funda*.
5. Marot fit des vers de bonne heure. On le voit, en 1515, — il avait environ vingt ans, — faire hommage à François I^{er} du *Temple de Cupidon*.

Ce que voyant, le bon Jannot (1) mon pere,
 Voulut gaiger à Jaquet (2) son compere,
 Contre un veau gras, deux aignelets bessons,
 Que quelque jour je ferois des chansons
 A ta louange (ô Pan, dieu très sacré)
 Voyre chansons qui te viendroyent à gré.

Et me souvient que, bien souvent aux festes,
 En regardant de loing pestre nos bestes,
 Il me souloit une leçon donner,
 Pour doucement la musette entonner,
 Ou à dicter quelque chanson ruralle
 Pour la chanter en mode pastouralle.
 Aussi le soir, que les troupeaux espars
 Etoient serrez, et remis en leurs parcs,
 Le bon vieillard après moy (3) travailloit,
 Et à la lampe assez tard me veilloit,
 Ainsy que font leurs sansonnetz, ou pyes,
 Auprès du feu bergeres accroupyes.
 Bien est il vray, que ce luy estoit peine :
 Mais de plaisyr elle estoit si fort pleine,
 Qu'en ce faisant, sembloit au bon berger,
 Qu'il arrousoit, en son petit verger,
 Quelque jeune ente (4), ou que teter faisoit

1. Jean Marot, père de Clément, poète lui-même ; mais, tout poète qu'il était, n'ayant pas de fortune, il voulut que son fils embrassât un métier. Il le plaça chez un praticien. Clément, il est vrai, ne tarda pas à quitter la chicane pour les Muses.

2. Jacques Colin, abbé de Saint-Ambroise de Bourges, secrétaire et lecteur de François I^{er}. Il a fait quelques poésies françaises.

3. Près de moi.

4. Scion d'arbre greffé sur un autre arbre, ou encore l'arbre même qui a reçu la greffe.

L'aigneau qui plus en son parc luy plaisoit :
 Et le labour qu'après moy il mist tant,
 Certes c'estoit afin qu'en l'imitant,
 A l'advenir je chantasse le loz (1)
 De toy (ô Pan) qui augmentas son cloz (2),
 Qui conservas de ses prez la verdure
 Et qui gardas son troupeau de froidure.
 Pan (disoit il) c'est le dieu triumpnant
 Sur les pasteurs, c'est celuy (mon enfant)
 Qui le premier les roseaux pertuysa (3),
 Et d'en former des flustes s'advysa :
 Il daigne bien luy mesme peine prendre
 D'user de l'art que je te veulx apprendre (4).
 Appren le donc, afin que monts et bois
 Rocs, et estangs, apprennent soubz ta voix
 A rechanter le hault nom après toy
 De ce grand dieu que tant je ramentoy,
 Car c'est celuy, par qui foisonnera
 Ton champ, ta vigne, et qui te donnera
 Plaisante loge entre sacrez ruisseaux.

Là d'ung costé auras la grand'closture
 De saulx espez : où pour prendre pasture,
 Mouches à miel la fleur succer iront,
 Et d'un doux bruyt souvent t'endormiront (5) :

1. La louange ; du latin, *laus*.

2. De poète de cour que Jean Marot était sous Louis XII, il fut fait par François I^{er} valet de chambre du roi.

3. Troua. On a conservé le terme de *pertuis* dans la navigation des rivières : — le *pertuis* est une ouverture pratiquée à une digue, pour laisser passer les bateaux, ou encore un détroit resserré entre une île et la terre ferme ou entre deux îles.

4. François I^{er} s'amusait quelquefois à faire des vers, et les faisait assez bien : il est vrai que Marot les revoyait.

5. Cf. Virgile, I^{re} *Eglogue*.

Mesmes alors, que ta fleuste champestre,
Par trop chanter, lasse sentiras estre.

Puis tost apres, sur le prochain bosquet,
T'esveillera la pye en son caquet :
T'esveillera aussy la colombelle,
Pour rechanter encores de plus belle.
Ainsi soingneux de mon bien me parloit
Le bon Jannot, et il ne m'en chaloit (1) :
Car soucy lors n'avois en mon couraige
D'aucun bestail, ne d'aucun paturaige.

1. *Chaloir*, importer, soucier ; du latin *calere*, être chaud, et, de là, désirer. Pascal dira : « Que nous en chaut-il ? » — Ce vieux verbe est très usité, encore aujourd'hui, dans les Côtes-du-Nord.

MELLIN DE SAINT-GELAIS

1491-1558

Fils ou neveu du poète Octavien de Saint-Gelais (1), Mellin reçut plus d'instruction que Marot, son maître et son ami. Il était docte en tous arts, sciences et belles-lettres.

Tout ce savoir n'aboutit qu'à une multitude de petites pièces à l'imitation de Marot qu'il affadissait ou de Pétrarque qu'il délayait. Moins encore ; il se plaisait à faire des huitains, des dizains, des douzains, sur quoi ? sur une paire de gants, un miroir, un livre d'Heures, un psautier, une poudre de toilette, un luth, une belette apprivoisée. On attachait ces pièces aux pattes d'oiseaux qu'on faisait voler parmi les dames.

Saint-Gelais avait une facilité singulière aux impromptus. On raconte qu'un jour François I^{er} apostrophant ainsi son cheval :

Joli, gentil petit cheval,
Bon à monter, bon à descendre,

1. Marot a dit de l'évêque d'Angoulême :
Octavian rend Cognac éternel.

Saint-Gelais ajouta sur-le-champ :

Sans que tu sois un Bucéphal,
Tu portes plus grand qu'Alexandre.

Dans l'épigramme, il n'a pas dégénéré de Marot.

Né en 1491, à Angoulême, Mellin mourut en 1558. Les médecins qui l'entouraient à son lit de mort paraissaient indécis : « Je vais, dit-il en souriant, vous tirer de peine ; » puis, détournant la tête, il rendit l'âme.

i

A UN IMPORTUN

Tu te plains, amy, grandement
Qu'en mes vers j'ay loué Clément (1)
Et que je n'ay rien dit de toy.
Comment veulx tu que je m'amuse
A louer ny toy ny ta muse ?
Tu le fais cent fois mieux que moy.

1. Clément Marot.

F

CONTE

Un charlatan disoit en plein marché
Qu'il monstreroit le diable à tout le monde.
Si (1) n'y eust nul, tant fust il empesché,
Qui ne courust pour voir l'esprit immonde.
Lors une bourse assez large et profonde
Il leur desploye, et leur dit : Gens de bien,
Ouvrez vos yeux, voyez, y a t il rien ?
Non, dit quelqu'un des plus pres regardans.
Et c'est, dit il, le diable, oyez vous bien,
Ouvrir sa bourse, et ne voir rien dedans.

1. Aussi.

III

LES BIENS DE L'ESPRIT (1)

J'ay eu si peu mon esprit agité
D'ambition et de curiosité,
Qu'on ne m'a veu ne gueres tracasser,
Ne guere entendre à rentes amasser...
Mais je me suis d'un chemin contenté
Plain et non haut, et bien peu fréquenté :
Laissant monter aucuns qui de mon temps
A plus de biens se trouvent mécontents.
Ces biens icy où tous sont si taschans,
Viennent sans regle aux bons et aux meschans.
Un sot en peut et un sage homme avoir ;
Un ignorant et un de bon savoir,
Ainsi qu'il plaist au sort les departir !
Et je voudrois pour heureux me sentir
Qu'il plust à Dieu, d'où les vrais biens procedent,
M'en octroyer de ceux que ne possèdent
Nuls vicieux, ny ne sont dispensés
A cœurs malins, ni cerveaux insensés,
Et sans lesquels d'hommes n'avons que l'ombre.

1. Cet éloge des biens de l'esprit est déjà de la haute poésie. Et même, au jugement de M. Nisard, ces vers égalent les meilleurs de Marot, et la fin est d'un ton auquel maître Clément ne se serait pas élevé. C'est un doux fruit de la vieillesse de Saint-Gelais.

BONAVENTURE DES PERIERS

***-1544

L'auteur des *Joyeux Devis* et du *Cymbalum mundi* est né en Bourgogne. Il devint en 1536 valet de chambre de Marguerite de Navarre. C'était un écrivain élégant, un conteur ingénieux, mais aussi un épicurien incrédule. Celui de ses ouvrages qui a fait le plus de bruit, le *Cymbalum*, fut censuré par la Sorbonne et brûlé par arrêt du parlement.

Bonaventure des Périers se tua dans un accès de frénésie : triste fin d'une vie vouée au double libertinage des sens et de l'esprit.

LES ROSES (1)

A JEANNE, PRINCESSE DE NAVARRE (2)

Un jour de mai, que l'aube retournée
Rafraîchissoit la claire matinee,

1. Cf. l'imitation de cette même pièce d'Ausone par Baif, page 151.

2. Jeanne d'Albret, qui fut la mère de Henri IV.

Afin d'un peu recreer mes esprits,
 Au grand verger, tout le long du pourpris (1),
 Me promenois par l'herbe fraische et drue,
 Là où je vis la rosee espandue
 Et sur les chous ses rondelettes gouttes
 Courir, couler, pour s'entrebaiser toutes :
 Le rossignol, ainsi qu'une buccine,
 Par son doux chant, faisoit au rosier signe
 Que ses boutons à rosee il ouvrist,
 Et tous ses biens au beau jour découvrist ;
 L'aube naisante avoit couleur vermeille,
 Et vous estoit aux roses tant pareille
 Qu'eussiez douté si la belle prenoit
 Des fleurs le teint, ou si elle donnoit
 Aux fleurs le sien, plus beau que mille choses :
 Un mesme teint avoient l'aube et les roses.
 Jà commencoient à leurs ailes estendre
 Les beaux boutons ; l'un estoit mince et tendre,
 Encor tapi dessous sa coëffe verte ;
 L'autre monstroît sa creste decouverte,
 Dont le fin bout un petit rougissoit :
 De ce bouton la prime rose issoit ;
 Mais celui-ci demeslant gentement
 Les menus plis de son accoustrement,
 Pour contempler sa charnure refaite,
 En moins de rien fut rose toute faite :
 En un moment devint sèche et blesmie,
 Et n'estoit plus la rose que demie....
 Vous donc, jeunes fillettes,
 Cueillez bientost les roses vermeillettes
 A la rosee, ains que le temps les vienne
 A dessécher. Et tandis vous souviene

1. Participe passé du vieux verbe *pourprendre*. Ici employé substantivement dans le sens de jardin, enclos.

Que cette vie, à la mort exposée,
Se passe ainsi que roses et rosee (1).

1. Cette fuite rapide de la beauté et des années, un autre poète, Olivier de Magny (mort vers 1560) l'a chantée dans une ode anacréontique dont voici quelques strophes savoureuses :

Nous semblons à l'arbre verd
Qui demeure un temps couvert
De mainte feuille naïve,
Puis, dès que l'hiver arrive,
Toutes ses feuilles il perd.

Cependant que la jeunesse
Nous repand de sa richesse,
Toujours gais nous florissons;
Mais soudain nous flétrissons,
Assaillis de la vieillesse.

Et toujours la conclusion épicurienne :

Doncques tandis que nous sommes,
Mon Castin (1), entre les hommes,
N'ayons que notre aise cher,
Sans aller là haut chercher
Tant de feux et tant d'atomes.

L'espérance est trop mauvaise.
Allons doncques sous la braise
Cacher ces marrons si beaux,
Et de ces bons vins nouveaux
Apaisons notre mésaise.

1. Jean Castin, un poète de ses amis.

CHARLES FONTAINE

1515-1588

Disciple de Clément Marot, Charles Fontaine prit franchement la défense de son maître contre les invectives de Sagon, de Huet, de Jean Le Blond et autres détracteurs de sa gloire.

En 1555, il réunit sous ce titre singulier : *les Ruisseaux de Fontaine* toutes ses œuvres poétiques, à savoir des épîtres, des élégies, des odes, des épigrammes, des étrennes, des traductions d'Ovide et certaines énigmes imitées de Lactance.

Ch. Fontaine avait trop de talents pour exceller en aucun. Il était tout ensemble mathématicien, orateur, théologien, jurisconsulte, médecin, astronome, musicien, poète. Il n'en vécut pas moins pauvre toute sa vie.

Sa versification est en général facile, le tour, ingénieux ; sa raillerie sans fiel ne manque pas de finesse.

Nous citons de lui quelques vers pleins de fraîcheur, de douceur et de modestie.

SUR LA NAISSANCE DE JEAN

SECOND FILS DU POÈTE

Mon petit fils, qui n'as encor rien vu,
A ce matin ton pere te salue :
Viens t'en, viens voir ce monde bien pourvu
D'honneurs et biens qui sont de grand value ;
Viens voir la paix en France descendue ;
Viens voir François (1), notre roy et le tien,
Qui a la France ornee et défendue :
Viens voir le monde où y a tant de bien.

Jean, petit Jean, viens voir ce tant beau monde,
Ce ciel d'azur, ces étoiles luyantes,
Ce soleil d'or, cette grand'terre ronde,
Cette ample mer, ces rivieres bruyantes,
Ce bel air vague, et ces nuës courantes,
Ces beaux oiseaux, qui chantent à plaisir,
Ces poissons frais et ces bestes paissantes :
Viens voir le tout à souhait et desir.

1. François I^{er}.

Petit enfant, peux tu le bien venu
Estre sur terre, où tu n'apportes rien,
Mais où tu viens comme un petit ver nu ?
Tu n'as ni drap ni linge qui soit tien,
Or, ni argent, ni aucun bien terrien :
A pere et mere apportes seulement
Peine et souci ; et voilà tout ton bien.
Petit enfant, tu viens bien pauvrement !

De ton honneur ne veuil plus estre chiche,
Petit enfant de grand bien jouissant,
Tu viens au monde, aussi grand, aussi riche,
Comme le roy, et aussi florissant.
Ton héritage est le ciel splendissant ;
Tes serviteurs sont les anges sans vice ;
Ton trésorier, c'est le Dieu tout puissant ;
Grace divine est ta mere nourrice !...

JACQUES PELETIER

1517-1582

Originaire du Mans, Jacques Peletier fut tout à la foi algébriste, médecin, philosophe et poète.

Il passe pour avoir inventé l'ode trois ans avant Ronsard.

Ce qu'il recherche avant tout dans les vers c'est « la vraie harmonie musicale » et la rime riche. « Il faut, dit-il, que je die cela de moè, que j'è été celui qui plus è voulù rimer curieusement, e suis contant de dire, supersticieusement, » et il ajoute : « Mès si étce, que jamés propriete de rime ne me fit abandonner propriete de moz ni de santances. »

On voit par ces deux citations qu'il voulait innover en orthographe; sa tentative n'a pas réussi.

Il a été plus heureux dans la poésie champêtre. Il peint la nature avec simplicité, fraîcheur et grâce.

L'ALOUETTE

Alors que la vermeille aurore
 Le bord de notre ciel colore,
 L'alouette, en ce même point
 De sa gentille voix honore
 La faible lumière qui point.

Tant plus ce blanc matin éclaire
 Plus d'elle la voix se fait clère,
 Et semble bien, qu'en s'efforçant,
 D'un bruit vif elle veuille plère
 Au soleil qui se vient haussant,

Elle, guindée de zéphire
 Sublime, au l'er vire et revire
 Et declique un joli cri
 Qui rit, guerit et tire l'ire
 Des esprits, mieux que je n'écri (1).

1. Cette strophe se rapproche un peu trop des mignardises de du Bartas. Guillaume de Salluste a dit également de l'alouette :

La gentille alouette avec son tirelire,
 Tirelire aliré et tirelirant tire
 Vers la voulte du ciel, puis son vol vers ce lieu
 Vire, et desire dire adieu Dieu, adieu Dieu.

Søet que Junon son er essaye,
Ou bien qu'el se charge de pluye,
Au haut pourtant ele se tient
Et de gringoter ne s'annuye,
Fors quand le negeus yver vient.

Mesme n'a point la gorge close
Pour avoer sa nichée eclose
E an ses chans si fort se plet
Que vous diriez que d'autre chose
Ses alouetaus el ne pait

Au plein midi, parmi le vide
Fet defailhir l'eulh (1) qui la guide,
Puis tantot, comme un peloton,
Subit an terre se devide,
E pour un tans plus ne l'oeton (2).

1. L'œil.

2. L'entend-or.

FRANÇOIS HABERT

1520-1569 (1)

Si oublié qu'il soit aujourd'hui, François Habert n'en fut pas moins l'un des poètes du xvi^e siècle les plus à la mode. Henri II lui donna le titre de « Poète du roi ». En somme c'est un auteur médiocre et surtout ennuyeux.

Voici pourtant une fable que La Fontaine a imitée, et qui n'est pas sans mérite.

DU COQ ET DU RENARD

Le renard par bois errant,
Va querant
Pour sa dent tendre pasture,
Et si loin en la fin va,
Qu'il treuva
Le coq par mesaventure.

1. Cette date n'est qu'approximative.

Le coq de grand paour qu'il a,
S'envola
Sur une ente (1) haute et belle,
Disant que maistre renard
N'a pas l'art
De monter dessus icelle.
Le renard qui l'entendit
Lui a dit
Pour mieux convrir sa fallace (2) :
Dieu te garde, ami tres cher !
Te chercher
Suis venu en cette place,
Pour te raconter un cas
Dont tu n'as
Encore la connaissance ;
C'est que tous les animaux,
Laidis ou beaux,
Ont fait entre eux une alliance,
Toute guerre cessera ;
Ne sera
Plus entr'eux fraude maligne
Sûrement pourra aller
Et parler
Avecque moi la geline (3),
De bestes un million,
Le lion
Mene jà par la campagne :
La brebis avec le loup
A ce coup
Sans nul danger s'accompagne.

1. Arbre.

2. Ruse.

3. Poule.

Tu pourras voir ici-bas
Grands ébats
Démener chacune beste :
Descendre donc il te faut
De la haut
Pour solemniser la feste.

Or fut le coq bien subtil :
J'ai, dit il,
Grande joi' d'une paix telle,
Et je te remerci' bien
Du grand bien
D'une si bonne nouvelle.

Cela dit, vient commencer
A hausser
Son col et sa creste rouge,
Et son regard il espard
Mainte part,
Sans que de son lieu ne bouge.

Puis dit : J'entens par les bois
Les abbois
De trois chiens qui cherchent proie,
Ho ! compere je les voi
Pres de toi ;
Va avec eux par la voie.

Oh ! non ; car ceux-ci n'ont pas
Sçeu le cas
Tout ainsi comme il se passe,
Dit le renard : je m'en vas
Tout là bas
De peur que n'aye la chasse.

Ainsi fut, par un plus fin,
Mise à fin
Du subtil renard la ruse.
Qui ne veut estre déçu
A son sçu,
D'un tel engin faut qu'il use.

LOUISE LABÉ

1525-1560

Louise Labé est célèbre sous le nom de la Belle Cordière. — Son père était marchand cordier à Lyon.

Son éducation fut très brillante. Non seulement tous les arts d'agrément, musique danse et broderie, lui étaient familiers, mais encore elle écrivait facilement en italien et en espagnol. Elle savait aussi le latin.

A seize ans, elle assista en habits guerriers au siège de Perpignan (1542) et porta les armes sous le nom du capitaine Loys :

Qui m'eust vu lors en armes fiere aller,
Porter la lance et bois faire voler,
De devoir faire en l'estour furieux,
Piquer, volter le cheval glorieux,
Pour Bradamante ou la haute Marphise,
Sœur de Roger, il m'eust, possible, prise.

« Louise Labé a chanté l'amour avec tant d'ardeur qu'elle a laissé croire qu'elle en avait eu, dit M. Gérusez, tous les emportements et toutes les

faiblesses. Les accusateurs ne lui ont pas manqué ; mais elle a trouvé aussi des champions qui ont égalé sa vertu à son talent. »

Quoi qu'il en soit, la Belle Cordière a son rang parmi les poètes (1).

SONNET

Tant que mes yeux pourront larmes repandre
Pour l'heur passé avec toi regretter,
Et que, pouvant aux soupirs resister,
Pourra ma voix un peu se faire entendre :

Tant que ma main pourra les cordre tendre
Du mignard lut, pour tes graces chanter ;
Tant que l'esprit se voudra contenter
De ne valloir rien fors que toi comprendre ;

Je ne souhaite encorepoint mourir :
Mais quand mes yeux je sentiray tarir,
Ma voix cassee et ma main impuissante,

1. Le xvi^e siècle offre tout un groupe distingué de femmes-poètes. Nous croyons intéressant de donner ici un sonnet de

Et mon esprit, en ce mortel sejour,
Ne pouvant plus montrer signe d'amante,
Priray la mort noircir mon plus cler jour.

l'une d'elles, Catherine des Roches, qui semble imité de Théocrite ; toutefois, l'imitation n'a pas détruit l'originalité :

A MA QUENOUILLE

Quenouille, mon souci, je vous promets et jure
De vous aimer toujours, et jamais ne changer
Votre honneur domestic pour un bien estranger,
Qui erre inconstamment et fort peu de temps dure ;

Vous ayant au costé, je suis beaucoup plus sure
Que si encre et papier se venoient arranger
Tout à l'entour de moi ; car, pour me revenger,
Vous pouvez bien plus tost repousser une injure,

Mais, quenouille, m'amie, il ne faut pas pourtant
Que, pour vous estimer et pour vous aimer tant,
Je délaisse du tout cette honneste coustume

D'escrire quelquefois ; en escrivant ainsi,
J'escris de vos valeurs, quenouille mon souci,
Ayant dedans la main le fuseau et la plume.

PIERRE DE RONSARD

1524-1585.

Pierre de Ronsard naquit dans l'année où fut perdue la bataille de Pavie ; et l'on estima que la défaite avait été compensée par cette naissance. Jamais homme n'a été comblé d'honneurs comme Ronsard.

Ses œuvres se lisaient publiquement jusqu'en Moravie, jusqu'en Pologne, jusqu'à Dantzig. L'Hospital fut ébloui de sa gloire. Etienne Pasquier le place à côté d'Homère et de Pindare. Montaigne, qui a douté de tout, ne doute pas de son immortalité. Le Tasse réclame l'honneur de s'incliner devant lui. Marie Stuart se console de sa prison en lisant « l'Apollon de la source des Muses ». Toulouse ne trouve pas ses fleurs d'or et d'argent d'assez haut prix pour le récompenser. Tous ses contemporains, tous ceux même qui étaient de « la volée des poètes du règne de François 1^{er} », l'acclament à l'envi, et il a pu leur dire, sans être ridicule :

Vous estes mes sujets et je suis votre roy !

Il meurt et sa mort est un deuil public.

Jamais plus éclatant triomphe. Jamais aussi revers plus complet ni plus dures représailles.

Malherbe devant ses disciples biffe la moitié de son Ronsard. Boileau lui porte de si rudes coups qu'en ce temps-là, au témoignage de La Monnoye, personne n'eût osé se vanter d'avoir ses œuvres dans sa bibliothèque. Le grand Arnauld prononce que « c'est un déshonneur à notre nation d'avoir estimé les pitoyables poésies de Ronsard ».

La Fontaine le trouve

..... dur, sans goût, sans choix,
Arrangeant mal ses mots, gâtant par son français
Des Grecs et des Latins les grâces infinies (1) !

Il a fallu que le XIX^e siècle vengeât Ronsard de l'injurieux dédain de Malherbe et des excès de Boileau. Sainte-Beuve, Théophile Gautier, Ampère, Saint-Marc Girardin, Banville, Gandar, et d'autres encore, l'ont remis à sa place d'honneur, à son rang d'homme de génie.

Certes, Ronsard a de graves défauts.

Il eut le tort, avant tout, de rompre violemment avec le vieil esprit gaulois. Admirateur servile des anciens, il les imite moins qu'il ne les traduit, et sa traduction, éprise de l'original, quand la langue maternelle fait défaut, se borne à donner aux mots du texte une terminaison française. De là, suivant la juste critique de Boileau, cette muse « en français parlant grec et latin ». C'est surtout dans ses tentatives pour en-

1. Lettre à Racine du 6 juin 1686.

richir et ennoblir la langue que Ronsard a dépassé le but. Il voulut trop calquer les langues anciennes, et la langue grecque particulièrement. Prenant en outre les patois de l'ancienne France pour des dialectes, il conseilla d'y faire de larges emprunts. La même illusion lui fit prescrire l'emploi de mots composés et ce qu'il appelait le provignement des vieux mots. Enfin, il conseilla d'aller chercher jusque dans la boutique des artisans.

Toutes ces prescriptions sont ridicules, assurément, mais le principe est excellent, et Fénelon le reprendra plus tard dans sa *Lettre à l'Académie*.

Ronsard fut un poète inégal, — personne, que je sache, ne l'a jamais nié de nos jours, — mais, au demeurant, un grand poète.

Il a rattrapé à ses contemporains le chemin des sources vives de l'antiquité, oublié depuis si longtemps. Il leur a donné une haute idée, en même temps, des lettres françaises.

Par lui, notre poésie s'est essayée pour la première fois dans le genre lyrique. Il a écrit de belles strophes avant Malherbe. Il a même créé ce beau nom d'ode dont Boileau sans doute ne se savait pas redevable à Ronsard, et l'ode elle-même.

Après l'ode il a ressuscité l'épopée; je ne dis pas que sa tentative ait été heureuse; — pouvait-elle l'être? A côté de lui, et sous son inspiration, Baïf et Jodelle s'exercèrent à la tragédie et à la comédie.

Il a donné au vers « un nombre plein et sonore,

un accent mâle et robuste, inconnu avant lui ». Il a imaginé une prodigieuse variété de rythmes (1); il a inventé de nouvelles strophes, des plus belles et des plus riches en effet harmonique, qui, de nos jours, ont été remises en honneur.

Il a entrelacé régulièrement les rimes masculines et les rimes féminines.

Les traits de naturel et de naïveté ne sont pas rares dans son œuvre; la grâce, la fraîcheur et le pittoresque y abondent.

Il a l'imagination inventive, féconde, hardie, « verveuse ».

Malgré tous ses défauts, il a été un des ouvriers de la langue; il a montré la voie, il l'a frayée; il a préparé Malherbe et Boileau, Racine et Lamartine, Chénier et Laprade, Pierre Corneille et Victor Hugo.

1. « Tant de rythmes créés pour ainsi dire du néant, — c'est un des ouvriers stylistes contemporains les plus extraordinaires qui parle ainsi, M. Th. de Banville, — reproduisent l'aspect, le mouvement général des rythmes latins et grecs, mais tout à fait appropriés à la langue française; ces strophes dont la forme est trouvée à mesure que le poète en a besoin, effrayent l'esprit par la quantité de travaux que leur arrangement a demandés, surtout par la force créatrice, par le rare instinct qui a présidé à des combinaisons si diverses! On n'ose y songer.... En ouvrant le livre des *Odes*, ne croit-on pas entrer dans un de ces ateliers d'orfèvres florentins où les buires, les bassins, les amphores, les chandeliers fleuris, les élégants poignards accrochent la lumière sur les fins contours de l'or ciselé?... » *Petit traité de Poésie française*, pages 289 et 290.

LA GRECQUE FUREUR

Je veux lire en trois jours l'Iliade d'Homere,
Et pour ce, Corydon, ferme bien l'huy sur moy ;
Si rien me vient troubler, je t'asseure ma foy,
Tu sentiras combien pesante est ma colere ;
Je ne veux seulement que notre chambriere
Viene faire mon lit, ton compagnon ny toy ;
Je veux trois jours entiers demeurer à requoy,
Pour folastrer apres une sepmaine entiere.
Mais si quelqu'un venoit de la part de Cassandre,
Ouvre luy tost la porte, et ne le fais attendre ;
Soudain entre en ma chambre et me vien accoustrer.
Je veux tant seulement à luy seul me monstrier ;
Au reste, si un dieu vouloit pour moy descendre
Du ciel, ferme la porte, et ne le laisse entrer.

II

A CASSANDRE

Mignonne, allons voir si la rose
Qui ce matin avait desclose
Sa robe de pourpre au soleil
A point perdu ceste vespree (1)
Les plis de sa robe pourprée
Et son teint au vostre pareil.

Las ! voyez comme en peu d'espace,
Mignonne, elle a dessus la place,
Las ! las ! ses beautez laissé cheoir !
O vrayment marastre nature,
Puisqu'une telle fleur ne dure
Que du matin jusques au soir !

Donc, si vous me croyez, mignonne,
Tandis que vostre aage fleuronne
En sa plus verte nouveauté,
Cueillez, cueillez vostre jeunesse ;
Comme à ceste fleur la vieillesse
Fera ternir vostre beauté (2).

1. Soirée ; du latin *vespera*.

2. Ici comme dans les *Roses* de Bonaventure des Périers, et ailleurs dans Ronsard lui-même, il est inutile de flétrir le caractère épicurien, la note amollissante, de cette poésie, imitée d'Ausone, d'Horace ou d'Anacréon.

III

SONNET

SUR LA MORT DE MARIE

Comme on void sur la branche, au mois de may, la rose
En sa belle jeunesse, en sa premiere fleur,
Rendre le ciel jaloux de sa vive couleur,
Quand l'aube de ses pleurs au point du jour l'arrose,

La grace dans sa fueille et l'Amour se repose,
Embasmant les jardins et les arbres d'odeur ;
Mais, batue ou de pluye ou d'excessive ardeur,
Languissante, elle meurt, fueille à fueille desclose(1).

Ainsi, en ta premiere et jeune nouveauté,
Quand la terre et le ciel honoraient ta beauté,
La Parque t'a tuee, et cendre tu reposes.

Pour obseques reçois mes larmes et mes pleurs,
Ce vase plein de lait, ce panier plein de fleurs,
A fin que, vif et mort, ton corps ne soit que roses.

1. Cf. Virgile :

Purpureus veluti cum flos succissus aratro
Languescit moriens, lassove papavera collo
Demisere caput, pluvia cum forte gravantur.

Æn., IX, 434.

IV

A UN AUBESPIN

Bel aubespın fleurissant,
Verdissant
Le long de ce beau rivage,
Tu es vestu jusqu'au bas
Des longs bras
D'une lambrunche sauvage (1).

Deux camps de rouges fourmis
Se sont mis
En garnison sous ta souche :
Dans les pertuis de ton tronc
Tout du long
Les avettes (2) ont leur couche.

Le chantre Rossignolet,
Nouvelet
Courtisant sa bien aimée,
Pour ses amours alléger,
Vient loger
Tous les ans en ta ramée.

Sur ta cyme il fait son ny
Tout uny
De mousse et de fine soye,

1. Vigne sauvage ; du latin *labrusca*.

2. Petites abeilles.

Où ses petits escloront,
Qui seront
De mes mains la douce ptoye.

Or vy, gentil aubespın,
Vy sans fin,
Vy sans que jamais tonnerre,
Ou la cognee, ou les vents,
Ou les temps
Te puissent ruer par terre.

V

SONNET POUR HÉLÈNE

Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle,
Assise aupres du feu, devisant et filant,
Direz, chantant mes vers et vous esmerveillant :
Ronsard me celebroit du temps que j'estois belle.

Lors vous n'aurez servante oyant telle noüvelle,
Desja sous le labour à demy sommeillant,
Qui au bruit de mon nom ne s'aille resveillant,
Benissant votre nom de louange immortelle.

Je serai sous la terre, et, fantosme sans os,
Par les ombres myrteux (1) je prendray mon repos :
Vous serez au fouyer une vieille accroupie,

1. L'ombrage des myrtes ; ombre était, en ce temps-là, des deux genres.

Regrettant mon amour et vostre fier desdain.
 Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain :
 Cueillez des aujourd'huy les roses de la vie (1).

VI

ÉLEGIE

LA FORET DE GASTINE (2)

Forest, haute maison des oiseaux boccagers,
 Plus le cerf solitaire et les chevreuls légers
 Ne paistront sous ton ombre ; et ta verte criniere
 Plus de soleil d'été ne rompra la lumiere.
 Plus l'amoureux pasteur, sur un tronc adossé,
 Enflant son flageolet à quatre trous percé,
 Son mastin à ses pieds, à son flanc la houlette,
 Ne redira l'ardeur de sa belle Jannette :
 Tout deviendra muet, Echo sera sans voix ;
 Tu deviendras campagne, et, en lieu de tes bois,
 Dont l'ombrage incertain lentement se remue (3),
 Tu sentiras le soc, le coutre et la charrue ;
 Tu perdras ton silence, et satyres et Pan,
 Et plus le cerf chez toi ne cachera son fan.

1. On se rappelle *la Bonne Vieille* de Béranger :
 Et bonne vieille au coin d'un feu paisible,
 De votre ami répétez les chansons...

2. C'est Sainte-Beuve qui a remis en lumière cette belle invective élégiaque contre les bûcherons de la forêt de Gastine.

3. Quel vers ! André Chénier ni Lamartine ne feront mieux en ce style homérique et virgilien tout ensemble.

Adieu, vieille forest, le jouet du zephyre,
 Où premier (1) j'accordai les langues de ma lyre ;
 Où premier j'entendi les flesches resonner
 D'Apollon, qui me vint tout le cueur estonner ;
 Où premier admirant la belle Calliope,
 Je devins amoureux de sa neuvaine trope (2),
 Quand sa main sur le front cent roses me jetta
 Et de son propre lait Euterpe m'allaita.

VII

RÉPONSE A QUELQUE MINISTRE

M'esveillant au matin, devant que faire rien,
 J'invoque l'Éternel, le pere de tout bien,
 Le priant humblement de me donner sa grace,
 Et que le jour naissant sans l'offenser se passe ;
 Qu'il chasse toute secte et toute erreur de moy,
 Qu'il me vueille garder en ma premiere foy,
 Sans entreprendre rien qui blesse ma province,
 Tres humble observateur des loix et de mon prince.

Après, je sors du lict, et quand je suis vestu,
 Je me range à l'estude et apprens la vertu,
 Composant et lisant, suivant ma destinee,
 Qui s'est dès mon enfance aux muses inclinée ;
 Quatre ou cinq heures seul je m'arreste enfermé ;
 Puis, sentant mon esprit de trop lire assommé,
 J'abandonne mon livre et m'en vais à l'église.
 Au retour, pour plaisir, une heure je devise.

1. Pour la première fois.

2. La troupe des neuf Muses.

Delà je viens disner, faisant sobre repas ;
Je rends graces à Dieu ; au reste je m'esbas.
Car si l'apres disnee est plaisante et sereine,
Je m'en vais pourmener tantost parmi la plaine,
Tantost en un village, et tantost en un bois,
Et tantost par les lieux solitaires et cois.
J'aime fort les jardins qui sentent le sauvage,
J'aime le flot de l'eau qui gazouille au rivage.

Là devisant sur l'herbe avec un mien amy,
Je me suis par les fleurs bien souvent endormy
A l'ombrage d'un saule, ou lisant dans un livre,
J'ai cherché le moyen de me faire revivre,
Tout pur d'ambition et des soucis cuisans,
Miserables bourreaux d'un tas de mesdisans,
Qui font (comme ravis) les prophetes en France,
Pippans les grands seigneurs d'une belle apparence.

Mais quand le ciel est triste et tout noir d'espeueur,
Et qu'il ne fait aux champs ni plaisant ni bien seur,
Je cherche compagnie, ou je joue à la prime ;
Je voltige, ou je saute, ou je lutte, ou j'escrime,
Je dy le mot pour rire, et à la vérité
Je ne loge chez moy trop de sévérité.

Puis quand la nuit brunette a rangé les estoiles,
Encourtinant le ciel et la terre de voiles,
Sans soucy je me couche, et là levant les yeux
Et la bouche et le cœur vers la voulte des cieux,
Je fay mon oraison, priant la bonté haute
De vouloir pardonner doucement à ma faute.
Au reste je ne suis ny mutin ny meschant
Qui fay croire ma loy par le glaive tranchant.
Voilà comme je vy ; si ta vie est meilleure,
Je n'en suis envieux, et soit à la bonne heure.

VIII

PROMENADE ET LECTURE

Six ans estoient coulez, et la septiesme annee,
Estoit presque entiere en ses pas retournee,
Quand, loin d'affection, de desir et d'amour,
En pure liberté je passois tout le jour,
Et franc de tout soucy qui les ames devore,
Je dormois des le soir jusqu'au point de l'aurore :
Car, seul maistre de moy, j'allois, plein de loisir,
Où le pied me portoit, conduit de mon desir,
Ayant toujours ès mains, pour me servir de guide,
Aristote ou Platon, ou le docte Euripide,
Mes bons hostes muets qui ne faschent jamais ;
Ainsi que je les prens, ainsi je les remais.
O douce compaignie et utile et honneste !
Un autre en caquetant m'estourdiroit la teste.
Puis, du livre ennuyé, je regardois les fleurs,
Fueilles, tiges, rameaux, especes et couleurs,
Et l'entrecouplement de leurs formes diverses,
Peintes de cent façons, jaunes rouges et perses,
Ne me pouvant saouler, ainsi qu'en un tableau,
D'admirer la nature et ce qu'elle a de beau,
Et de dire, en parlant aux fleurettes escluses :
Celuy est presque dieu qui cognoist toutes choses (1).

1. C'est le ton de La Fontaine dans [quelques-unes de ses épîtres.

IX

ÉLECTION DE SON SÉPULCRE

Antres, et vous fontaines,
De ces roches hautaines
Qui tombez contre bas
D'un glissant pas (1);

Et vous, forests, et ondes
Par ces prez vagabondes,
Et vous, rives et bois,
Oyez ma vois.

Quand le ciel et mon heure
Jugeront que je meure,
Ravi du beau séjour
Du commun jour ;

Je defens qu'on me rompe
Le marbre, pour la pompe
De vouloir mon tombeau
Bastir plus beau.

1. Ce petit vers masculin de quatre syllabes qui tombe à la fin de chaque stance, produit à la longue une impression mélancolique. C'est comme un son de cloche funèbre, a dit quelqu'un.

Mais bien je veux qu'un arbre
M'ombrage en lieu d'un marbre,
Arbre qui soit couvert
Toujours de verd.

De moy puisse la terre
Engendrer un lierre
M'embrassant en maint tour
Tout à l'entour :

Et la vigne tortisse(1)
Mon sépulcre embellisse,
Faisant de toutes parts
Un ombre espars !

Là viendront chaque annee
A ma feste ordonnee
Avecques leurs taureaux
Les pastoureaux :

Puis ayans fait l'office
Du devot sacrifice,
Parlans à l'Isle (2) ainsky,
Diront cecy :

« Que tu es renommee,
D'estre tombe nommee

1. Flexueuse.

2. Il songeait sans doute, remarque Sainte-Beuve, en faisant choix de ce lieu à son prieuré de *Saint-Cosme-en-l'Isle*. Du Perron, en son Oraison funèbre de Ronsard, a dit : « Le prieuré est situé en un lieu fort plaisant, assis sur la rivière de Loire, accompagné de bocages, de ruisseaux et de tous les ornements naturels qui embellissent la Touraine, de laquelle il est comme l'œil et les délices. »

D'un de qui l'univers
Chante les vers !

Qui oncques en sa vie
Ne fut bruslé d'envie
D'acquérir les honneurs
Des grands seigneurs ;

N'y enseigna l'usage
De l'amoureux breuvage,
Ny l'art des anciens
Magiciens ;

Mais bien à nos campagnes
Fit voir les sœurs compagnes
Foulantes l'herbe aux sons
De ses chansons.

Car il fit à sa lyre
Si bons accords elire
Qu'il orna de ses chants
Nous et nos champs.

La douce manne tombe
A jamais sur sa tombe,
Et l'humeur que produit
En may la nuit.

Tout à l'entour l'emmure
L'herbe et l'eau qui murmure,
L'un toujours verdoyant,
L'autre ondoyant.

Et nous ayans memoire
De sa fameuse gloire,
Luy ferons comme à Pan
Honneur chaque an. »

Ainsi dira la troupe,
Versant de mainte coupe
Le sang d'un agnelet
Avec du lait

Dessus moy, qui à l'heure
Seray par la demeure
Où les heureux esprits
Ont leur pourpris.

La gresle ne la nege
N'ont tels lieux pour leur siege,
Ne la foudre oncques là
Ne dévala.

Mais bien constante y dure
L'immortelle verdure,
Et constant en tout temps
Le beau printemps.

Le soin qui sollicite
Les roys, ne les incite
Leurs voisins ruiner
Pour dominer ;

Ains (1) comme freres vivent,
Et morts encore suivent
Les mestiers qu'ils avoient
Quand ils vivoient.

Là, là, j'oïrray d'Alcee
La lyre courroucée,
Et Sapphon qui sur tous
Sonne plus dous.

1. Mais.

Combien ceux qui entendent
Les chansons qu'ils respandent
Se doivent resjouir
De les ouïr ;

Quand la peine receuë
Du rocher est deceuë,
Et quand le vieil Tantal'
N'endure mal (1) !

La seule lyre douce
L'ennuy des cœurs repousse,
Et va l'esprit flattant
De l'escoutant.

1. Puisque Sisyphe lui-même en oublie son rocher, et Tantalé sa soif (Sainte-Beuve).

JOACHIM DU BELLAY

1524-1560

Dans le temps que Saint-Gelais, « créature gentille », comme l'appelait Marot, aiguisait *douzains* sur *douzains* à la manière italienne, quelques jeunes gens, nourris sous la forte discipline des études classiques, épris d'Homère et de Virgile, nés eux-mêmes avec le don des vers, prirent en pitié ces riens gracieux que les poètes prodiguaient sous le nom de lais, virelais, triolets et rondeaux. Aux « épisseries de l'école de Marot », ils voulurent substituer de vraies et mâles beautés et remplacer, comme on l'a dit finement, « le modeste hautbois par la trompette héroïque ».

Celui qui leva le premier l'étendard de la révolte était un jeune homme de vingt-cinq ans, Joachim du Bellay. *La Défense et illustration de la langue française* fut lancée en 1549, cinq ans après la mort de Marot. C'était la guerre. Ceux qui s'y enrôlèrent furent appelés la *Brigade*. La Brigade ne tarda pas, en signe de victoire, à se couronner elle-même de ses propres mains et à se transporter au firmament sous le nom céleste de *Pléiade*.

Du Bellay propose de remplacer tous les vieux genres de poésie par des genres nouveaux. — « O combien je désire, s'écrie-t-il, voir secher ces *Printemps*, chastier ces *Petites jeunesses*, rabattre ces *Coups d'essay*, tarir ces *Fontaines...* »

Mais quel sera le caractère de la poésie que du Bellay souhaite à la France ? « Sachez, lecteur, que celui sera véritablement le poète que je cherche en nostre langue, qui me fera indigner, apayser, esjouyr, douloir, aymer, hayr, admirer, estonner, bref, qui tiendra la bride de mes affections, me tournant cà et là à son plaisir. » N'est-ce pas l'image même de la haute poésie et le portrait de nos grands poètes ?

Du précepte à l'exemple il y a loin. L'œuvre personnelle de Joachim du Bellay, dans cette œuvre de rénovation, a été modeste. Il est vrai qu'il est mort à trente-six ans.

Ame délicate et généreuse, du Bellay s'émeut et, à l'occasion, décoche l'épigramme. Le courant de son style est clair, et la langue qu'il parle n'est point un pastiche. C'est lui qui le premier a appelé la France du beau nom latin de « patrie ».

I

CHANSON

UN VANNEUR DE BLÉ AUX VENTS

A vous, troppe legere,
Qui d'aele passagere
Par le monde volez,
Et d'un sifflant murmure
L'ombrageuse verdure
Doulcement esbranlez,

J'offre ces violettes,
Ces lis et ces fleurettes.
Et ces roses icy,
Ces vermeillettes roses
Tout freschement escluses,
Et ces œillets aussi.

De vostre douce halaine
Eventez ceste plaine,
Eventez ce sejour,
Ce pendant que j'ahanne (1)

1. *Abanner*, travailler, fatiguer. Ce vieux mot est encore aujourd'hui fort en usage dans le département de la Manche.

A mon blé que je vanne
A la chaleur du jour (1) !

II

SONNET

LE PETIT LIRÉ (2)

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage,
Ou comme cestuy là qui conquist la toison,

1. L'original est de Naugerius. — Il faut le citer ; on comprendra mieux comment du Bellay a pu être inventeur en traduisant :

VOTA AD AURAS

Aurae quae levibus percurritis aera pennis,
Et strepitis blando per nemora alta sono,
Serta dat haec vobis, vobis haec rusticus Idmon
Spargit odorato plena canistra croco.
Vos lenite aestum, et paleas sejungite inanes,
Dum medio fruges ventilat ille die.

1. L'invention seule du rythme, dirai-je avec Sainte-Beuve, a conduit du Bellay à sortir de la monotonie du distique latin, si parfait qu'il fût, et à faire une villanelle toute chantante et ailes déployées, qui sent la gaieté naturelle des campagnes au lendemain de la moisson, et qui nous arrive dans l'écho.

2. Liré, petit bourg au bord de la Loire, au-dessous de Saint-Florent-le-Vieux, arrondissement de Beaupréau, à douze lieues d'Angers.

Et puis est retourné, plein d'usage et raison,
Vivre entre ses parens le reste de son aage !

Quand revoiray je, hélas ! de mon petit village
Fumer la cheminée ? Et en quelle saison
Revoiray je le clos de ma pauvre maison
Qui m'est une province, et beaucoup davantage !

Plus me plaist le séjour qu'ont basti mes ayeulx
Que des palais romains le front audacieux ;
Plus que le marbre dur me plaist l'ardoise fine ;

Plus mon Loyre gaulois que le Tybre latin,
Plus mon petit Lyré que le mont Palatin,
Et plus que l'air marin la douceur angevine (1).

1. *Dulces reminiscitur Argos.* — Il y a dans l'*Anthologie* deux vers que le sonnet de du Bellay rappelle : les avait-il lus ? demande Sainte-Beuve. Ils expriment le même sentiment dans une larme intraduisible :

— « La maison et la patrie sont la grâce de la vie ; tous autres soins pour les mortels, ce n'est pas vivre, c'est souffrir. »

Joseph Autran disait : « J'aimerais mieux avoir écrit ce simple sonnet que l'*Art poétique* et le *Lutrin*. » C'était une boutade, à coup sûr, mais qui traduit bien l'admiration de l'auteur de la *Fille d'Eschyle* pour ces vers d'une naïveté, d'un charme, d'une douceur incomparables.

« Cette *douceur angevine*, — écoutez encore Sainte-Beuve, — est mêlée ici de la romaine, de la vénitienne, de toute celle que du Bellay a respirée là-bas. Seule et primitive, avant de passer par l'exil romain, elle n'eut jamais eu cette finesse, cette saveur poétique consommée. C'est bien toujours le vin du pays, mais qui a voyagé, et qui revient avec l'arome... »

III

SONNET

Comme le champ semé en verdure foisonne,
De verdure se hausse en tuyau verdissant,
Du tuyau se hérissé en espic florissant,
L'espic jaunit en grain, que le chaud assaisonne :

Et comme en la saison le rustique moissonne
Les ondoyans cheveux du sillon blondissant,
Les met d'ordre en javelle, et du blé jaunissant
Sur le champ dépouillé mille gerbes façonne :

Ainsi de peu à peu creut l'Empire romain,
Tant qu'il fut despouillé par la barbare main,
Qui ne laissa de luy que ces marques antiques,

Que chacun va pillant, comme on voit le gleneur
Cheminant pas à pas recueillir les reliques
De ce qui va tombant apres le moissonneur.

IV

SONNET

A RONSARD

Cependant que Magny suit son grand Avançon,
Panjas son cardinal, et moy le mien encore,²
Et que l'espoir flateur, qui noz beaux ans devore,
Appaste nos desirs d'un friand hameçon,

Tu courtises les roys, et d'un plus heureux son
Chantant l'heur de Henry, qui son siècle decore,
Tu t'honores toy mesme, et celuy qui honore
L'honneur que tu luy fais par ta docte chanson.

Las ! et nous ce pendant nous consumons nostre aage
Sur le bord incogneu d'un estrange rivage,
Où le malheur nous fait ces tristes vers chanter ;

Comme on voit quelquefois, quand la mort les appelle,
Arrangez flanc à flanc parmy l'herbe nouvelle,
Bien loing sur un estang trois cygnes lamenter (1).

1. Nous n'avons cité cette pièce que pour l'image admirable qui la termine. Voilà bien ce que Sainte-Beuve appelle quelque part « la divine flamme attique et romaine tout ensemble ». — Cf. le *Poète mourant* de Lamartine, et, dans le *Génie du Christianisme*, les deux cygnes de Chateaubriand.

V

SONNET

Las ! où est maintenant ce mespris de fortune ?
Où est ce cœur vainqueur de toute adversité,
Cet honneste désir de l'immortalité,
Et ceste belle flamme au peuple non commune ?

Où sont ces doux plaisirs, qu'au soir, sous la nuit brune
Les muses me donnoient, alors qu'en liberté,
Dessus le verd tapis d'un rivage écarté,
Je les menois danser aux rayons de la lune ?

Maintenant la fortune est maistresse de moy,
Et mon cœur, qui vouloit estre maistre de soy,
Est serf de mille maux et regrets qui m'ennuyent.

De la postérité je n'ai plus de soucy,
Cette divine ardeur, je ne l'ai plus aussy
Et les muses de moy, comme estranges, s'enfuyent.

VI

L'IDÉAL

Si nostre vie est moins qu'une journée
En l'éternel, si l'an, qui fait le tour,
Chasse noz jours sans espoir de retour,
Si perissable est toute chose nee,

Que songes tu, mon ame emprisonnee?
Pourquoi te plaist l'obscur de nostre jour,
Si, pour voler en un plus cher séjour,
Tu as au dos l'aële bien empennee?

Là est le bien que tout esprit desire,
Là le repos où tout le monde aspire,
Là est l'amour, là le plaisir encore :

Là, ô mon ame, au plus hault ciel guidee,
Tu y pourras reconnoistre l'idee
De la beauté qu'en ce monde j'adore (1).

1. Lamartine se souvenait-il de ces vers, quand il s'écriait dans l'*Isolement* ;

Là je m'enivrerais à la source où j'aspire ;
Là je retrouverais et l'espoir et l'amour ;
Et ce bien idéal que toute âme désire
Et qui n'a pas de nom au terrestre séjour.

REMY BELLEAU

1528-1577

Ronsard le qualifiait d' « excellent poète françois ». Ses contemporains l'appelaient le « gentil Belleau », et ce titre lui convient mieux. Sa gentillesse, — on l'a dit spirituellement, — s'est un peu ridée, et sa mignardise a légèrement grimacé. Toutefois, son *Avril* a gardé la fraîcheur des premières brises et le parfum de l'*aubespine*, de l'*aiglantin* et du *thym*.

Plus d'une pièce des *Bergeries* se lirait encore aujourd'hui avec charme et profit, si trop souvent le sensualisme le plus libertin ne s'y donnait carrière. Ici et là, des vers aimables vous arrêtent.

Moins connus que les *Bergeries*, les *Amours et nouveaux Eschanges des pierres précieuses, vertus et propriétés d'icelles*, leur sont bien supérieurs par l'éclat du style et les hardiesses de l'imagination.

Trente petits poèmes composent ce second recueil. « Tantôt, dit un critique (1), c'est une ode d'un jet élégant et soutenu, en l'honneur du diamant ou de la perle; tantôt, c'est une princesse, une femme aimée qui est chantée sous le nom de l'agate ou du saphir, et puis, c'est une

1. Ch. Asselineau, *les Poètes français*, t. II.

histoire pompeuse, peinte en riche tapisserie, telle que celle d'Améthyste changée en pierre par Bacchus; tantôt encore, une légende d'amour contée sur le ton doux et mélancolique des plus tendres rêveries de La Fontaine. »

Sans vouloir contredire ce jugement et tout en admirant la nouveauté de style et les couleurs que prodigue Remy Belleau dans ses *Amours des pierres précieuses*, nous ajouterons que l'intérêt languit souvent et que parfois l'ennui se dégage.

Né en 1528, à Nogent-le-Rotrou, Belleau fut gouverneur de Charles de Lorraine, depuis duc d'Elbeuf et grand écuyer de France. Il mourut à Paris, le 7 mars 1577. Ses illustres amis de la Pléiade, Ronsard, Baif, Jamyn, Desportes, le portèrent au cimetière sur leurs épaules.

I

AVRIL

Avril, l'honneur et des bois
Et des mois;
Avril, la douce espérance
Des fruits qui, sous le coton
Du bouton,
Nourrissent leur jeune enfance;
Avril, l'honneur des prez verts,
Jaunes, pers,
Qui, d'une humeur bigarree,

Emaillent de mille fleurs
De couleurs
La parure diapree ;

Avril, l'honneur des soupirs
Des Zephirs,
Qui, sous le vent de leur aile,
Dressent encor ès forests
De doux rets
Pour ravir Flore la belle ;

Avril, c'est ta douce main
Qui, du sein
De la Nature, desserre (1)
Une moisson de senteurs
Et de fleurs
Embasment l'air et la terre.

Avril, la grace et le ris
De Cypris (2),
Le flair et la douce haleine ;
Avril, le parfum des dieux,
Qui, des cieux,
Sentent l'odeur de la plaine ;

C'est toi, courtois et gentil,
Qui d'exil
Retire ses passageres,
Ces ardelles qui vont,
Et qui sont
Du printemps les messageres.

L'aubespine, et l'aiglantin,
Et le thym,
L'œillet, le lys, et les roses,

1. C'est le *solvere* des Latins.

2. Surnom de Vénus, parce qu'elle était honorée dans l'île de Chypre.

En cette belle saison,
 A foison,
 Monstrent leurs robes escloses.

Le gentil rossignolet,
 Doucelet,
 Découpe, dessous l'ombrage,
 Mille fredons babillards,
 Fretillards,
 Au doux chant de son ramage.

Tu vois en ce temps nouveau
 L'essaim beau
 De ces pillardes avettes
 Volleter de fleur en fleur
 Pour l'odeur
 Qu'ils mussent (1) en leurs cuissettes.

Mai vantera ses fraîcheurs,
 Ses fruicts meurs,
 Et sa feconde rosee,
 La manne et le sucre doux,
 Le miel roux
 Dont sa grace est arrosee.

Mais moy je donne ma vois
 A ce mois
 Qui prend le surnom (2) de Celle
 Qui de l'escumeuse mer
 Vit germer
 Sa naissance maternelle (3).

1. Cachent. *Ils* a pour sujet le collectif masculin *essaim*.

2. Allusion au surnom de *Cythereius* que les poètes donnaient au mois d'avril.

3. « Il suffit, dit Sainte-Beuve, de jeter les yeux sur ce petit tableau étincelant pour sentir quel vernis neuf et moderne la réforme de Ronsard avait répandu sur la langue poétique. » On s'étonne à bon droit que ce rythme pétillant n'ait pas trouvé grâce devant Malherbe.

II

LES VENDANGEURS

C'estoit en la saison que la troupe rustique
 S'appreste pour couper de ceste plante unique,
 De ce rameau sacré le raisin pourprissant ;
 C'estoit en la saison que le fruit jaunissant
 Laisse veusve la branche, et le souillart Autonne (1)
 Faict escumer les bords de la vineuse tonne.
 Un chascun travailloit, l'un après le pressoir.
 L'autre à bien estouper le ventre à l'entonnoir,
 Et d'un fil empoissé avec un peu d'estoupes
 Calfeutrer les bondons : les uns lavoyent les coupes,
 Et rinsoyent les barils, autres sur leurs genoux
 Aiguisoient des faucets pour percer les vins doux,
 Et piquettans leurs flancs d'une adresse fort gaye,
 En trois tours de foret faisoient saigner la playe,
 Puis à bouillons fumeux le faisoient doisiller (2)
 Louche (3) dedans la tasse, et tombant petiller.
 Les autres plus gaillards sur les grapes nouvelles
 A deux piez s'affondroyent jusque sous les aisselles ;
 Les uns serroyent le marc, les autres pressuroyent ;
 Les uns pour vendanger sur la pierre esmouloyent
 Le petit bec crochu de leurs mousses (4) serpettes ;
 Les uns trempoient l'osier, les autres leurs tinettes (5),
 Leurs hottes, leur estrain (6) dedans les clairs ruisseaux ;

1. Ovide a dit : *Sordidus Autumnus*.

2. *Daosiller*, sortir par le fausset ; du latin *ducere*.

3. Trouble ; du latin *luscus*.

4. Emoussées.

5. Petites tonnes.

6. Lit de paille ; du latin *stramen*.

Autres alloient raclant les costes des vaisseaux
De gravelle esmaillees, et de mousses couvertes,
Les autres leurs serroyent les levres entr'ouvertes
D'un cercle de peuplier, cordonné d'osiers francs,
Puis à coups de maillet leurs rebatoient les flancs ;
Les uns buvoient au bord de la fumante gueule
Des cuves au grand ventre, autres tournoient la meule,
Faisant craquer le grain et pleurer le raisin ;
Puis sous l'arbre avallé (1) un grand torrent de vin
Rouloit dedans le met (2), et d'une force estrange
Faisoyent geindre le bois et pleuvoir la vendange :
Autres à dos panché entonnoient à plein seau
La bouillante liqueur de ce vin tout nouveau,
Autres alloient criant de leur puissance toute
Qu'au pied des seps tortus on fist la mere-goute (3),
Et chancelant de piez, de teste et de genoux (4),
S'enyvroient seulement au fumet des vins doux.

1. Descendu. L'arbre signifie dans ce vers la roue ou la machine dont il est la pièce principale.

2. Table du pressoir. Mot encore usité aujourd'hui en basse Normandie ; du grec *πέτριον*, pétrir.

3. Le jus qui s'écoule sans que le raisin soit pressuré.

4. Ne dirait-on pas un fragment de bas-relief, représentant une fête de Bacchus ? Ces vers en ont à la fois la précision vigoureuse et la fougue enivrée.

JEAN-ANTOINE DE BAÏF

1530-1590

De son temps, Baïf fut un personnage. Bâtard légitimé d'un grand seigneur, Lazare de Baïf, ambassadeur de France à Venise, il étudia sous des maîtres illustres, et ne tarda pas à prendre rang parmi les poètes ses contemporains.

Dans la réforme générale, il a eu l'initiative de deux réformes partielles qui ont échoué, à savoir, l'introduction de la prosodie antique dans la poésie française et l'importation de comparatifs et de superlatifs latins. Cette dernière fantaisie lui attira ce sonnet ironique de du Bellay :

Bravime esprit, sur tous excellentime,
Qui méprisant de vanimes abois,
As devancé d'une hautime voix
Des savantieurs la troupe bruyantime,

De tes doux vers le style coulantime,
Tant estimé par les doctieurs françoys,
Justiment ordonne que tu soys
Par ton savoir à tous révérendime.

Qui mieux que toi, gentillime poete
(Heur que chacun grandiment souhaite),
Faconne un vers doucement naïf :

Ah ! nul de toi hardieusement en France
N'a pour chassé l'indoctime ignorance,
Docte, doctieur et doctime Baïf !

Bien qu'il fût le poète le plus fécond de son siècle, il n'a guère réussi que dans les traductions. « Au milieu du fatras laborieux qu'il entassait, dit Sainte-Beuve, on rencontre parfois de charmans hasards et dignes d'une muse plus choisie. »

Nous regardons la traduction des *Roses*, ce chef-d'œuvre d'Ausone, comme l'un de ces « charmans hasards ». Le lecteur aura du reste l'agrément de comparer Baïf et Bonaventure des Périers.

LES ROSES

Au mois que tout est en vigueur,
Un jour que la blanche lumiere
Poignoit, comme elle est coustumiere,
Soufflant la piquante frescheur
D'un petit vent qui devançoit
Le char de l'aube ensafranee,
Et devancer nous avançoit
Le chaud prochain de la journee.

L'un chemin, puis l'autre prenant
Autour des planches compassees,
A travers les sentes dressees,
Je m'en alloy' me pourmenant ;
Au point du jour m'étant levé,
A fin que me regaillardisse,
Dans un jardinet abreuvé,
De mainte rigole fetisse.

Je vy la rosée tenir
Pendant sous les herbes penchantes,
Et sur les cimes verdissantes
Se concreer et contenir ;
Je vy dessus les choux fueillus
Jouster les gouttes rondelettes,
Qui, de l'eau tombant de là sus,
Se faisoient deja grosselettes.

Je vy les rosiers s'esjouir,
Cultivez d'une façon belle ;
Je vy, sous la clarté nouvelle,
Les fresches fleurs s'épanouir ;
Des perles blanches qui pendoyent
Aux raincelets rosoyans nees,
Leur mort du soleil attendoyent
A ses premieres rayonnes.

Les voyant, vous eussiez douté
Si l'aurore son teint colore
De ces fleurs, ou si de l'aurore
Les fleurs leur teint ont emprunté.
Sur la belle estoile et la fleur,
Venus pour dame est ordonnee ;
Une rosee, une couleur,
Et une mesme matinee.

Peut-estre qu'elles n'ont qu'un flair;
Nous sentons celuy qui est prouche,
A nostre sens l'autre ne touche,
Car il se perd, là haut, dans l'air.
De la belle estoile et la fleur,
Venus, la déesse commune,
Veut que l'odeur et la couleur
En l'une et l'autre soit tout une.

Entre peu d'espace de temps,
Les fleurons des roses naissantes,
Diversement s'épanissantes,
Par compas se vont départans;
L'un, de l'étroit bouton couvert,
Se cache sous la verte feuille;
L'autre, par le bout entr'ouvert,
Pousse l'écarlate vermeille.

Cestuy cy, plus au large met
La haute cime de sa pointe,
Et l'ayant à demy desjointe,
Découvre son pourprin sommet;
Cestuy là se désafubloit
Le chef de sa tenue coiffure;
Et desjà tout prest il sembloit
D'étaler sa belle fueillure.

Bien tost apres il a desclos
Du bouton riant l'excellence,
Descelant la drüe semence
Du safran qu'il tenait enclos;
Luy qui tantost resplendissant
Monstroït toute sa chevelure;
Le voicy pasle et flétrissant,
Qui perd l'honneur de sa fueillure.

Je m'emerveilloys en pensant,
Comme l'aage, ainsi larronnesse,
Ravit la fuitive jeunesse
Des roses vieilles en naissant;
Quand voicy l'incarnate fleur,
Ainsi que j'en parle s'éfueille :
Et, couverte de sa rougeur,
La terre en éclate vermeille.

De toutes ces formes l'effet,
Et tant de soudaines muances,
Et telles diverses naissances,
Un jour les fait et les défait.
O nature ! nous nous plaignons,
Que des fleurs la grace est si breve ;
Et qu'aussi tost que les voyons,
Un malheur tes dons nous enleve.

Autant qu'un jour est long, autant
L'aage des roses a duree ;
Quand leur jeunesse s'est montree,
Leur vieillesse accourt à l'instant :
Celle que l'étoile du jour
A ce matin a veu naissante,
Elle mesme, au soir de retour,
A veu la mesme vieillissante.

Un seul bien ces fleurettes ont,
Combien qu'en peu de temps perissent,
Par succes elles refleurissent,
Et leur saison plus longue font.
Fille, viens la rose cueillir,
Tandis que sa fleur est nouvelle,

Souviens toy qu'il te faut vieillir,
Et que tu flétriras comme elle (1).

1. Baïf a dit ailleurs, en imitant les Grecs cette fois, Théocrite ou Bion, l'un et l'autre peut-être :

La rose est belle et soudain elle passe ;
Le lis est blanc et dure peu d'espace ;
La violette est bien belle au printemps,
Et se vieillit en un petit de temps ;
La neige est blanche, et d'une douce pluie
En un moment s'écoule évanouie,
Et la beauté, belle parfaitement,
Ne pourra pas te durer longuement.

J'appris, sot que j'étais, du grec et du latin...
Dont rien ne me revient, sinon un peu de gages,
Avecque le nom vain de quelque pension
Que l'on rogne de sorte, et retranche et recule,
Qu'elle ne suffit pas à nourrir une mule.

II

LE ROSSIGNOL

Viens, ami, te pourmener
Dans ce bocage,
Entens les oiseaux jargonner
De leur ramage.

Mais escoute comme sur tous
Le rossignol est le plus doux,
Sans qu'il se lasse.

Oublions tout deuil, tout ennuy
Pour nous resjouir comme luy :
Le temps se passe.

SCÉVOLE DE SAINTE-MARTHE

1536-1623

Humaniste et linguiste éminent, Scévole savait l'hébreu, le grec et le latin. Les courts loisirs que lui laissait la vie publique, il les consacrait aux belles-lettres. Tantôt il faisait des vers latins, tantôt des vers français. Ses vers latins sont d'une pureté classique. Le style de ses vers français n'est ni haut ni bas ; mais le courant en est limpide.

Scévole de Sainte-Marthe se distingua par son courage aux états de Blois et à l'assemblée des notables tenue à Rouen, en 1597.

ÉLÉGIE

Ceste fluste qui pend à la branche sacree
De ce pin que tu vois, de sa charge orgueilleux,

Passant, notre Brunette à Pan l'a consacrée,
Quand elle s'en alla sur le bord stygieux.

Tandis qu'elle en jouoit sur l'herbe rajeunie,
Les zephyrs caressants leur doux vents retenoient ;
Des oiseaux babillards se taisoit l'harmonie.
Et les clairs ruisselets leur murmure endormoient.

Mais c'est peu que cela, on a vu davantage
Que sa douce chanson le loup mesme allechoit,
Qui, sans faire aux brebis, ni aux mastins outrage,
Afin de l'écouter, près d'elle se couchoit.

Vous en estes tesmoins, vous, ô forests voisines,
Qui avez vu le chef de vos chênes oyants,
Répondre bien souvent à ses notes divines,
Et mouvoir à l'envi ses rameaux verdoyants.

Cette fluste étoit lors la fluste plus heureuse
Que berger ni bergere emboucherent jamais,
Mais au rebours, hélas ! la pauvre malheureuse
Reste comme tu vois, muette desormais.

Ou bien, si quelques foyes dedans elle s'entonne
Le soupir d'un doux vent, on oit (1) un long hélas !
Et puis d'un triste son, mais tout bas, elle sonne
Le beau nom de Brunette et son aigre trepas.

1. On entend.

GUILLAUME DU BARTAS

1544-1590

Guillaume de Salluste, seigneur du Bartas, né en Gascogne, d'une famille calviniste, en 1544, se distingua par sa bravoure au service de Henri IV. Il fut blessé à la bataille d'Ivry et mourut en 1590.

L'ouvrage principal de du Bartas a pour titre *la Sepmaine ou la Création*. *La Sepmaine* comprend l'œuvre des six jours. C'est une sorte de commentaire de la Genèse où, sur le texte de Moïse et d'après les développements de saint Basile et de Georges Pisidès, le poète calviniste décrit tous les êtres et tous les objets de l'univers, à mesure qu'ils sortent des mains du Créateur. Toute la science de son temps, cosmogonie, astronomie, histoire naturelle, théologie, s'y déploie en vers tantôt grandioses, tantôt grotesques.

Je n'aime point, disait Ronsard,

Je n'aime point ces vers qui nagent sur la terre,
Ni ces vers ampoulés dont le rude tonnerre
S'envole outre les airs : les uns font mal au cœur
Des liseurs dégoutés, les autres leur font peur.
Ni trop haut ni trop bas, c'est le souverain style :
Tel fut celui d'Homere et celui de Virgile.

Le désir d'innover le conduisait à d'étranges entreprises sur les mots, et l'ambition de surpasser les membres de la Pléiade l'entraîna à des effets d'harmonie ridicules. C'est ainsi qu'il s'avise de redoubler la première syllabe de certains mots, pour en augmenter l'éclat : — *pétiller*, par exemple, ne peignant pas assez vivement à son gré les étincelles du feu, il en fit *pé-pétiller* ; de même *ba-battre*, pour *battre* ; *fo-flottant* ; *ba-branlant*. Pour mieux atteindre l'exactitude dans la description, il se livrait à de singulières manœuvres. Ainsi, avant de faire la célèbre description du cheval, il s'enfermait dans sa chambre, se mettait à quatre pattes, soufflait, hennissait, gambadait, tirait des ruades, allait l'amble, le trot, le galop, à courbette, et tâchait par toutes sortes de moyens à contrefaire le cheval (1). Assurément, la peinture du cheval dompté par Caïn n'est pas l'œuvre du premier venu : il y a là deux ou trois pages superbes de poésie descriptive. Mais quelle inqualifiable bizarrerie que cette hypotypose :

Le champ plat, bat, abat, détrappe, grappe, attrappe
Le vent qui va devant — !

Le succès de la *Sepmaine* n'en fut pas moins considérable. Trente éditions s'écoulèrent dans l'espace de cinq ou six ans. Les traductions se multiplièrent en latin, en italien, en allemand, en anglais et même en danois et en suédois. Presque de nos jours encore, Goëthe accusait la France d'in-

1. Cf. Naudé, *Coups d'État*.

justice et d'ingratitude : — « Nous trouvons, disait l'auteur de *Faust*, ses sujets vastes, ses descriptions riches, ses pensées majestueuses. Nous sommes frappés de la grandeur et de la variété des images que ses vers font passer sous nos yeux ; nous rendons justice à la force et à la vivacité de ses peintures, à l'étendue de ses connaissances en physique, en histoire naturelle... Nos poètes, ajoutait-il, devraient porter à leur cou le portrait de du Bartas, et graver le chiffre de son nom dans leurs armes. »

A PROPOS

DU CRÉATEUR CONTEMPLANT SON ŒUVRE

Le peintre qui, tirant un divin paysage,
A mis en œuvre l'art, la nature et l'usage,
Et qui, d'un las pinceau, sur son docte pourtraict,
A, pour s'éterniser, donné le dernier traict,
Oublyé ses travaux, rit d'aise en son courage,
Et tient toujours les yeux collés sur son ouvrage.

Il regarde tantost par un pré sauteler
Un agneau qui toujours, muet, semble beler ;
Il contemple tantost les arbres d'un bocage,
Ore le ventre creux d'une roche sauvage,

Ore un petit sentier, ore un chemin battu.
Ore un pin baise-nue (1), ore un chêne abattu.

Ici, par le pendant d'une roche couverte
D'un tapis damassé moitié de mousse verte,
Moitié de vert lierre, un argenté ruisseau
A flots entrecoupés précipite son eau ;
Et qui courant apres, or' sus, or' sous la terre,
Humecte, divisé, les carreaux d'un parterre.

Ici l'arquebusier, de derriere un buis vert,
Affûté, vise droit contre un chêne couvert
De bisets passagers. Le rouet se débande ;
L'amorce vole en haut, d'une vitesse grande ;
Un plomb environné de fumee et de feu,
Comme un foudre esclatant, court par le bois touffeu.

Ici deux bergerots sur l'esmaillé rivage
Font à qui mieux courir pour le prix d'une cage.
Un nuage poudreux s'esmeut dessous leurs pas ;
Ils marchent, et de teste, et de pieds, et de bras ;
Ils fondent tout en eau : une suivante presse
Semble rendre, en criant, plus vite leur vitesse. - -

Ici deux bœufs suans, de leurs cols harassés,
Le côûtre fend-guêret traissant à pas forcés.
Ici la pastourelle, à travers une plaine,
A l'ombre, d'un pas lent, son gras troupeau ramene ;
Cheminant elle file, et, à voir sa façon,
On dirait qu'elle entonne une douce chanson.

Un fleuve coule ici, là naist une fontaine.
Ici s'éleve un mont, là s'abaisse une plaine.

1. Du *Bartas*, plus que Ronsard lui-même, a abusé de ces mots composés. Voici le premier vers du II^e jour de la *Création* :

Le feu donne-clarté, porte-chaud, jette-flamme.

Ici fume un chasteau, là fume une cité,
Et là flotte une nef sur Neptune irrité.
Bref, l'art si vivement exprime la nature,
Que le peintre se perd en sa propre peinture,
N'en pouvant tirer l'œil, d'autant que, plus avant
Il contemple son œuvre, il se voit plus savant.

JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE

1536-1609

Vauquelin naquit en Normandie, dans la terre de la Fresnaye-au-Sauvage. Après avoir fait à Paris de solides études, il fut tour à tour jurisconsulte, magistrat, soldat, et, entre temps, poète.

Les *Foresteries*, sa première œuvre, chantent les bois, les bergers et les faunes.

Les *Idillies* sont proprement de la poésie pastorale. L'auteur les a qualifiées lui-même, avec une grâce modeste, «diverses petites images et gravures en la semblance de celles qu'on grave au lapis, aux gemmes et calcedoines pour servir quelques fois de cachet». Un crayon attentif peut noter çà et là des vers nonchalants qui valent les meilleurs de Segrais :

Jamais le beau soleil n'ouvrit un plus beau jour.
Les éléments estoient pleins de ris et d'amour.
Tous les vents se taisoient aux monts, aux vaux, aux plaines,
Aux estangs endormis, aux courantes fontaines...

Dans ses *Satires* il imite tour à tour Perse et Juvénal et surtout Horace. En maints endroits, Régnier n'eût pas désavoué Vauquelin.

I

LA RELIGION

- Quelle es tu, dis le moi, si pauvrement vestue ?
- Je suis la Religion, fille de Dieu connue.
- Pourquoi l'habit as tu d'une si pauvre laine ?
- Pour ce que je méprise une richesse vaine.
- Quel livre portes tu ? — Les lois de Dieu mon pere,
Où de ses testaments est compris le mystere.
- Pourquoi l'estomac nu ? — Découvrir la poitrine
Convient à moi qui veux une blanche doctrine.
- Pourquoi sur cette croix t'appuies tu charitable ?
- La croix m'est un repos qui m'est fort agréable.
- A quelle fin es tu de ces ailes pourvue ?
- J'apprens l'homme à voler au dessus de la nue.
- Pourquoi si rayonnante es tu de belles flammes ?
- Les ténèbres je chasse au loin des saintes ames.
- Pourquoi ce mors de bride ? — Afin que par contrainte
J'arreste la fureur de l'ame en douce crainte.
- Et pourquoi sous tes pieds foules tu la mort blesme ?
- A raison que je suis la mort de la Mort mesme.

II

SONNET

O Vent plaisant, qui, d'haleine odorante,
Embasmes l'air du baume de ces fleurs ;
O Pré joyeux, où versèrent leurs pleurs
Le bon Damete et la belle Amarante !

O Bois ombreux, ô Riviere courante,
Qui vis en bien échanger leurs malheurs,
Qui vis en joie échanger leurs douleurs,
Et l'une en l'autre une ame respirante !

L'aage or (1) leur fait quitter l'humain plaisir ;
Mais, bien qu'ils soient touchés d'un saint desir
De rejeter toute amour en arriere,

Toujours pourtant un remords gracieux
Leur fait aimer, en voyant ces beaux lieux,
Ce Vent, ce Pré, ce Bois, cette Riviere (2).

1. Maintenant.

2. Outre la richesse des rimes, ce sonnet se distingue par l'harmonieux mélange du sentiment et du bel esprit : le bel esprit pointe, le sentiment triomphe.

III

L'ALLÉGORIE

Comme en la vigne on void, dessous la feuille verte,
La grappe cramoisie et de pampre couverte
Se desrober aux yeux : ainsi sous les discours
D'un conte poétique, et parmi les amours
Des heros et des dieux, entremeslés de fables,
Sont des enseignements feconds et profitables.
Souvent nous nous plaisons aux parfums, aux couleurs,
Sans chercher les vertus des odorantes fleurs.
L'abeille toutes foys, ouvriere sacree,
En tire la liqueur dont son œuvre est sucree ;
De meme on void plusieurs s'abuser aux beautés
Des paroles qui sont pleines de nouveautes ;
Mais d'autres n'arrestant (1) à ces formes fleuries,
Recueillent le beau sens voilé d'allégories(2).
De feuillage d'acante et de plaisans festons,
Les Muses cachent l'or des vers que nous chantons.

1. Ici verbe neutre, dans le sens étymologique : *restare ad.*

2. Ce vers en rappelle un autre de Lemierre :

L'allégorie habite un palais diaphane.

PHILIPPE DESPORTES

1546-1606

Lorsque du plus haut ciel les Muses descendues
N'avoient qu'en peu d'esprits leurs flammes épanduës,
De leurs chastes amours les premiers inspirés
Ouvrirent des trésors de la France admirés :
Mais rien n'étant jamais parfait dès sa naissance,
Ils ne purent trouver parmi tant d'ignorance
Ce qu'avecque plus d'art les autres ont cherché,
Voyant par les premiers le terrain défriché.
Quand de si peu de mots la France avoit l'usage,
C'estoit estre savant que d'avoir du langage.
Rien ne se peut former et polir à la fois ;
Il faut beaucoup de mots pour en faire le choix.
Ces esprits emportoient la gloire tout entière,
Si toujours la façon eut suivi la matière ;
Mais souvent à leurs vers défailloit la beauté,
Comme aux corps qui n'ont rien qu'une lourde santé.
.....
De tant d'esprits confus Desportes nous dégage,
Et la France lui doit la règle du langage.

Ce jugement en belles rimes d'un poète des premières années du xvii^e siècle, des Yveteaux, est exact, sauf l'excès dans la louange.

Après Ronsard, Desportes fait un choix ; il

dégage la langue ; il donne des règles qui sont justes le plus souvent.

Desportes est en général correct, élégant ; harmonieux, il l'est toujours. Telle stance des *Amours*, récitée à haute voix et bien rythmée, passerait pour une strophe de Lamartine. Il a de l'esprit, de l'enjouement dans quelques sonnets, de la grâce. Son défaut, c'est l'antithèse poussée à ses extrêmes limites, les *concetti*, l'afféterie italienne. Sa chanson ne manque ni d'entrain ni de naturel ; elle est malheureusement érotique. »

On attribue à Desportes l'introduction du mot *pudeur* dans notre langue. Pudeur remplace heureusement *vergogne*. « Innover de la sorte, c'est créer plus que des mots, c'est donner de la précision à des idées nobles et pures (1). »

Sa vie est celle d'un courtisan efféminé. Plus d'une fois son œuvre se ressent des bassesses de sa vie. Il n'est donc pas étonnant que Desportes ait fait les délices de la cour de Henri III et des mignons.

1. Sainte-Beuve, *Tableau de la Poésie*, p. 112.

I

LA VIE CHAMPÊTRE

CHANSON

O bienheureux qui peut passer sa vie,
 Entre les siens franc de haine et d'envie,
 Parmi les champs, les forests et les bois,
 Loin du tumulte et du bruit populaire,
 Et qui ne vend sa liberté pour plaire
 Aux passions des princes et des rois !

Il n'a soucy d'une chose incertaine ;
 Il ne se paist d'une esperance vaine ;
 Nulle faveur ne le va decevant ;
 De cent fureurs il n'a l'ame embrasee,
 Et ne maudit sa jeunesse abusee,
 Quand il ne trouve à la fin que du vant .

Il ne fremist quand la mer courroucee
 Enfle ses flots, contrairement poussee
 Des vens esmeus soufflant horriblement :
 Et quand la nuict à son aise il sommeille
 Une trompette en sursaut ne l'éveille,
 Pour l'envoyer du lict au monument (1).

L'ambition son courage n'attise,
 D'un fard trompeur son ame il ne déguise ;

1. Tombeau ; c'est le σῆμα des Grecs.

Il ne se plaist à violer sa foy ;
Des grands seigneurs l'oreille il n'importune,
Mais en vivant content de sa fortune,
Il est sa cour, sa faveur et son roy.

Je vous rends grace, ô déitez sacrees
Des monts, des eaux, des forests et des prees,
Qui me privez de pensers soucieux,
Et qui rendez ma volonté contente,
Chassant bien loin la misérable attente,
Et les désirs des cœurs ambitieux.

Dedans mes champs ma pensee est enclose :
Si mon corps dort, mon esprit se repose ;
Un soin cruel ne le va dévorant :
Au plus matin la fraischeur me soulage ;
S'il fait trop chaud, je me mets à l'ombrage,
Et s'il fait froid, je m'échauffe en courant.

II

STANCES

Si je ne loge en ces maisons dorees,
Au front superbe, aux voulttes peinturees
D'azur, d'esmail et de mille couleurs,
Mon œil se paist des thresors de la plaine
Riche d'œillet, de lis, de marjolaine,
Et du beau teint des printanieres fleurs..!

Ainsi vivant, rien n'est qui ne m'agrec.
 J'oy des oiseaux la musique sacree,
 Quand au matin ils benissent les cieux,
 Et le doux son des bruyantes fontaines
 Qui vont coulant de ces roches hautaines
 Pour arroser nos prez delicieux.

Que de plaisir de voir deux colombelles
 Bec contre bec, en trémoussant des ailes,
 Mille baisers se donner tour à tour,
 Puis, tout ravy de leur grace naïve,
 Dormir au frais d'une source d'eau vive,
 Dont le doux bruit semble parler d'amour (1).

III

PRIERE

Je ressemble en mes maux au passant miserable,
 Que des brigands pervers la troupe impitoyable
 Au val de Jéricho pour mort avoit laissé :
 Il ne pouvoit s'aider, sa fin estoit certaine,
 Si le Samaritain, d'une ame tout humaine,
 N'eust estanché sa plaie et ne l'eust redressé.

Ainsi, sans toi, Seigneur, vainement je m'essaie ;
 Donne m'en donc la force et resserre ma plaie.

1. Connaissez-vous, « pour l'élégance, l'harmonie de l'expression et surtout la mollesse achevée de la rêverie », de plus beaux vers, non pas seulement dans Malherbe ni André Chénier, mais parmi nos contemporains ? A la lecture de pareilles strophes, on conçoit comment Ronsard, devenu vieux, s'avouait vaincu et proclamait Desportes « le premier poète français ».

Purge et guéris mon cœur, que ton ire (1) a touché,
Et que ta sainte vois, qui força la nature,
Arrachant le Lazare hors de la sépulture,
Arrache mon esprit du tombeau du péché.

Fais rentrer dans le parc ta brebis égarée,
Donne de l'eau vivante à ma langue altérée,
Chasse l'ombre de mort qui vole autour de moi,
Tu me vois nu de tout, sinon de vitupere (2) ;
Je suis l'enfant prodigue, embrasse moi, mon pere !
Je le confesse, hélas ! j'ai péché devant toi.

Pourquoi se fust offert soi mesme en sacrifice
Ton enfant bien aimé, Christ, ma seule justice ?
Pourquoi par tant d'endroits son sang eust il versé,
Sinon pour nous, pécheurs, et pour te satisfaire ?
Les justes, ô Seigneur, n'en eussent eu que faire,
Et pour eux ton saint corps n'a pas été percé.

Par le fruit de sa mort j'attends vie éternelle,
Lavee en son pur sang mon ame sera belle.
Arriere, ô désespoirs qui m'avez transporté !
Que toute défiance hors de moi se retire,
L'œil benin du Seigneur pour moi commence à luire,
Mes soupirs à la fin ont esmeu sa bonté.

O Dieu toujours vivant ! j'ai ferme confiance
Qu'en l'extresme des jours, par ta toute puissance,
Ce corps couvert de terre, à ta voix se dressant,
Prendra nouvelle vie, et, par ta pure grace,
J'aurai l'heur de te voir de mes yeux face à face,
Avec les bienheureux ton saint nom bénissant (3).

1. Ta colère ; du latin *ira*.

2. Honte, chose honteuse et blâmable.

3. Ne dirait-on pas Corneille traduisant *l'imitation* !

IV

COMPLAINTÉ

La terre, naguères glacée,
Est ores (1) de vert tapissée,
Son sein est embellí de fleurs.
L'air est encore amoureux d'elle,
Le ciel rit de la voir si belle,
Et moy j'en augmente mes pleurs.

Les champs sont verds, et le bocage
Se pare de jeune feuillage,
Les prez ouvrent mille thresors ;
Et moy, despouillé de ma gloire,
Je n'aime couleur que la noire,
La portant dedans et dehors.

Des oiseaux les bandes légères,
Renforçans leurs vois ramageres,
Donnent l'ame aux bois et aux champs :
Leur doux bruit réveille ma peine,
Et les plaintes de Philomene (2)
Me sont au cœur glaives tranchans.

1. Maintenant.
2. Le rossignol.

Les oiseaux cherchent la verdure,
Moy je cherche une sépulture
Pour voir mon malheur limité.
Vers le ciel ils ont leur vollee
Et mon ame deconsolee
Se nourrit en l'obscurite (1).

V

SONNET

Hélas! si tu prens garde aux erreurs que j'ay faites,
Je l'advoue, ô Seigneur, mon martyr est bien doux;
Mais si le sang de Christ a satisfait pour nous,
Tu decoches sur moi trop d'ardentes sagettes (2).

Que me demandes tu? Mes œuvres imparfaites,
Au lieu de t'adoucir, aigriront ton courroux;
Sois moi donc pitoyable, ô Dieu, père de tous!
Car'ou pourray je aller, si plus tu me rejettes?

D'esprit triste et confus, de misere accablé,
En horreur à moi mesme, angoisseux (3) et troublé,
Je me jette à tes pieds, soy moy doux et propice!

1. Ces vers sont admirables, non pas seulement de mélodie, mais surtout de sentiment. Quiconque a souffert, les comprendra.

2. Flèches; du latin *sagitta*.

3. Bossuet emploie encore *angoisser*.

Ne tourne point les yeux sur mes actes pervers,
Ou, si tu les veux voyr vois les teints et couvers
Du beau sang de ton fils, ma grace et ma justice (1)!

1. Ce sonnet est fort beau. En voici un du XVII^e siècle qui est admirable. Toutefois, il ne faut pas oublier que Philippe Desportes a servi de modèle à des Barreaux (1602-1673) :

Grand Dieu, tes jugements sont remplis d'équité,
Toujours tu prends plaisir à nous être propice;
Mais j'ai tant fait de mal que jamais ta bonté,
Ne me pardonnera sans blesser ta justice.

Oui, mon Dieu, la grandeur de mon impiété
Ne laisse à ton pouvoir que le choix du supplice;
Ton intérêt s'oppose à ma félicité,
Et ta clémence même attend que je périsse.

Contente ton désir, puisqu'il t'est glorieux,
Offense-toi des pleurs qui coulent de mes yeux;
Tonne, frappe, il est temps; rends-moi guerre pour guerre;

J'adore en périssant la raison qui t'aigrit;
Mais dessus quel endroit tombera ton tonnerre,
Qui ne soit tout couvert du sang de Jésus-Christ!

JEAN BERTAUT

1552-1611

Bertaut, ayant contribué à la conversion de Henri IV, le roi le fit abbé d'Aulnay en 1594, et plus tard évêque de Sées (1606). Il fut en outre premier aumônier de Marie de Médicis.

C'est en lisant Ronsard qu'il se sentit poète ; il n'avait pas seize ans.

Malherbe faisait cas de Bertaut (il est vrai qu'il biffait Ronsard, nous l'avons dit, et Desportes) ; et Racan s'indignait contre ceux qui se contentaient d'appeler « agréables et jolis les vers *miraculeux* de Bertaut et de Malherbe ».

Nisard a loué « la sagesse » de ses vers, et Sainte-Beuve « la poésie continue de l'expression ». Nous pourrions citer de lui

Des vers étincelans et de lumière d'art (1),

notamment une comparaison superbe qui commence par ces mots :

« On dit qu'en Idumee, ès confins de Syrie... »

1. Ce vers est de Régnier, dans la *Satyre V*, A « Monsieur Bertaut, evesque de Sées ».

Bertaut avait surtout le talent élégiaque ; il excelle dans la complainte. Son expression est abondante et ferme, sa langue saine ; et dans ses poésies religieuses il ne manque pas d'onction.

Ce qui lui fait défaut, c'est la verve. Il est monotone, languissant, compassé, — trop sage en un mot, comme le lui reprochait Ronsard, au témoignage de Rénier (1)

I

CHANSON

Les cieus inexorables
 Me sont si rigoureux,
 Que les plus misérables,
 Se comparans à moy, se trouveroient heureux.

Mon lict est de mes larmes
 Trempé toutes les nuits ;
 Et ne peuvent ses charmes,
 Lors mesme que je dors, endormir mes ennuy.

Si je fay quelque songe,
 J'en suis espouventé ;

1. *Satyre V.* — « Mon oncle m'a conté... »]

Car mesme son mensonge
Exprime de mes maux la triste vérité.

La pitié, la justice,
La constance et la foy,
Cédant à l'artifice,
Dedans les cœurs humains sont esteintes pour moy.

En un cruel orage
On me laisse périr,
Et courant au naufrage,
Je voy chacun me plaindre et nul me secourir.

Félicité passee,
Qui ne peut revenir,
Tourment de ma pensee
Que n'ay je, en te perdant, perdu le souvenir (1) !

II

A RONSARD

Je n'avais pas seize ans quand la premiere flame
Dont ta muse m'éprit s'alluma dans mon ame ;

1. « Nos mères, dit Sainte-Beuve, savent encore ce couplet (le dernier) et l'ont chanté. » — « Une mélodie qui charme l'oreille, ajoute M. Géruzet, une perle qui caresse les yeux, un air qui réjouit le cœur, un diamant qui scintille, il ne faut pas plus que cela pour porter un nom à travers les temps ! Voilà de quoi faire mourir de dépit ceux qui ont séché et pâli sur de longs ouvrages, sans pouvoir espérer un regard de la postérité. »

Car des lors un desir d'éviter le trespas
M'excita de te suivre et marcher en tes pas,
Me rendit d'une humeur pensive et solitaire,
Et fit qu'en dédaignant les soucis du vulgaire,
Mon aage qui fleuri ne faisoit qu'arriver
Au mois de son printemps, desja tint de l'hyver.

Depuis venant à voir les beaux vers de Desportes
Que l'amour et la muse ornent en tant de sortes,
Ce desir s'augmenta, mon ame presumant
D'aller facilement sa douceur exprimant.
Fol qui n'avisai pas que sa divine grace
Qui va cachant son art d'un art qui tout surpasse,
N'a rien si difficile à se voir exprimer
Que la facilité qui le fait estimer.

Lors à toi revenant, et croiant que la peine
De t'oser imiter ne seroit pas si vaine,
Je te prins pour patron, mais je pû moins encor
Avec mes vers de cuivre esgaler les tiens d'or :
Si bien que pour jamais ma simple outrecuidance,
En gardant son desir, perdit son esperance.
Alors vos escrits seuls me chargerent les mains ;
Seul je vous estimai l'ornement des humains ;

A toute heure, en tous lieux, je senti vostre image
Devant mes yeux errante exciter mon courage ;
Je reverai vos noms, reverai vos autels,
Comme les temples saints vouez aux immortels,
Voiant la palme grecque en vos mains reverdie ;
Bref, je vous adorai (s'il faut qu'ainsi je die)
Tant de vostre éloquence enchanté je devins,
Comme des dieux humains ou des hommes divins.

THEODORE-AGRIPPA D'AUBIGNE

1550-1630

Agrippa d'Aubigné, né en Saintonge, fut le grand-père de M^{me} de Maintenon. A huit ans et demi, il jura à Amboise de venger la mort de La Renaudie et de ses complices. A dix ans, il laisse là le *Criton*, qu'il traduisait, s'échappe, assiste au siège d'Orléans, et, après la mort de son père, va étudier à Genève. Il revient bientôt prendre rang dans l'armée de Condé. Il échappe au massacre de la Saint-Barthélemy, s'attache à Henri de Navarre, prisonnier au Louvre, s'enfuit avec lui (1575), le sert de ses conseils et de son épée à Coutras (1585), à Arques (1589), aux deux sièges de Paris et à celui de Rouen. Henri de Navarre le fit maréchal de camp, gouverneur de Maillezais et vice-amiral de Guienne et de Bretagne. Mais, la causticité de son esprit, ses bons mots et sa rude franchise le jetèrent bientôt dans la disgrâce de son maître, devenu roi de France. Il employa ses loisirs à composer une *Histoire universelle de 1550 à 1601*. L'ouvrage fut condamné au feu par le parlement de Paris. Après la promulgation de l'Édit de Nantes,

d'Aubigné continue de porter haut le drapeau du protestantisme. Sous la régence de Marie de Médicis, il prend part au soulèvement des calvinistes. Poursuivi en 1620 pour son *Histoire*, il s'enfuit à Genève, où il mourut en 1630.

Agrippa d'Aubigné est surtout célèbre par les violentes satires qui portent le nom de *Tragiques*. Elles parurent sans nom d'auteur en 1616. Agrippa les avait composées partie au milieu des camps, « ou à cheval ou dans les tranchées », partie dans le silence du cabinet, après le traité de Vervins (1598) et la pacification du royaume.

C'est une œuvre étrange et puissante que ce poème, qui dépasse les hyperboles de Juvénal et les invectives des prophètes. « C'est un chaos et un déluge... Mais parmi cette tourmente brillent à chaque instant des éclairs de génie et retentissent des accents de sainte colère et d'héroïsme. Cette prodigieuse sortie contre la corruption des Valois, les violences de la persécution et les vices du clergé, de la magistrature, de la cour, ne contient pas moins de onze mille vers : tous les tons s'y heurtent, toutes les formes s'y mêlent ; l'épopée, la satire, l'hymne biblique, l'idylle même, s'y confondent. Il n'a manqué à d'Aubigné, pour être vraiment un poète, que de savoir se borner et se contenir (1)... »

1. Gêruzez, *Histoire de la Littérature française*, t. I, pp. 375 et sqq.

Disons-le toutefois, il est presque impossible de trouver dans les *Tragiques* des citations qui n'offensent pas la pudeur la moins farouche. Le poète ne l'ignore pas, et voici comment il s'en excuse :

Si quelqu'un me reprend que mes vers échauffés
Ne sont rien que de meurtre et de sang étoffés,
Qu'on n'y lit que fureur, que massacre et que rage,
Qu'horreur, malheur, poison, trahison et carnage,
Je lui réponds : Ami, ces mots que tu reprends
Sont les vocables d'art de ce que j'entreprends.
Les flatteurs de l'amour ne chantent que leurs vices,
Que vocables choisis à peindre les délices,
Que miel, que riz, que jeux, amour et passe temps,
Une heureuse folie à consumer son temps...
Je fleurissais comme eux en ces mesmes propos,
Quand par l'oisiveté je perdais mon repos...
Ce siècle, autre en ces mœurs, demande un autre style,
Cueillons des fruits amers desquels il est fertile.

C'est le même sentiment qu'exprime sous une forme plus concise et en plus beaux vers l'auteur des *Iambes*, Auguste Barbier :

Si mon vers est trop cru, si sa bouche est sans frein,
C'est qu'il sonne aujourd'hui dans un siècle d'airain ;
Le cynisme des mœurs doit salir la parole,
Et la haine du mal enfante l'hyperbole.
Or donc, je puis braver le regard pudibond,
Mon vers, rude et grossier, est honnête homme au fond.

LES MISÈRES DE LA FRANCE AU XVI^e SIÈCLE

Mais, je te plains, rustic (1), qui, ayant, la journée
 Une piteuse vie en tes sueurs traînée,
 Reçois au soir les coups, l'injure et le tourment,
 Et la fuite et la faim, injuste payement.
 Le paisan de cent ans, dont la tête chenue
 Est couverte de neige, en suivant sa charrue
 Voit galoper de loin l'argoulet (2) outrageux
 Qui d'une rude main arrache les cheveux,
 L'honneur du vieillard blanc, meü de faim et de rage
 Pour n'avoir su trouver que piller au village.
 Ne voit-on pas déjà, dès trois lustres passés,
 Que les peuples fuyards des villages chassés
 Vivent dans les forests? Là chacun d'eux s'asserre (3)
 Au ventre de leur mère, aux cavernes de terre.
 Ils cherchent, quand l'humain leur refuse secours,
 Les bauges des sangliers (4) et les roches des ours,
 Sans compter les perdus, à qui la mort propice
 Donne poison, cordeau, le fer ou précipice.
 Ce ne sont plus les grands, mais les simples paisans,
 Que la terre connoist pour enfants complaisans.

1. Habitant des campagnes.

2. Soldat à cheval.

3. Se serre.

4. Ce mot est ici de deux syllabes.

La terre n'aime pas le sang ni les ordures.
Il ne sort des tyrans et de leurs mains impures
Qu'ordures et que sang. Les aimés laboureurs
Ouvragent son beau sein de si belles couleurs,
Font courir les ruisseaux dedans les vertes prees
Par les sauvages fleurs en email diaprees,
Où, par ordre et compas, les jardins azurés
Montrent au ciel riant leurs carreaux mesurés,
Les parterres tondus ; et les droites allees
Des droiturieres mains au cordeau sont réglées ;
Ils sont peintres, brodeurs ; et puis leurs grands tapis
Noircissent de raisins et jaunissent d'épis.
Les ombreuses forests leur demeurent plus franches,
Eventent leurs sueurs et les couvrent de branches.
La terre semble donc, pleurante de souci,
Consoler les petits, en leur disant ceci :
« Enfants de ma douleur, du haut ciel l'ire (1) esmue
Pour me vouloir tuer premierement vous tue ;
Vous languissez, et lors le plus doux de mon bien
Va saoulant de plaisir ceux qui ne valent rien.
Or, attendant le temps que le ciel se retire,
Ou que le Dieu du ciel détourne ailleurs son ire
Pour vous faire guster de ses douceurs apres,
Cachez vous sous ma robe, en mes noires forests ;
Et, au fond du malheur, que chacun de vous entre
Par deux fois, mes enfants, dans l'obscur de mon ventre.
Les fainéants ingrats font brusler vos labeurs ;
Vos seins sentent la faim et vos fronts les sueurs.
Je mets de la douceur aux ameres racines,
Car elles vous seront viande et médecines ;
Et je retirerai mes bénédictions
De ceux qui vont suçant le sang des nations :
Tout pour eux soit amer ; qu'ils sortent, exécrables,
Du lit sans reposer, allouvis (2) de leurs tables! ..

1. Colère.

2. Affamés comme des loups.

II

L'HIVER DU SIEUR D'AUBIGNÉ

Mes volages humeurs, plus stériles que belles,
S'en vont ; et je leur dy : Vous sentez, irondelles,
S'esloigner la chaleur et le froid arriver.

Allez nicher ailleurs pour ne tascher, impures,
Ma couche de babil et ma table d'ordures ;

Laissez dormir en paix la nuit de mon hiver.
D'un seul point le soleil n'esloigne l'hémisphere ;
Il jette moins d'ardeur, mais autant de lumiere
Je change sans regrets, lorsque je me repens
Des frivoles amours et de leur artifice.

J'ayme l'hiver qui vient purger mon cœur du vice,
Comme de peste l'air, la terre de serpens.

Mon chef blanchit dessous les neiges entassees ;
Le soleil qui reluit les eschauffe, glacees,
Mais ne les peut dissoudre au plus court de ces mois.
Fondez, neiges ; venez dessus mon cœur descendre,
Qu'encores il ne puisse allumer de ma cendre
Du brazier, comme il fit des flammes autrefois.

Voici moins de plaisirs, mais voici moins de peines.
Le rossignol se taist, se taisent les sereines ;
Nous ne voyons cueillir ni les fruits ni les fleurs ;
L'espérance n'est plus bien souvent trompessse ;
L'hiver jouït de tout. Bienheureuse vieillesse,
La saison de l'usage, et non plus des labeurs !

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|----|
| PRÉFACE. | 1 |
| EUSTACHE DESCHAMPS (1320-1418) | 17 |
| BALLADE. En une granet fourest lee. | 20 |
| OLIVIER BASSELIN (xxx-1418) | 25 |
| ELOGE DE NOÉ | 26 |
| HOMMAGE AU CIDRE | 27 |
| A SON NEZ. | 28 |
| LA GUERRE ET LE VIN | 30 |
| LE SIÈGE DE VIRE. | 31 |
| CHRISTINE DE PISAN (1363-1431) | 32 |
| LES TRISTESSES DE LA SÉPARATION | 35 |
| BALLADE. Tant me prië tres doucement. | 36 |
| ALAIN CHARTIER (1380-1458) | 37 |
| PRINTEMPS. | 39 |
| CHARLES D'ORLÉANS (1391-1465) | 41 |
| RONDEL. Les fourriers d'esté sont venuz | 44 |
| RONDEL. Le temps a laissé son manteau | 45 |
| BALLADE. Il dément la nouvelle de sa mort. | 46 |
| RONDEL. Allez vous en, allez, allez | 48 |
| BALLADE. En réponse aux nouvelles qui lui annonçaient la fin de sa captivité | 49 |
| CHANSON. Petit mercier, petit panier. | 50 |
| RONDEL. Crié soit à la clochette | 51 |

| | |
|--|-----|
| FRANÇOIS VILLON (1431-1500) | 53 |
| BALLADE DES DAMES DU TEMPS JADIS. | 57 |
| BALLADE. Je congnois bien mouches en laict. | 59 |
| BALLADE. Villon pleure ses fautes. | 61 |
| BALLADE. La mort. | 63 |
| SUR L'AUTRE VIE | 65 |
| MARTIAL D'AUVERGNE (144 1508) | 67 |
| LE BON TEMPS. | 68 |
| PIERRE GRINGORE (1480-1547). | 70 |
| SUR LA SCIENCE ET LA RICHESSE. | 71 |
| SUR LE MARIAGE | 71 |
| CLÉMENT MAROT (1495-1544). | 72 |
| A SON AMY LYON JAMET. | 77 |
| AU ROY POUR LE DÉLIVRER DE PRISON. | 80 |
| AU ROY POUR AVOIR ÉTÉ DESROBÉ. | 83 |
| A MONSEIGNEUR LE DAUPHIN DU TEMPS DE SON DICT EXIL. | 88 |
| MÂROT RACONTE SON ENFANCE. Fragment d'é- glogue. | 92 |
| MELLIN DE SAINT-GELAIS (1491-1558). | 97 |
| A UN IMPORTUN. | 98 |
| CONTE. | 99 |
| LES BIENS DE L'ESPRIT. | 100 |
| BONAVENTURE DES PÉRIERS (xxx-1544). | 101 |
| LES ROSES. | 101 |
| CHARLES FONTAINE (1515-1588). | 104 |
| SUR LA NAISSANCE DE JEAN, SECOND FILS DU POÈTE | 105 |
| JACQUES PELETIER (1517-1582). | 107 |
| L'ALOUETTE | 108 |

| | |
|---|------|
| FRANÇOIS HABERT (1520-1569)..... | 110 |
| DU COQ ET DU RENARD..... | 111 |
| LOUISE LABÉ (1525-1566)..... | 114 |
| SONNET. Tant que mes yeux..... | 115 |
| PIERRE DE RONSARD (1524-1585)..... | 117, |
| LA GRECQUE FUREUR..... | 121 |
| A CASSANDRE. Mignonne, allons voir..... | 122 |
| SONNET SUR LA MORT DE MARIE..... | 123 |
| A UN AUBESPIN..... | 124 |
| SONNET POUR HÉLÈNE..... | 125 |
| ÉLÉGIE. La forêt de Gastine..... | 126 |
| RÉPONSE A QUELQUE MINISTRE..... | 127 |
| PROMENADE ET LECTURE..... | 129 |
| ÉLECTION DE SON SÉPULCRE..... | 130 |
| JOACHIM DU BELLAY (1554-1560)..... | 135 |
| CHANSON. Un vanneur de blé aux vents..... | 137 |
| SONNET. Le petit Liré..... | 138 |
| SONNET. Comme le champ semé..... | 140 |
| SONNET. Cependant que Magny..... | 141 |
| SONNET. Las! où est maintenant..... | 142 |
| SONNET. L'idéal..... | 143 |
| REMY BELLEAU (1528-1577)..... | 144 |
| AVRIL..... | 145 |
| LES VENDANGEURS..... | 148 |
| JEAN-ANTOINE DE BAIF (1530-1590)..... | 150 |
| LES ROSES..... | 151 |
| JEAN PASSERAT (1534-1602)..... | 156 |
| PASSERAT PLAINT SA MISÈRE..... | 157 |
| LE ROSSIGNOL..... | 158 |
| SCÉVOLE DE SAINTE-MARTHE (1536-1623)..... | 159 |
| ÉLÉGIE. Ceste fluste qui pend..... | 159 |
| GUILLAUME DU BARTAS (1544-1590)..... | 161 |
| A PROPOS DU CRÉATEUR CONTEMPLANT SON ŒUVRE..... | 163 |

| | |
|--|-----|
| JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE (1536-1609) | 166 |
| LA RELIGION. | 167 |
| SONNET. O vent plaisant. | 168 |
| L'ALLÉGORIE | 169 |
| PHILIPPE DESPORTES (1546-1606) | 170 |
| LA VIE CHAMPÊTRE. Chanson | 172 |
| STANCES. Si je ne loge en ces maisons dorées | 173 |
| PRIÈRE | 174 |
| COMPLAINTÉ | 176 |
| SONNET. Hélas ! si tu prends garde... | 177 |
| JEAN BERTAUT (1552-1611) | 179 |
| CHANSON. Les cieux inexorables... | 180 |
| A RONSARD. | 181 |
| THÉODORE-AGRIPPA D'AUBIGNÉ (1550-1630). | 183 |
| LES MISÈRES DE LA FRANCE AU XVI ^e SIÈCLE. | 186 |
| L'HIVER DU SIEUR D'AUBIGNÉ | 188 |

FIN DE LA TABLE.

f. P. 10
N. T.
C. E. 10

14 DAY USE

RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED

HUMANITIES GRADUATE SERVICE

Tel. No. 642-4481

This book is due on the last date stamped below, or
on the date to which renewed.

Renewed books are subject to immediate recall.

JAN 3 '83 - 4 PM

~~RETURNED~~

NOV 24 '82 3 PM

~~HUM. GRAD. SERVICE~~

GENERAL LIBRARY - U.C. BERKELEY

LD9-30m-4,



8000848592

